BIBLIOTECA NAZ.
140
N
37
NAPOLI

BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
140
N
37
NAPOLI

Digitized by Google

COMMENTAIRE

HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE

SUR

LES ÉPHÉMÉRIDES,

INTITULÉES

DIURNALI DI MESSER MATTEO

DI GIOVENAZZO.

Digitized by Google

Typographie de Firmin Didot Frères, rue Jacob, 56.

Digitized by Google

COMMENTAIRE

HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE

SUR

LES ÉPHÉMÉRIDES,

INTITULÉES

DIURNALI DI MESSER MATTEO

DI GIOVENAZZO,

PAR H. D. DE LUYNES,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Nel considerare poi, che negli esemplari MSS. che corrono pel nostro regno, si trovano degli errori di cronologia di molto rimarco, m'induco a sospettare, che gli esemplari medesimi per negligenza ed ignoranza di chi li trasse primieramente dall'originale, siano stati in più luoghi corrotti nelle note numerali degli anni.

TAFURI, *Censura sopra i giornali di Matteo Spinello da Giovenazzo.*

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,

RUE JACOB, N° 56.

1839.

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION.

L'ancienne chronique attribuée à Matteo Spinello de Giovenazzo contient d'importants détails sur les événements qui se passèrent dans le royaume de Naples depuis les dernières années de Frédéric II jusqu'au règne de Charles d'Anjou. Presque tous les historiens et les généalogistes siciliens ont puisé dans ce fragment précieux, et plusieurs en ont transcrit la plus grande partie.

Selon l'opinion de Tafuri, l'exemplaire des Diurnali suivi par Costanzo aurait été plus complet que ceux publiés depuis le milieu du XVIIe siècle. Mais rien, dans le texte de Costanzo, ne justifie cette assertion; l'auteur apulien n'y est nommé que Matteo

Digitized by Google

de Giovenazzo ; aucun passage n'y est cité qui ne se trouve dans l'édition de Papebroch (1).

Collenuccio raconte certains faits relatifs à la maison de Souabe d'une manière assez semblable au style des Diurnali pour nous permettre d'en conclure qu'il les a lus et consultés. Ce qu'il dit au sujet de la prétendue campagne du comte de Flandre en est même la preuve évidente (2).

Je ne parlerai que de Summonte, de Giannone, de Mugnos et du duc della Guardia, comme ayant suivi les Diurnali de Gio-

---

(1) Tafuri se fonde sur deux passages mal compris, de Costanzo. Le premier est celui où les Annales de Matteo sont désignées comme s'étendant depuis la mort de Frédéric II jusqu'aux temps de Charles II, ce qui est exact encore aujourd'hui, comme nous le prouverons au paragraphe 190; dans le second passage, Tafuri croit voir un extrait des Diurnali ainsi exprimé : « *Ma il Fazella scrittore delle istorie di Sicilia al quale io ho più fede perchè si concorda con alcune efemeridi antiche scritte da Matteo di Giovinazzo, che fu a quei tempi, dice che si imbarcò* (Filippo re di Francia) *con re Carlo*, etc. Il est manifeste que Costanzo exprime seulement ici la confiance dont lui paraît digne Fazella par la concordance ordinaire de son récit avec celui de l'annaliste apulien, et c'est à ce titre que l'historien cite, cette fois, Fazella *seul* pour établir le fait dont il s'agit. *Costanzo istor. del regn. di Napol.*, lib. I, t. 1, p. 69. Milano, 1805, in-8°.

(2) Collenuccio, *Compendio dell' ist. del regn. di Napol.*, lib. IV, f° 106, Venez. 1552

Digitized by Google

venazzo. Capecelatro, au contraire, a soupçonné que cette chronique renfermait des interpolations considérables, et nous ferons voir qu'elles ont été peu nombreuses (1). Dans son Histoire du roi Manfred, récemment publiée à Naples, le chevalier di Cesare a montré beaucoup de sagacité pour éviter les fautes chronologiques des Diurnali, mais par là même il a été forcé de sacrifier beaucoup de détails curieux au désir, quelquefois déçu, d'éviter les erreurs où pouvait l'entraîner cette intéressante chronique. Papebroch la traduisit en latin, et la publia le premier dans son *Propylæum ad Acta Sanctorum Maji.* Muratori en donne le texte apulien au 7e volume de sa grande collection intitulée: *Scriptores Rerum Italicarum.* Les Diurnali furent aussi imprimés dans la *Bibliotheca Sicula* de Carusi, t. II, 1089, et dans la *Raccolta di tutti i più rinomati scrittori del regno di Napoli*, t. XVI. Le manuscrit assez infidèlement traduit par Papebroch, se trouvait à Viterbe; celui de

(1) *Istoria della città e regno di Napoli.* Nap., 1724, t. II, p. 197.

Digitized by Google

Muratori lui avait été fourni par Tafuri; il en existait un autre dans la famille de Gesualdo ; c'est une copie de ce manuscrit conservée à la bibliothèque nationale de France, que j'ai collationnée avec les différents textes imprimés. Le manuscrit de la bibliothèque de Carpentras est identique avec celui de Paris.

En consultant les Diurnali, les anciens écrivains négligèrent de signaler les grandes fautes chronologiques, dont cet ouvrage est défiguré. Ce furent les savantes notes de Tafuri qui jetèrent les premières bases de l'étude à entreprendre pour rendre les Diurnali à leur pureté primitive. Je n'ai fait que suivre le chemin tracé par le critique italien : il corrigea plusieurs anachronismes du journal de Giovenazzo dans sa *Censura di Matteo Spinello*, insérée par Muratori en tête de cette chronique. A son exemple, j'ai rétabli un grand nombre de dates; plusieurs resteront douteuses jusqu'au moment où des pièces authentiques viendront résoudre ces questions difficiles. J'espère cependant avoir servi la science historique en montrant à quelle classification vicieuse tient le désor-

Digitized by Google

dre plus apparent que réel des dates annexées aux Diurnali. Malgré tous mes efforts, mon travail serait incomplet, si les érudits de Rome, de Naples ou de Sicile ne le jugeaient pas digne d'être rectifié par eux et enrichi de documents inconnus, conservés, peut-être, dans les archives de l'Italie méridionale.

Si les erreurs chronologiques contenues dans les Diurnali de Giovenazzo n'ont pas échappé à l'observation des critiques, aucun n'en a, jusqu'ici, fait un relevé exact, et personne n'en a expliqué la cause d'une manière plausible. « La plupart de ces fautes chro« nologiques, dit M. de Angelis, tiennent à « une circonstance que Tafuri paraît avoir « ignorée : c'est que les habitants de la Pouille, « au temps de Spinello, faisaient commencer « leurs années au mois de septembre (1). » Signorelli, dans son important ouvrage intitulé : *Vicende della coltura nelle due Sicilie*, t. II, p. 445, adhère à cette opinion, soutenue par le chevalier Rogadeo; elle semble basée sur un passage du savant

(1) *Biographie univ. de Michaud*, t. XLIII, p. 309.

Digitized by Google

Davanzati, où cet écrivain, citant plusieurs chartes de Monte Scaglioso et de Genosa, s'appuie sur ces documents pour prouver que dans certaines villes de l'Apulie, les notaires suivaient l'ère grecque commençant au mois de septembre qui précède l'ère vulgaire.

Voici les pièces rapportées par Davanzati :

1. « In nomine Domini nostri Jhesu Christi, « anno dominice incarnationis ejusdem mil- « lesimo ducentesimo quinquagesimo quinto. « Regnante domino nostro Conrado secundo « Dei gratia illustrissimo Romanorum sem- « per augusto Jerusalem et Sicilie rege ac « duce Suevie anno secundo feliciter amen. « Die sabbato vigesimo secundo mensis ma- « dii tertiedecime indictionis..... quod scripsi « ego Johannes puplicus Montis Caveosi no- « tarius et solito meo signo signavi.

2. « In nomine Domini nostri Jhesu Christi, « anno incarnationis ejusdem millesimo du- « centesimo quinquagesimo sexto. Regnante « domino nostro Conrado secundo Dei gra- « tia illustri Romanorum Jerusalem et Sicilie « rege ac duce Suevie anno tertio. Principa- « tus vero domini nostri Manfridi divi au-

Digitized by Google

« gusti imperatoris FR. filii Dei gratia prin-
« cipis Tarentini et honoris Montis S. Angeli
« domini anno sexto feliciter amen. Die ve-
« neris vicesimoquarto mensis marcii indic-
« tionis quarte decime.... scripsi ego Nico-
« laus puplicus Genusii notarius et signo
« proprio communivi qui interfui anno men-
« se die et indictione pretitulatis.

3. « In nomine Domini nostri Jhesu Christi,
« anno incarnationis ejusdem millesimo du-
« centesimo quinquagesimo septimo. Regnan-
« te domino nostro Conrado secundo, Dei
« gratia illustri Romanorum Jerusalem et
« Sicilie rege ac duce Suevie anno quarto
« feliciter amen. Principatus vero domini
« Manfridi divi augusti imperatoris FR. filii,
« Dei gratia principis Tarentini et honoris
« Montis S. Angeli domini anno septimo fe-
« liciter amen. Die mercurii septimo mensis
« augusti quinte decime indictionis . . . .
« scriptum scripsi ego Nicolaus puplicus Ge-
« nusii notarius, quia interfui et signo pro-
« prio communivi, anno mense die et indic-
« tione pretitulatis.

4. « In nomine Domini nostri Jhesu Christi,
« anno incarnationis ejusdem millesimo du-

Digitized by Google

« centesimo quinquagesimo octavo. Regnante « domino nostro Conrado secundo, Dei gra- « tia illustri Romanorum Jerusalem et Sicilie « rege ac duce Suevie anno quinto. Princi- « patus vero domini nostri Manfridi divi au- « gusti imperatoris FR. filii Dei gratia prin- « cipis Tarentini et honoris Montis S. Angeli « domini anno octavo feliciter, amen. Die « mercurii vigesimo octavo mensis novem- « bris prime indictionis . . . . . scriptum « scripsi ego Nicolaus puplicus Genusii no- « tarius, quia ad hoc interfui et signo pro- « prio communivi, anno mense die et indic- « tione prescriptis. »

L'auteur les commente de la manière suivante :

« Matteo Spinelli, o chiunque si sia l'au- « tore di que' giornali che portano il suo « nome, riferisce, che nel 1255 Manfredi fu « coronato re in Palermo. Il Pipino dandogli « tredici anni di regno, viene per conseguenza « a porre questo avvenimento nel 1253; ed « il padre Corrado, seguito dal Costanzo, a' « 10 di agosto del 1256. All' incontro il Jan- « silla fissa quest'epoca agli 11 di agosto del « 1258. Molti scrittori hanno seguite queste

Digitized by Google

« varie epoche, e sono andati dietro a fallaci
« scorte; perciocchè le pubbliche scritture di
« quei tempi a queste diverse opinioni si
« oppongono. Ed in fatti gli esordii di alcune
« carte, dati alla luce dal marchese Sarni, che
« qui sotto appiè di pagina noi rapportiamo,
« cominciando da' 22 di maggio 1255, 1256,
« 1257 sino a' 28 di novembre 1258, prima
« indizione data in Genosa, portano tutti il
« nome del re Corrado secondo cogli anni
« corrispondenti del suo regno. Or da questi
« appare manifestamente, che sino a quel
« tempo Manfredi non era stato incoronato; e
« che tanto lo Spinelli, che il Pipino, e 'l Cor-
« rado co' loro seguaci o si siano ingannati,
« o che vi sia scorrezione ne' loro testi; e
« che anche l' epoca del Jansilla da' più dotti
« seguìta, la quale prefigge l' incoronazione
« di Manfredi agli 2 di agosto del 1258, pri-
« ma indizione, sia medesimamente fallace,
« vedendosi che la carta data in Genosa a'
« 28 di novembre, prima indizione, porta
« non solo, che regnava Corrado II, ma
« ch' era l'anno quinto del suo regno. Or
« quantunque sembrasse a prima giunta,
« che avesse errato anche il Jansilla, pur

Digitized by Google

« tuttavia, quando si rifletterà, *che in Ge-*
« *nosa, come in molte altre città della Pu-*
« *glia, l'anno civile cominciava dal dì primo*
« *di settembre dell' anno antecedente*, si ri-
« conoscerà ben di leggieri, che ancorchè
« quella carta segnasse l'anno 1258, nulla-
« dimeno non era che l'anno corrente 1257;
« tanto più, che molte altre carte ci fanno
« vedere, che nel novembre del 1258 Man-
« fredi imperava a questi regni. Ed in fatti
« in un diploma dello stesso re dato in Orta
« a' 18 di novembre del 1259, seconda in-
« dizione, si legge notato l'anno secondo
« del suo regno. Se dunque a' 18 di novem-
« bre di questo anno era il secondo di Man-
« fredi, egli è chiaro, che prima de' 18 di
« novembre 1258 egli era su 'l trono, altri-
« menti si sarebbe segnato l'anno primo di
« lui. Conferma questo un altro rescritto
« dello stesso sovrano spedito a favore di
« Giacomo arcivescovo di Trani da Versen-
« tino, a' due di novembre, seconda indi-
« zione. Egli è vero, che questo rescritto
« non segna l'anno del suo regno: ma sic-
« come si trova inscritto in uno stromento
« rogato in Trani a' 20 di maggio del 1259,

Digitized by Google

« seconda indizione, ed anno primo del « regno di Manfredi; così si rileva chiara- « mente, che appartiene a' due di novembre « del 1258. A questa prova ci si permetta, « che ne aggiungiamo un' altra, che ci som- « ministra una carta scritta in Barletta a' 12 « di ottobre del 1259, seconda indizione, la « quale siccome porta l' anno secondo di « Manfredi, così ci dimostra, che prima dell' « ottobre, e per conseguenza del novembre « 1258, egli già regnava. Di più noi abbiamo « una bolla di Paolo, prevosto della regale « e palatina chiesa di Canosa, data a' sei di « settembre del 1259, seconda indizione *la « quale e perchè in Canosa cominciava l' an- « no civile dal primo del settembre antece- « dente*, e perchè segna l' anno primo di « Manfredi, a cui si dà il titolo di re di Si- « cilia e d' Italia, appartiene chiaramente al « settembre del 1258. Evidente cosa è dun- « que da quanto si è detto, che la carta di « Genosa, che ha la data de' 28 di novembre « di quell' anno, non debba appartenere che « all' anno corrente del 1257; e che per con- « seguenza non ismentisce l' epoca del Jansilla « intorno all' incoronazione di Manfredi. »

Digitized by Google

Avant d'adopter l'assertion positive de Davanzati, il faut examiner la valeur des documents sur lesquels il s'appuie, et ceux-ci offrent un champ facile à la critique, puisqu'ils contiennent non-seulement les dates d'années, d'indictions, de mois, de jours du mois, mais encore celles des jours de la semaine où les actes ont été signés, et le nombre d'années écoulées depuis l'accession au pouvoir des princes qui régnaient alors sur l'Apulie.

La charte n° 1 n'offre aucune difficulté; elle est datée du samedi 22 mai 1255, indiction 13, an 2 du règne de Conradin. Le 22 mai tombe exactement un samedi en 1255; l'indiction de cette année, césarienne ou pontificale, est la treizième au mois de mai : Conrad Ier étant mort le 21 mai 1254, son fils Conradin était entré le 21 mai 1255 dans la deuxième année de son règne; cette charte est donc parfaitement régulière et d'accord même avec le comput moderne; elle n'a pu être alléguée pour établir l'ère grecque suivie en Apulie; aussi Davanzati n'en a-t-il pas fait usage.

La charte n° 2 est datée du vendredi 24

mars 1256, indiction 14, an troisième du règne de Conradin, et sixième de la principauté de Tarente, occupée par Manfred.

Le 24 mars 1256 tombe en effet un vendredi, l'indiction de cette année, césaréenne ou pontificale, est la quatorzième aux mois et jour désignés. Ainsi l'on n'observe, jusqu'ici, rien qui indique une variation avec le calendrier moderne. Mais Conradin, roi le 21 mai 1254, n'entra dans la troisième année de son règne que le 21 mai 1256. Si, comme l'affirme Davanzati, l'année des chartes de Genosa commençait au mois de septembre précédent, c'est-à-dire, trois mois avant notre année vulgaire, il s'en suivrait nécessairement que l'an 1256 correspondrait bien aux mois de septembre-décembre 1255, et janvier-août 1256; mais alors, comme nous l'avons dit ci-dessus, l'année du règne de Conradin ne serait pas exacte, puisqu'elle devrait être marquée deuxième au lieu de troisième. Nous donnerons plus tard les motifs qui nous font placer en septembre 1250 l'investiture de la principauté de Tarente donnée à Manfred, et l'erreur sur la date de sa dignité serait la même que celle pour

Digitized by Google

Conradin. Je conclus de là que la date de la charte n° 2 est exacte, et que l'erreur sur l'année du règne n'est pas de nature à faire rejeter comme suspect, ou attribuer à l'ère grecque ce qui est appuyé par la concordance de l'année, du jour du mois, du jour de la semaine et de l'indiction, avec le calendrier vulgaire.

Dans la pièce n° 3, sortie de la même main, nous trouvons une autre variation. Sa date est du mercredi 7 août 1257, indiction 15, an 4 du règne de Conradin, et 7 de la principauté de Manfred.

Le 7 août tombe un mercredi, non pas en 1257, mais en 1258, comme le prouve le calendrier solaire perpétuel. L'indiction de 1257 est 15, mais celle de 1258 est 1. Conradin n'était d'ailleurs entré dans la quatrième année de son règne, que le 21 mai 1258. Cette seconde charte de Genosa est donc exacte pour l'année du règne de Conradin, mais irrégulière pour la date de l'année et de l'indiction, reportées toutes deux en arrière d'un chiffre dans leurs séries respectives. Si elle a été rédigée sous l'empire d'une ère particulière, celle-ci serait en re-

Digitized by Google

tard, tandis que l'ère grecque, selon Davanzati, aurait une avance de trois mois sur la nôtre.

Au n° 4 nous trouvons une troisième pièce du même notaire de Genosa, datée du mercredi 28 novembre 1258, indiction 1, l'an cinquième du règne de Conradin, et huitième de la principauté de Manfred. Nous avons à signaler ici une anomalie tout opposée à la précédente. Le 28 novembre tombe un mercredi en 1257, indiction 15. Ainsi, par cela seul, l'ère de Genosa serait dans la troisième charte en avance sur la nôtre. Davanzati l'explique en disant que l'année grecque observée, selon lui, à Genosa, commençait au mois de septembre, et devançait ainsi la nôtre de trois mois. Je crois ce fait véritable pour l'indiction; et j'admets que notre charte fut rédigée en 1257 de notre ère. Mais comment l'accorder, dans cette hypothèse, avec l'année du règne de Conradin? Ce jeune prince accomplit la cinquième année de son règne entre le 21 mai 1258 et le 21 mai 1259. La charte que nous examinons correspondrait à l'année 5 du règne de Conradin, si elle était délivrée en-

Digitized by Google

tre le mois de mai 1258, et celui de décembre de la même année, selon notre ère; mais Manfred s'étant fait couronner roi à Palerme au mois d'août 1258, il ne serait pas admissible qu'il eût toléré, dans les actes publics, le nom du roi Conradin dont il s'était approprié la couronne depuis plusieurs mois. Ainsi cette charte est défectueuse de deux manières. Ou elle appartient à l'an 1257, ce qui est certain, ou elle appartient à l'an 1258, et on devrait reconnaître qu'il y a erreur dans la concordance du quantième avec le jour de la semaine, et, de plus, accepter une énorme invraisemblance historique.

De cet examen attentif je conclus, que les chartes de Genosa ont été négligemment rédigées sous le rapport chronologique; que l'on ne peut en déduire l'adoption de l'ère grecque dans cette ville, puisque les chartes n° 3 et 4 sorties de la même main, sont en contradiction manifeste sous ce rapport; enfin que, malgré les documents curieux qu'elles nous fournissent, et dont nous profiterons plus tard, elles ne peuvent être mises en usage qu'avec une extrême circonspection.

Digitized by Google

Je ne prétends pas induire de là que l'ère grecque n'était adoptée ni en Sicile, ni en Apulie : le savant Meo, dont les observations chronologiques ont pu guider Davanzati, établit avec raison que le système grec fut suivi dans les lieux soumis aux empereurs d'Orient, et l'Apulie fut de ce nombre jusqu'aux conquêtes des aventuriers Normands. Dans les archives de la Cava, Meo signale plusieurs instruments apuliens datés selon le système dont nous parlons; et l'un d'eux, de Trani, en 1515, établit formellement que : *l'année du Seigneur change avec l'indiction, le premier septembre de chaque année* (1).

De même que nous avons deux années de l'incarnation, l'une en avance, l'autre en retard sur notre ère vulgaire, de même l'ère grecque est double, et se prend du mois de septembre précédent ou du mois de septembre suivant notre année de la circoncision. Meo démontre clairement que le premier de ces calculs a été adopté par

(1) Meo, *Apparato cronologico agli annali del regn. di Nap.*, 1785, c. 1, art. 3.

Digitized by Google

Romuald de Salerne, et justifie toutes ses dates, tandis que la chronique de Malaterra, injustement taxée d'inexactitude par Pagi et Muratori, fut écrite selon l'autre système différant d'une année entière (1). L'appendice à l'histoire de Malaterra, document si précieux pour les faits qu'il consacre, m'a paru se refuser à tout examen critique sous le rapport de ses dates annuelles, tandis qu'au moyen de ses indictions césaréennes, il est de la plus grande utilité pour l'histoire du XIIIe siècle; et si je ne craignais de paraître tout ramener à un même système, j'affirmerais que l'appendice a été interpolé pour ses dates annuelles avec la même témérité, mais avec moins d'ignorance, que la chronique de Giovenazzo.

Le système chronologique mis en avant par Davanzati et M. de Angelis, fût-il parfaitement applicable à l'Apulie comme il pouvait l'être à la Sicile, ce dont je suis porté à douter (2), il ne suffirait pas pour

(1) Meo, *Apparato cronologico agli annali del Regn. di Nap.*, 1785, c. 1, art. 3.

(2) Les Normands ayant conquis l'Apulie bien avant de regner paisiblement en Sicile, y renversèrent la domination

Digitized by Google

expliquer les monstrueux anachronismes que nous rencontrerons à chaque pas dans le texte des Diurnali. Parmi tant d'ères différentes, deux grecques, deux de l'incarnation, et l'ère vulgaire conservée jusqu'à nos jours, il faudrait encore chercher laquelle a suivie l'auteur de notre chronique.

D'abord, celle de l'incarnation, qui est de deux sortes, usitées toutes les deux dans les pièces diplomatiques du XIIIe siècle, avec les indictions; en second lieu celle que le texte même des Diurnali paraîtrait indiquer.

« La formule *anno ab incarnatione* ou *do-* « *minicæ incarnationis* fut incontestablement

---

grecque, peu solidement fondée sur les villes du littoral; tandis qu'en Sicile, à l'époque de l'invasion des aventuriers, le pays était occupé en entier par des populations grecques d'origine, conservées sans autre mélange que celui des Sarrazins, dont la religion et les coutumes leur permettaient peu de s'allier avec des chrétiens. Meo dit, avec raison, que les Guiscard et les Roger songeaient plutôt à conquérir qu'à réformer des calendriers; mais il devait être commode pour eux et pour leurs clercs de suivre les usages de leur pays, ou de s'en éloigner le moins possible, surtout dans une province aussi barbare que l'Apulie, où la civilisation grecque, dès les temps les plus reculés, avait eu tant de peine à dompter les habitants des montagnes dont toute la contrée est couverte jusqu'à la plaine qui s'étend près de la mer.

Digitized by Google

« la plus commune au douzième siècle (1). » Elle est toujours employée sur les diplômes des princes de la maison de Souabe.

« Nous trouvons huit manières différentes « de commencer l'année chez les Latins. Les « uns la commençaient avec le mois de mars, « les autres avec le mois de janvier, comme « nous la commençons aujourd'hui; plusieurs « la commençaient sept jours plus tôt que « nous, et donnaient pour le premier jour « de l'année le 25 décembre, qui est celui de « la naissance du Sauveur, » (*c'était l'usage des Anglais et des Piémontais au* XIIIe *siècle* (2). « D'autres remontaient jusqu'au 25 mars, « jour de sa conception, ou de son incarna- « tion dans le sein de la Vierge, communé- « ment appelé le jour de l'Annonciation. En « remontant ainsi, ils commençaient l'année « neuf mois et sept jours avant nous, c'était « l'ère Pisane, si connue en Italie (3). Il y en

(1) *Nouveau traité de diplomatique*, t. IV, p. 695.

(2) *Math. Paris*, à la fin et au commencement de chaque année; et collection de chartes publiées à Turin, sous le titre : *Hist. patr. monumenta*, t. I.

(3) MURATORI, *Ant. ital.*, t. III, vol. XLV. MEO, *Apparat. cronol.*, c. I, art. I. *Art de vérifier les dates*, t. I, p. 9, not., éd. in-4°.

Digitized by Google

« avait d'autres qui, prenant aussi le 25 mars « pour le premier de l'année, différaient dans « leur manière de compter d'un an plein, de « ceux dont nous venons de parler. Ceux-là « devançaient le commencement de l'année « de neuf mois et sept jours, et comptaient, « par exemple, l'an 1000 dès le 25 mars de « notre année 999 : ceux-ci, au contraire, la « retardaient de trois mois moins sept jours, « et comptaient encore jusqu'au 24 mars in- « clusivement, l'an 999, lorsque nous com- « ptons l'an 1000, selon notre manière de « commencer l'année avec le mois de janvier, « parce qu'ils ne la commençaient qu'au 25 « mars suivant : » (*c'était l'usage de Florence* (1), *d'Apulie et du royaume de Sicile, comme nous le montrerons bientôt.*) « D'au- « tres commençaient l'année à Pâques, et en « avançaient ou reculaient le premier jour, « selon que celui de Pâques tombait : ceux- « ci, comme les précédents, commençaient « aussi l'année environ trois mois après nous; « tantôt un peu plus, tantôt un peu moins, « selon que Pâques tombait en mars ou en

(1) Muratori, *Ant. Italic.*, t. III, vol. XLV.

Digitized by Google

« avril. Il y en a enfin, mais peu, qui pa-
« raissent avoir commencé l'année un an
« entier avant nous, en datant, par exemple,
« dès le mois de janvier, l'an onze cent trois,
« lorsque nous ne comptons que l'an onze
« cent deux. Voilà les divers commence-
« ments de l'année de l'incarnation que nous
« avons remarqués dans les anciens (1). »

Il est clair que parmi toutes ces années de l'incarnation, il ne s'en trouvait que deux véritables, l'une commençant au 25 mars avant notre ère, l'autre commençant le 25 mars après notre année vulgaire. Le reste de ces années de l'incarnation n'en portait que le nom; elles auraient dû être intitulées années de la nativité, si elles commençaient le 25 décembre, et années de la circoncision, comme à Reggio (2), si leur début était au premier jour de janvier.

Je crois que Frédéric II suivit l'ère de l'incarnation postérieure de trois mois à notre année vulgaire, et que ses successeurs se conformèrent à son exemple; mais on compren-

(1) *Art de vérifier les dates*, t. I, p. 3.
(2) Murat., *loco supra*.

Digitized by Google

dra facilement combien les preuves doivent en être rares, si l'on réfléchit que pour les obtenir il faut rencontrer des pièces diplomatiques délivrées entre le mois de janvier et celui de mars, seule période où l'année sicilienne et florentine, *ab incarnatione*, différait de l'année vulgaire. Frédéric II a donné un grand nombre de pièces datées seulement par le mois et l'indiction. Je fonde toutefois mon assertion sur ce que j'ai pu recueillir de pièces de ce genre. En voici le résumé :

La plus ancienne est un diplôme de Frédéric II, destiné au Piémont et daté de Spire 4 des calendes de mars (26 février) 1218, indiction 7 (1). L'indiction réelle est 6 pour 1218; mais si la pièce dont nous cherchons la véritable date a été rédigée selon l'ère sicilienne ou même allemande de l'incarnation, elle a dû naturellement prolonger l'an

(1) Federico II imperatore dichiara nulla l'alienazione fatta al commune di Chieri, dalla chiesa di Torino, del Castello di Montosolo senza il consenso dell' impero. Datum apud Spiram MCCXVIII, IIII kalendas marcii, indictinne VII. *Hist. patr. monum.*, t. I, p. 1256. C'était bien en février 1219 que l'empereur était à Spire. *Raumer, Geschicht. der Hohenstaufen*, t. II, p. 567. Tableau des séjours de ce prince, d'après les pièces diplomatiques.

Digitized by Google

1218 jusqu'au mois de mars 1219, et l'indiction tant césaréenne que pontificale est pour cette époque la 7e. Le diplôme en question est donc du 26 février 1219.

La seconde est une pièce du roi Enzius, fils de Frédéric II et légat impérial en Italie, en faveur de Giacomo Gaya, de Conrado Certana, etc.; elle est datée de Turin, an de l'incarnation 1246 14 février, 5e indiction. Or, en admettant que cette indiction soit même l'indiction césaréenne, comme l'an 1246 de l'ère vulgaire correspond à l'indiction 4, la 5e indiction césaréenne n'a pu commencer qu'au mois de septembre 1246, par conséquent la charte en question est de février 1247, selon notre calcul, ou de l'ère de l'incarnation, selon le calcul florentin et sicilien (1).

(1) Iovestitura concessa dal re Enrico, figlio dell' imperatore Federico II, e legato imperiale in Italia, a favore di Giacomo Gaya e Conrado Certana, ed altri loro consorti, del castello e luogo di Lanzo, etc. Dat. Taurini anno Dominice incarnationis (*millesimo* manque) ..... ducentesimo quadragesimo sexto XIIII februarii, V indictione, *Hist. patr. monum.*, t. I, p. 1385. Ce roi Henri est celui de Sardaigne vulgairement nommé Enzius; puisque l'autre roi Henri, fils de Frédéric II, fut déposé par son père dès l'an 1235.

Digitized by Google

Ma troisième preuve est tirée d'un diplôme du pape Alexandre IV, roi de Naples comme successeur d'Innocent IV. En cette qualité, il délivra la pièce datée de Naples 12 février, indiction III (XIII), an de l'incarnation 1254, et de son pontificat le premier (1). Or, comme il est démontré qu'Innocent IV mourut à Naples au mois de décembre 1254, et qu'Alexandre le remplaça avant la fin du même mois, ce nouveau pape ne put dater son diplôme de l'an 1254 qu'en se conformant à l'usage sicilien, qui retardait la fin de l'année jusqu'au mois de mars. C'est ce que le savant de Lang a reconnu dans la note qu'il joint à ce document, et le seul point sur lequel je m'écarte de son opinion, est que je ne place pas, comme lui, le début de l'année sicilienne au 1er, mais au 25 de mars, fondé comme je

(1) Alexander papa IV, monasterium Cœli portæ in protectionem suscipit. Datum Neapoli per manum Gulielmi magistri scolarum Parmensium S. R. E. vicecancellarii I id. februarii ind. III (XIII) incarnationis dominicæ anno MCCLIV, pontif. Alexandri anno I (i. e. MCCLV annum a prima die martii computando, quum Alexander XII februarii MCCLIV nondum esset electus). De Lang, *Regesta rer. Boicarum*, t. III, p. 57.

Digitized by Google

crois l'être, sur le sentiment du savant Pirro, dont je ne tarderai pas à faire connaître les idées à ce sujet.

J'apporte ici un quatrième document tiré d'une pièce diplomatique du roi Manfred. Elle est de l'an 1258, et datée du 11 janvier, deuxième indiction, an premier du règne de Manfred (1). Pirro ne s'est point trompé sur l'ère suivie dans cette pièce. Elle est évidemment celle de l'incarnation usitée en Sicile, puisque Manfred couronné au mois d'août 1258, selon notre calcul, n'a pu être roi au mois de janvier 1258, que si cette année est conforme à l'ère dont nous venons de parler. L'indiction césaréenne 2 avait commencé au mois de septembre 1258, tandis que l'indiction pontificale 1 n'était expirée que le dernier jour de décembre de la même année.

De savants chronologistes ont observé que Frédéric II, dans quelques-uns de ses diplômes expédiés en Italie, a suivi l'ère pisane,

(1) Anno eodem (1258) die 11 januarii, 2 indict., regnante Rege Manfredo, regni ejus an. 1 modo eodem confirmatur. (Privilegium Rembaldo jam a Conrado primo 1252 concessum, et a Conrado secundo 1258 apr. confirmatum.) Rocchi Pirri, Priorat. Messan, notit. 7, lib. III, anno 1258.

Digitized by Google

antérieure d'une année entière à celle de Florence et de Sicile (1). Ces diplômes auront sans doute été rédigés pour des villes soumises au calcul pisan, de même que Frédéric II, traitant avec l'Angleterre, adopta l'ère de la nativité en lui conservant le nom d'année de l'incarnation, sans doute pour se conformer au calcul du pays auquel son diplôme était destiné, comme nous voyons les papes, en qualité de rois de Naples, suivre l'ère sicilienne.

Passons à la question des indictions, dont on peut tirer tant de parti pour vérifier les dates dans les diplômes et chroniques du moyen âge.

« Les trois principales indictions sont : la « constantinopolitaine, l'impériale ou césa- « réenne, et la romaine ou pontificale. La

(1) *Art de vérifier les dates*, t. II, p. 117, 2e partie, éd. in-4°. Pactum matrimonii inter Frid. II et Isabellam, Angliæ regis Henrici III sororem, per procuratorem ejusdem imperatoris Petrum de Vinea juratum Londini. Actum apud London, anno dominice incarnationis 1235, et vicesimo secundo die mensis februarii 8 indictione. Pertz, *Mon. germ. hist.*, t. IV, p. 310. On voit ici que l'année dite *ab incarnatione* est réellement celle de la nativité telle qu'on la suivait en Angleterre. L'indiction est conforme au calcul moderne.

Digitized by Google

« première commence au premier de septem-
« bre, la seconde au 24 du même mois, la
« troisième au premier janvier, ou, selon
« d'autres, au 25 décembre. Les Grecs font
« constamment partir leur indiction et leur
« année du premier de septembre (1).

« L'indiction impériale, que les chronolo-
« gistes appellent constantinienne, commence
« le 24 de septembre. Les empereurs alle-
« mands la reçurent de nos empereurs fran-
« çais, et l'employèrent fort exactement dans
« leurs diplômes. C'est d'où lui vient le nom
« de césaréenne. Elle s'est bien mieux soute-
« nue en Allemagne qu'en France, quoiqu'en
« ce royaume elle fût d'un usage ordinaire
« aux VIIIe et IXe siècles. Mais nous sera-t-il
« permis d'observer que les chartes citées
« par du Cange pour appuyer l'indiction du
« 24 septembre prouveraient également en
« faveur de celle du premier du même mois (2)?

« Il serait naturel de conclure du passage
« de Jean de Gênes, rapporté dans le glos-
« saire de la basse et moyenne latinité, que

(1) *Nouveau traité de diplomatique*, t. IV, p. 675.
(2) *Ibid.*, p. 676.

Digitized by Google

« la même indiction était encore en usage « en Italie au XIIIe siècle (1). »

Voici ce passage : « *Nota quod anni Domini renovantur in kalendis januarii, sive in nativitate Domini. Sed indictio renovatur in octava kalendas octobris, et sic anni Domini præcedunt novem mensibus. Undè versus : Mensibus hanc novem Domini præcursitat annus* (2). »

« Le commencement de l'indiction au 24 « de septembre est encore en usage en Alle- « magne. Cette indiction constantinienne fut « la plus suivie en France et en Angleterre aux « XIVe et XVe siècles. Enfin, l'usage de com- « pter l'indiction nouvelle du premier janvier « a prévalu dans l'Église depuis longtemps. « Ce n'est pourtant que depuis les pontificats « d'Innocent XII et Clément XI qu'on a re- « pris ce calcul dans les grandes bulles (3). »

« Innocent IV, et ses prédécesseurs ont « varié pour le commencement de l'année et « de l'indiction. Il en est de même de ses suc-

(1) *Nouveau traité de diplomatique*, t. IV, p. 677.
(2) Du Cange, *Gloss. verb. indictio.*
(3) *Nouveau traité de diplomatique*, t. II, p. 682.

Digitized by Google

« cesseurs jusqu'à la fin du XIIIe siècle (1). »

« Beaucoup d'erreurs sur les indictions « existent dans les pièces les plus authenti- « ques, dit Gattola, soit qu'elles s'y soient « glissées par hasard, soit que les notaires, « autrefois, aient fixé le commencement des « indictions selon leur caprice (*pro libidi- « ne*) (2). C'est aussi l'opinion de Pagi, de « Mabillon, de Petau, de du Cange (3). »

Les méprises sont souvent incontestables: on en rencontre même dans les diplômes de Frédéric II (4); mais elles n'empêchent pas que les indictions, ou années d'un cycle de quinze ans, se renouvelant à mesure qu'il expire, ne servent souvent à contrôler et établir d'une manière positive les dates véritables

(1) *Art de vérifier les dates*, t. I, p. 407.

(2) *Access. ad hist. Casinens.*, p. 40.

(3) *Nouveau traité de diplomatique*, t. II, p. 682.

(4) Par exemple dans les pièces suivantes : 1° Sententia de tutoria potestate ducum. Datum apud Francofurt. sexto kalend. januarii, indictione septima anno 1219. Pertz, *Mon. germ. hist.*, t. IV, p. 231 et not. C'est ici l'année de la nativité comme la comptaient les Anglais, et l'indiction moderne à quatre jours près. 2° Cassatio consulatuum civitatum Proviociæ. Dat. Fogie anno incarnationis dominicæ 1226, mense octobris, 14 indictionis. Pertz, *Mon. germ. hist.*, t. IV, p. 256. Indiction conforme au système actuel.

Digitized by Google

des chartes et diplômes. Les indictions césaréenne et constantinopolitaine offrent surtout cet avantage, parce que ne correspondant avec le commencement ni de l'année de la nativité, ni de celle de l'incarnation, elles embrassent une période particulière de trois mois commençant au mois de septembre, et finissant en décembre pour l'ère de la nativité, et de six mois pour l'ère de l'incarnation, c'est-à-dire, depuis le mois de septembre jusqu'au mois de mars. Il est bon d'observer que l'indiction césaréenne est en *avance* de ces trois ou six mois sur les deux ères en question, et c'est faute d'avoir fait cette observation que l'on a dû suspecter beaucoup de pièces diplomatiques d'une parfaite régularité. On n'a pas besoin d'ajouter que la différence entre l'indiction césaréenne et l'indiction moderne ne peut être observée qu'entre le mois de septembre, et celui de janvier exclusivement. J'apporte ici des preuves nombreuses de ce que j'ai avancé : elles sont tirées de diplômes de Frédéric II, des papes ses contemporains, et de Manfred, son successeur.

Digitized by Google

PIÈCES DE FRÉDÉRIC II,

AVEC L'INDICTION CÉSAREENNE EN SEPTEMBRE, PEUT-ÊTRE LE 12.

1219. SEPTEMBRE. INDICTION CÉSAREENNE. 8.

Jurhmentum futuri imperatoris.

Actum apud Hagnowe anno dominice incarnationis 1219, mense septembri, indictione 8.

PERTZ, *Monum. germ. hist.*, t. IV, p. 233.

1223. 28 SEPTEMBRE. INDICTION 13.

Heinrici regis sententia contra communitates vassallorum.

Datum apud Bernum anno gratiæ 1224, indictione 13, 5 kal. januarii.

PERTZ, *Monum. germ. hist.*, t. IV, p. 254.

1226. 7 NOVEMBRE. INDICTION 15.

Heinrici regis Curia herbipolensis. Cassatio communiæ Cameracensis.

Acta sunt hæc anno dominicæ incarnationis 1226, mensis novembris die 7, indictione 15.

Datum apud Herbipolim.

PERTZ, *Monum. germ. hist.*, t. IV, p. 257.

Digitized by Google

1229. 5 OCTOBRE. INDICTION 3.

Frid. II. Encyclica ad Lombardos de subsidiis ferendo. Dat. ap. S. Germanum. 3 oon. octob., 3 indict.

RICH., *S. German.*, p. 1017.

Indiction césaréenne. Selon l'ère moderne, ce serait la 5e. — Rich. de S. G., en plaçant cette pièce à l'an 1229, résout cette question.

1232. 15 NOVEMBRE. INDICTION 6.

Lettres de Frédéric II aux clergé et noblesse de Bourgogne. Dat. Fogie 15 novembr., 6 indictionis.

PERTZ, *Mon. germ. hist.*, t. IV, p. 298.

Indiction césaréenne bien reconnue par Pertz, qui place cette pièce à l'an 1232, dont l'indiction mod. est 5.

1234. 15 NOVEMBRE. INDICTION 8.

Facultas imperatoris pro pacto matrimonii cum Isabella.

Datum Fogie, anno Domini 1234, 15 mensis novembris, 8 indictione.

PERTZ, *Mon. germ. hist.*, t. IV, p. 308.

1234. NOVEMBRE. INDICTION 8.

Sententia Frid. II in favorem Ecclesiæ.

Acta sunt hec anno dominice incarnationis 1234, mense novembris, 8 iodictionis.....

Datum Fogie, anno, mense et indictione prescriptis.

PERTZ, *Mon. germ. hist.*, t. IV, p. 304.

1234. 15 NOVEMBRE. INDICTION 8.

Facultas imperatoris Frid. II.

Petro de Vinea ad conficiendum pactum matrimonii cum Isabella sorore reg. Angliæ H. III.

Digitized by Google

Data Fogie, anno Domini 1234, 15 mensis novembris, 8 indictione.

PERTZ, *Mon. germ. hist.*, t. IV, p. 307.

1238. JANVIER. INDICTION 11.

Federigo II, rimette ai Vercellesi le pene incorse per le passate rivolte e conferma loro privilegi.

Datum Papie anno dominice incarnationis millesimo ducentesimo trigesimo octavo mensis januarii, undecime indictionis, etc.

Hist. patr. monum., t. I, p. 1337.

Ère de la nativité, malgré le mot *incarnationis;* puisque si cette pièce appartenait à l'ère de l'incarnatino, elle aurait l'indiction 12, et serait réellement de 1239, janvier, ère moderne.

1240. 13 SEPTEMBRE. INDICTION 14.

Mandatum Friderici II contra coovocationem concilii.

Dat. in Castris io obsidione Faventie.

13 septembris, 14 ind.

PERTZ, *Mon. germ. hist.*, t. IV, p. 337.

Cette indictinu 14 est cesaréenne. Elle semble indiquer que l'indiction de F. II commençait le 12 septembre, au lieu du 24.

1240. 13 SEPTEMBRE. INDICTION 14.

Epistola imperatoris ad regem Angliæ.

Datum io Castris in obsidione Faventiæ, 13 septembris. XIV indict.

M. Pâris, éd. Pelé, p. 484. 30. seq.

1240 selon M. Pâris. Si l'indiction tombe le 24, ce ne devrait être que la 13e.

1245. SEPTEMBRE. INDICTION 4.

L'imperator Federico promette ad Amedeo IV, conte di Savoia, la restituzione del castello di Rivoli.

Digitized by Google

Datum Parme anno incarnationis millesimo ducentesimo quadragesimo quinto, mense septembris, quarte indictionis.

Hist. patr. monum., t. I, p. 1378.

1250. SAMEDI 17 DÉCEMBRE. INDICTION 9.

In nomine Dei eterni et Salvatoris nostri Jesu Christi. Anno ab incarnatione millesimo ducentesimo quinquagesimo, die sabati 17 mensis decembris, none indictionis.

Testamentum imperatoris Friderici II.

Actum apud Florentinum in Capitinate, anno, mense, die et indictione premissis; anno imperii nostri tricesimo secundo, regni Jerusalem vicesimo octavo, regni Sicilie quinquagesimo primo.

Pertz, *Mon. germ. hist.*, t. IV, p. 356.

Le 17 décembre tombe réellement un samedi en 1250. Cependant les meilleurs historiens sont d'accord pour placer la mort de Frédéric II au 13, jour de Sainte-Lucie. L'indiction pontificale est 8, jusqu'à la fin de décembre 1250.

Digitized by Google

INDICTION CÉSARÉENNE

EMPLOYÉE PAR LES PAPES.

1251. 13 DÉCEMBRE. INDICTION 10.

Prærogativæ Neapolitanis concessæ.

Dat. Perusii... id. decembr., indict. X incarnat. dominicæ anno millesimo ducentesimo quinquagesimo primo. Pontif. vero D. Inn. pap. IV, anno IX.

RAYNALD. *Annal. eccl.*, ann. 1251, n° 39.

Si cette indiction n'était pas césaréenne, elle porterait le chiffre IX.

1254. 27 SEPTEMBRE. INDICTION 13.

Manfredo.

Datum Anagniæ..... V kal. octobris, indict. XIII, incarnat. dominicæ MCCLIV. Pontif. vero D. Innocentii, pap. IV, anno 12.

RAYNALD. *Annal. eccl.*, ann. 1254, n° 59.

L'indiction de l'an 1254 est, selon le calcul ordinaire, la douzième; elle n'est ici cotée 13 que parce qu'elle est césaréenne.

1254. 3 NOVEMBRE. INDICTION 13.

De officio magne senescalcie regni Sicilie concesso per papam Bertoldo marchioni de Hohemburg ad vitam suam.

Dat. Neapol. 3 non. novembr. indict. 13, incarnat. domin. anno 1254.

Pontificat. vero Domini Innocentii papæ IV anno duodecimo.

RYMER, t. I, part. 1, p. 189.

Digitized by Google

INDICTION CÉSARÉENNE

DANS LES ACTES PRIVÉS DE L'APULIE.

1231. 1er OCTOBRE. INDICTION 5.

Anno ab incarnatione 1231 primo m. octobr., 5 indictione. Regnante D. nostro Frederico, Dei gratia, Romanorum semper augusto Jerusalem et Sicilie Rege, imperii ejus anno XI, regni Hierusalem sexto, regni vero Sicilie 34 feliciter. Amen.

Donation faite au monastère de Casanova par Caratenuta, femme du comte Borrello d'Anglone.

Ughelli, *Ital. sacr.*, t. VII, 2e édit., p. 835.

L'indiction est exacte si elle commence en septembre.

1255. JEUDI 25 NOVEMBRE. INDICTION 14.

In Christi nomine amen.

Anno ab incarnatione ejusdem 1255. Die jovis 25 novembris, 14 indictione tempore D. nostri Alexandri papæ IV, pontific. sui anno 1 feliciter. Amen.

Confirmation de la donation faite en 1231 par la comtesse Caratenuta, renouvelée par ses enfants.

Ughelli, *Ital. sac.*, t. VII, p. 837.

Rédigé par M. Stephanus de Ortone.

Dates parfaitement exactes, l'indiction 14 commençant au mois de septembre, le jeudi 25 novembre est bien en 1255. Le pape est le seul souverain nommé, parce qu'à cette époque le royaume de Naples avait été déclaré dévolu au saint-siége.

Digitized by Google

PIÈCES DE MANFRED

AVEC L'INDICTION CÉSARÉENNE.

1250. FIN DE DÉCEMBRE. INDICTION 9.

Concession faite par Manfred à Berardo, archevêque de Palerme, en sa qualité de bailli du royaume et en exécution du testament de Frédéric II.

Dat. Fogiæ, anno dominice incarnationis 1250, mense decembris, IX ind.

Rocchi Pirri, *Eccl. Panormit. notit.*, lib. I, anno 1250.

1251. SEPTEMBRE. INDICTION 10.

Manfridus divi augusti imperatoris Friderici.... filius, Dei et sua gratia princeps Tarenti in Italia, et specialiter in regno Sicilie illustri domini regis Conradi Balius per presens privilegium notum facimus omnibus....

Privilége pour le débit des vins sur leur marché, accordé aux habitants de Trani.

Datum Trani anno dominice incarnationis millesimo ducentesimo quinquagesimo primo, mense septembris decime indictionis.

Davanzati, *Pr.* n° X.

1259. 18 NOVEMBRE. INDICTION 3.

Privilége en faveur des Cilentani.

Datum Ortæ anno dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo quinquagesimo nono, decima octava novembris, tertiæ indictionis, regnorum nostrorum anno secundo.

Digitized by Google

Tafuri, *Cens. di M. Spinello. Apud Murat.*, t. VII, p. 1061.

Manfred était monté sur le trône au mois d'août 1258 : donc, le 18 novembre 1259 il était déjà dans la seconde année de son règne ; l'iodiction est évidemment césaréeone.

1263. NOVEMBRE. INDICTION 7.

Manfridus, Dei gratia rex Sicilie.... presens privilegium per manus Petri de Alifia, notarii et fidelis nostri scribi, et sigillo majestatis nostre jussimos communiri.

Datum Ortæ anno dominice incarnationis MCCLXIII, mense novembris septime indictionis, regnante gloriosissimo domino Manfrido, Dei gratia excellente rege Sicilie, regni ejus anno sexto feliciter. Amen.

Presso il Sarni ; Esame delle tre pergamene, p. xxxiv.

Davanzati, p. 5, not.

Digitized by Google

Voici maintenant une pièce triple, montrant clairement ce que j'ai entrepris d'établir. C'est une déclaration de Lupo Pavonelle, juge de Trani, déclarant que, selon les lettres de Nicolao Freczia, maître procurateur royal et portulan d'Apulie, ce dernier a pris connaissance de deux diplômes du roi Manfred en faveur de l'archevêque de Trani. La déclaration de Lupo Pavonelle est datée de l'an de l'incarnation 1259, 10 mai, 2ᵉ indiction, au premier du règne de Manfred.

Les deux diplômes du roi, *dans l'ordre où ils sont relatés*, sont : le premier, daté de Versetina, 2 novembre 2ᵉ indiction (1); le

(1) Anno ab incarnatione Domini nostri Jesu Xristi millesimo ducentesimo quinquagesimo nono. Regnante domino nostro Manfrido, Dei gratia excellente rege Sicilie, anno primo, decimo die mensis madii secunde indicionis. Ego Lupo Pavonelle, regalis judex civitatis Trani, fateor me recepisse litteras ab egregio Nicolao Frecz., regio magistro procuratore et magistro portulano Apulie in hac forma. Prudentibus viris judicibus Luponi de Trano et Nicolao Frocca, etc. Pro parte domini Jacobi, venerabilis Tranensis archiepiscopi, presentata et obstensa fuerunt nobis subscripta duo sacra mandata regie potentie, quorum *primi* continentia talis est. Manfridus Dei gratia.....

Digitized by Google

second, daté d'Orta, dernier jour de février, seconde indiction. Que doit-on conclure de là, sinon que le 10 mai 1259, année où tombe l'indiction pontificale 2, était postérieur à l'époque où furent délivrés les deux diplômes dont Lupo Pavonelle atteste la réception par Freczia? que dans l'*ordre où ils sont relatés*, et qui doit être leur ordre chronologique, le premier diplôme a été donné au mois de novembre, et le second au mois de février précédents, et que la même indiction étant affixée aux trois pièces, elle devait nécessairement courir depuis un mois qui précédait novembre 1258?

Je terminerai ce long exposé de preuves en citant l'autorité du plus savant historiographe de la Sicile sur la question chronologique qui nous occupe.

« La Sicile ne diffère pas de l'usage géné-
« ral dans son calcul des années de J. C.;
« *mais les notaires ont conservé jusqu'à nos*

.....Datum Versetin., secundo novembris secunde indicionis. Item alterius mandati continentia talis est. Manfridus Dei gratia..... Datum Ortæ ultimo februarii, secunde indicionis. Davanzati, *Pr.* XIV.

Digitized by Google

« *jours* (*en* 1604, *ind.* 2) *l'usage particulier* « *pour leurs instruments, de fixer le com-* « *mencement de l'année au* 25 *mars*, quoi- « que le peuple et même les magistrats com- « ptassent depuis les calendes de janvier. « *Ainsi, lorsque nous disons : le* 18 *février* « 1630, *ils auraient dit : le* 18 *février* 1629. « C'est un vestige d'antiquité, et il montre « que les Siciliens ont suivi, dans le calcul « de leurs années de l'incarnation, le système « de Denis le Petit ; je ne vois pas cependant « qu'ils aient établi de différence entre les « années de l'incarnation et celles de la na- « tivité. Par là il sera facile de démêler les « difficultés causées par cette variété d'an- « nées, et de concilier le nombre des années « de J. C. avec le chiffre des indictions. Pour « celles-ci, les notaires et les Siciliens n'ont « jamais différé des autres peuples ; leur com- « mencement fut fixé en septembre. . . . . « Ciacconius, dans son *Isagoge ad vitas* « *pontificias*, établit que les indictions im- « périales commençaient le 8e jour des ca- « lendes d'octobre, c'est-à-dire, le 24 sep- « tembre, ainsi que l'avait institué Constan-

Digitized by Google

« tin ; et les indictions pontificales du jour « de la nativité de J. C. Cela suffira pour « concilier le désaccord apparent que l'on « peut rencontrer dans certains diplômes « entre le chiffre de l'indiction et les an- « nées (1). »

(1) Rocchi Pirri *Eccles. Panormit. notit.* anno 1144.

Digitized by Google

Le tableau suivant exposera notre système, entièrement conforme à celui de Pirro; il servira aussi de point de comparaison entre toutes les pièces que nous aurons à mettre sous les yeux du

	1er JANVIER.		25 MARS.	19 ou 24 septembre
	ANNÉE.	INDICTION.	ANNÉE.	indict. césarienne
Ere moderne	1230	3	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1230	4
Ere moderne	1231	4	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1231	5
Ere moderne	1232	5	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1232	6
Ere moderne	1233	6	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1233	7
Ere moderne	1234	7	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1234	8
Ere moderne	1235	8	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1235	9
Ere moderne	1236	9	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1236	10
Ere moderne	1237	10	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1237	11
Ere moderne	1238	11	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1238	12
Ere moderne	1239	12	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1239	13
Ere moderne	1240	13	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1240	14
Ere moderne	1241	14	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1241	15
Ere moderne	1242	15	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1242	1
Ere moderne	1243	1	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1243	2
Ere moderne	1244	2	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1244	3
Ere moderne	1245	3	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1245	4
Ere moderne	1246	4	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1246	5
Ere moderne	1247	5	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1247	6

Digitized by Google

lecteur ; c'est encore avec son assistance que l'on pourra se rendre compte de la chronologie du précieux appendice à l'histoire de Malaterra.

	1er JANVIER.		25 MARS.	12 ou 24 septembre.
	ANNÉE.	INDICTION.	ANNÉE.	indict. césaréenne.
Ere moderne	1248	6	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1248	7
Ere moderne	1249	7	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1249	8
Ere moderne	1250	8	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1250	9
Ere moderne	1251	9	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1251	10
Ere modeene	1252	10	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1252	11
Ere moderne	1253	11	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1253	12
Ere moderne	1254	12	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1254	13
Ere moderne	1255	13	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1255	14
Ere moderne	1256	14	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1256	15
Ere moderne	1257	15	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1257	1
Ere moderne	1258	1	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1258	2
Ere moderne	1259	2	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1259	3
Ere moderne	1260	3	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1260	4
Ere moderne	1261	4	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1261	5
Ere moderne	1262	5	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1262	6
Ere moderne	1263	6	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1263	7
Ere moderne	1264	7	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1264	8
Ere moderne	1265	8	.....	.....
Ere de l'incarnation (sicilienne)	.....	.....	1265	9

Digitized by Google

Du tableau précédent il résulte une observation très-importante. C'est que les seules pièces où l'année sicilienne de l'incarnation diffère de l'ère commune ou de celle de la nativité, sont délivrées entre le mois de janvier et celui de mars; et que celles qui diffèrent pour l'indiction césaréenne de l'indiction moderne, sont délivrées entre le mois de septembre et celui de janvier. Dans l'un ou l'autre système, il doit donc se trouver des pièces exactes sous tous les rapports, quelle que soit l'ère ou l'indiction suivie. Ce sont celles qui furent délivrées entre le mois de mars et celui de septembre. Alors, elles s'accorderont de tout point avec l'ère moderne; c'est ce qui arrive en effet, comme on a pu l'observer pour la charte de Monte Scaglioso déjà citée : les exemples en sont si communs que nous n'avons pas besoin de les rapporter.

Pour résoudre la question de déterminer quelle ère suivait l'auteur des Diurnali, nous n'avons réuni que peu de données dans ces travaux préliminaires : mais, comme nous le montrerons, si les dates mensuelles des Diurnali sont presque toutes fidèles, celles

Digitized by Google

des années semblent n'être exactes que par hasard. Je me suis efforcé d'établir, au paragraphe 1er de mon commentaire, que l'année adoptée par l'écrivain apulien était celle de l'incarnation; on verra au paragraphe 196 que cette pensée peut n'être qu'une simple conjecture. Mais, quelle que puisse être l'opinion des érudits sur notre hypothèse, sa vérité ou son inexactitude n'influe en rien sur les rectifications que nous allons proposer, fondées comme elles le doivent être sur des documents choisis et positifs. Je joins ici le tableau des séjours officiels des princes dont les Diurnali éclairent l'histoire : ce tableau est en partie copié du savant Raumer, en partie tiré de pièces authentiques dont ce grand historien n'a pas fait usage.

Digitized by Google

SÉJOURS DE FRÉDÉRIC II,

D'APRÈS LES PIÈCES DIPLOMATIQUES ET LES MEILLEURES CHRONIQUES.

1230. — INDICTION 3.

Janvier.....	Capoue.....	Rich. de S. Germ. p. 1017.
Fin de janvier...	Melfi.....	Id. ibid.
Avril.....	Foggia.....	Frœlich, Dipl. styr. 1, pr. 12.
7 avril.....	Foggia.....	Rich. S. Germ. 1017.
18 avril.....	Foggia.....	Mon. Boic. IV, 435. VI, 208. VII, 118.
30 mai.....	Capoue.....	R. S. Germ.... 1019.
2 juillet.....	S. Germano.....	Raynald. Annal. eccl. an. 1230, n° 4.
23-30 juillet....	S. Germano.....	R. S. Germ. 1023. Rubeis, 697.
31 juillet.....	Aquino.....	R. S. Germ. 1022.
1 août.....	Rocca d'Arce.....	Ibid.
24-28 août.....	Près de Cepernoo.	Ibid. 1023.
1 septembre.....	Anagni.....	Ibid.
Septembre.....	Près de S. Germano	R. S. Germ. 1024.
Décembre.....	Anagni.....	Hund. Metrop. I, 163.
25 décembre....	Precioa.....	R. S. Germ. 1025.

1231. — INDICTION 4.

28 février.....	Tarente.....	Reg. Greg. IX, an. 4, p. 461.
26 mai.....	Melfi.....	Cartepec. di Cestello. pr. 195.
Mai.....	Melfi.....	Camici, pr. 6, p. 78.
Juillet.....	Melfi.....	Goldast. de rego. Boh. app. 31.
Août.....	Melfi.....	Constitut. regn. Sicil. ap. Carcani, p. 225.

Digitized by Google

Décembre	Ravenne.....	Mon. Boic. VI, 208. Ludwig. reliq. XII, 630.
25 décembre....	Ravenne.....	R. S. Germ. 1028.

1232. — INDICTION 5.

Janvier-avril	Dans l'Italie supér.	Raumer. Gesch. der Hohenst. t. II, p. 574.
23 mai	Retour de Frioul en Apulie.....	Godofr. Monach.
18 juillet	Melfi.....	Barthol. ann.
Août.....	Melfi.....	Lünig. Spic. eccl. cont. 1. p. 972.
Août.....	Brindisi.....	R. S. German. 1030.
Septembre.....	Melfi.....	Sanitonius. 94.
Septembre.....	Foggia	R. S. Germ. 1030.
Septembre.....	Palerme.....	Ioveg. ann. 578. Pirro. agrig. eccl. notit. a. 1232.
Novembre	Girgenti.....	Pirro. ibid.
15 novembre....	Foggia	Pertz, Mon. germ. hist. t. IV, p. 298.
3 décembre.....	Precina.....	Maurisius 36. Murat. Ant. ital. IV, 481.

1233. — INDICTION 6.

Janvier.....	En Apulie.....	R. S. Germ. 1031.
Février.....	En Calabre.....	Id. ibid.
Mars.....	Politorium.....	Murat. Ant. ital. VI, 85.
Mars.....	Ferentino.....	Guillem. Habsburg. 78.
Avril.....	Messine	R. S. Germ. p. 1031. App. ad Gaufr. Malat. p. 604.
15 juin.....	Messine	Regest. Greg. IX. an. VII. pr. 243.
Juin	Messine.....	Mongitor Bullæ. 103.
Juin	Centorbi	R. S. Germ. 1032.
Juin	Catane.....	Pirro, 2-982.
12 juillet	Syracuse.....	Regest. Greg. IX. an. VII, pr. 267.
14 août.....	Castel S. Giovanni.	Murat. Ant. ital. VI, 86.
Entre le 25 et le 30 décembre..	Syracuse	R. S. Germ. 1033.

Digitized by Google

1234. — INDICTION 7.

Janvier.....	Messine.....	R. S. Germ. 1033.
Février.....	Retour de Sicile en Calabre et en Apulie.....	Id. 1034.
Mars.....	Foggia.....	Archiv. di Cava.
Avril.....	Capoue.....	Pertz, Mon. germ. hist. IV, 303.
Mai.....	S. Germano-Rieti.	R. S. Germ. 1034.
Juin-septembre..	Dans les États romains.....	Raumer, Gesch. der Hoh. t. II, p. 575.
Septembre.....	Retour dans le royaume.....	R. S. Germ. 1034.
Novembre.....	Foggia.....	Würdtw. Subs. IV, 406. Compagnoni. I, 106.
15 novembre....	Foggia.....	Pertz, Mon. germ. hist. IV, 307.
9 décembre.....	Foggia.....	Raynald. Annal. eccl. an. 1235, 30.
31 décembre....	Foggia.....	Lang. reg. Boic. II, 233.

1235. — INDICTION 8.

1236. — INDICTION 9.

1237. — INDICTION 10.

1238. — INDICTION 11.

1239. — INDICTION 12.

En Allemagne et dans l'Italie supérieure.	Raumer, Gesch. der Hohenst., t. II, p. 575, seq.

Digitized by Google

1240. — INDICTION 13.

Janvier-février...	En Toscane et dans les états de l'Église.....	Raumer, Gesch. der Hohenst. loc. sup.
Mars.....	Retour dans le royaume.....	R. S. Germ. p. 1044.
26 mars.....	Precina.....	Reg. Fr. II, 383.
28 mars.....	Foggia.....	Ibid.
30 mars.....	Tre-Santi.....	Ibid.
31 mars.....	Salpa.....	Ibid. 387.
1 avril.....	Orta.....	Ibid.
3-6 avril.....	Luceria.....	Ibid. 388, 390.
8-15 avril.....	Foggia.....	Ibid. 391, 396.
16 avril.....	Luceria.....	Ibid. 397.
17 avril.....	Celano de Capitanate.....	Ibid. 398.
20-26 avril.....	Foggia.....	Ibid. 398.
27 avril.....	Orta.....	Ibid. 403.
27-30 avril.....	Coronata.....	Ibid. 405, 407.
1-5 mai.....	Orta.....	Ibid. 408, 411, 236*, 240*.
5-6 mai.....	Foggia.....	Ibid. 240*, 243*.
Mai.....	D'Apulie à Capoue	R. S. Germ 1045.
Juin.....	S. Germano.....	Id. ibid.
Juin.....	Invasion de la marche d'Aocône...	Id. ibid.
Juillet-décembre.	Ascoli, Ravenne, Foligno, Faenza..	Raumer, Gesch. d. Hob. t. II, p. 580.

* Carcani, en plaçant ces dates à l'an 1239, a commis une faute d'autant plus grande que la pièce datée de Foggia 5 mai, porta l'indiction XIII, appartenant à l'an 1240. Le désordre des pièces originales l'aura induit en erreur, et cette conjecture paraît d'autant plus admissible que la première pièce de l'an 1239, datée d'octobre devant Milan, commence la 9e page de l'original. Les huit précédentes doivent donc être reportées à l'an 1240.

Digitized by Google

1241. — INDICTION 14.

Janvier-juillet ...	En Romagne....	Raumer, Gesch. d. Hoh., t. II, p. 580.
Septembre.....	En Campanie, S. Germ., Bénévent, Apulie, Foggia..	R. S. Germ. p. 1048.
Decembre.....	Foggia.....	R. S. Germ. ibid.

1242. — INDICTION 15.

12 janvier.....	Petra Santa.....	Murat. Ant. ital. I, 627.
30 janvier.....	Coronata.....	M. Paris, p. 513, 20, éd. Pelé.
Mai.....	Capoue.....	Lünig. Pars. sp. coot. IV, part. I, p. 341.
Juin.....	Avezzano.....	Antinori. 2, 105. Lang. regest. boic. t. II, p. 323.
30 juin.....	Bénévent.....	Dumont, Corp. dipl. t. I, 180.
Juillet.....	Camp près d'Aneganum.....	Mittarell. IV, 566.
Août.....	S. Germano.....	Ughelli, Ital. sacr. I, 556.
16 août.....	Foggia.....	Camici, preuv. X, p. 61.
Septembre.....	Melfi.....	R. S. Germ. p. 1050.
Tout l'hiver.....	Dans le royaume..	Id. ibid.

1243. — INDICTION 1.

Fevrier.....	Foggia.....	Verci. Stor. trivig. II, preuv. 86.
Mars.....	Foggia. Ind. XV(1).	Martene, Thes. nov. I, 1021.
Avril.....	Capoue.....	Sattler, Gesch. v. Würtemb. I, 708. Amiani II, pr. 49.

(1) On voit que l'indiction est ici défectueuse, puisque, césaréenne ou pontificale, elle doit être la première, soit pour l'ère de la nativité, soit pour celle de l'incarnation. Martene assigne à cette pièce l'an 1242, et cependant elle porte la date: Dat. Fogie anno dominicæ incarnationis MCCXLIII. Mense martio quintæ decimæ indictionis.

Digitized by Google

Avril.....	De Capoue à S. Germano, Ceperano, environs de Rome, retour dans le royaume.....	R. S. German. 1250.
21 juin.....	Brindisi.....	Marangoni, Memorie di Civita Nova, p. 271 (1).
26 juillet.....	Bénévent.....	Pertz, Mon. germ. hist. IV, 341.
8 octobre, 4 novembre.....	Devant Viterbe...	Raumer, Gesch. der Hoh. t. II, 581.

1244. — INDICTION 2.

Janvier, avril, août	En Toscane.....	Raumer, Gesch. d. Hoh. t. II, p. 581.
Novembre.....	Foggia.....	Marangoni, Mem. di Civit. 268.

1245. — INDICTION 3.

27 février.....	Foggia.....	M. Paris, p. 547, éd. Pelé.
Février.....	Foggia.....	Schultes, Gesch. v. Henneberg, I, 170.
25 mars. Décembre.....	En Toscane, en Lombardie, en Piémont, en Lombardie.....	Raumer, Gesch. der Hohenst., t. II, p. 581, 582.

1246. — INDICTION 4.

Mars.....	Devant Capaccio..	Append. ad Gauf. Malat. p. 605.
15 avril.....	Salerne.....	M. Paris, p. 622, éd. Pelé.

(1) Datum Brundusii 21 junii primæ indictionis. Il est bien démontré par là que cette pièce appartient à 1243, et non à 1248, comme il est dit, sans doute par une faute typographique, dans le texte de Marangoni. Aussi Raumer accompagne-t-il cette date du signe dubitatif et de l'annotation *folg. Jahr?* en la rangeant à l'an 1248. En effet, toutes les autres pièces qu'il a consultées prouvent que Frédéric II passa toute l'année 1248, indiction 6, en Lombardie et en Piémont.

Digitized by Google

Mai.....	Capoue.....	Lilio, 252.
Vers le 15 juillet.	Naples.....	Append. ad Ganfr. Malat. p. 605.

1247. — INDICTION 5.

Avril, août.....	Lombardie.....	Raumer, Gesch. d. Hohenst. t. II, p. 582.

1248. — INDICTION 6.

Janvier-décembre.	En Lombardie et en Piémont.....	Raumer, Gesch. der Hoh. t. II, p. 582.

1249. — INDICTION 7.

9 mai.....	Pise.....	Affo, Stor. di Parm. III, 386.
Juin.....	Bénévent.....	Hist. patr. monum. t. I, p. 1399.
Août.....	Melfi.....	Compagnoni. regg. I, 112.

1250. — INDICTION 8.

Octobre.....	Foggia.....	Affo, Stor. di Parm. III, 387.
17 décembre....	Fiorentino.....	Testam. Frid. II, ap. Pertz, Mon. germ. hist. t. IV, p. 356.

Digitized by Google

SÉJOURS DE CONRAD,

D'APRÈS LES PIÈCES DIPLOMATIQUES.

1250. — INDICTION 8.

R. (1)	Mars	Augsbourg.....	Monum. Boica. X. 51.
	Mai.....	Altznach.....	Mater. zur Oetting. Gesch. III, 215.

1251. — INDICTION 9.

R.	14 mai.....	Speier.....	Lang, Jahrbücher.
	Juin.....	Cham.....	Ibid.
	24 juillet....	Augsbourg.....	V. Hormayr. Beytrage zur Gesch. Tyrols. pr. 168.
	Octobre.....	München.....	Hist. dipl. novemb. II. 125. pr. 19.
	Octobre.....	Augsbourg.....	Mater zur Oetting. Gesch. III, 215.
4 décembre.....		De Verona à Legnago.....	Conradi. ep. ap. Petr. de Vineis, lib. 3, c. 77.
5 décembre.....		Vicenza.....	
11 décembre....		Portus Pisani (Piranii, *Pirano* en Istrie).....	

(1) L'initiale R. indique les dates tirées du tableau chronologique des séjours de Frédéric II et de Conrad, par Raumer, Gesch. der Hohenst., t. II, zweit. Beilage.

Digitized by Google

1252. — INDICTION 10.

Août.....	S. Germano.....	Dipl. ap. Rocch. Pirro, priorat. messan. not. 7, lib. 3, p. 1099. In Burmann. scr. rer. sic. t. 3.

1253. — INDICTION 11.

R.	4 mai.....	Barletta.....	Dipl. ap. Benev. S. Georg. in Murat Script. rer. ital., t. 23, p. 387.
	Juin.....	Devant Naples....	Davanzati, pr. 11.

Digitized by Google

SÉJOURS DE MANFRED,

D'APRÈS LES PIÈCES DIPLOMATIQUES.

1247. — INDICTION 5.

Avril, mai.....	En Piémont.....	Guichenon, Hist. généal. de la M. de Sav. pr. p. 71.

1250. — INDICTION 8.

Fin de décembre.	Foggia. Ind. 9....	Rocch. Pirri. notit. eccl. panormit anno 1250.

1251. — INDICTION 9.

Fin de septembre.	Trani. Ind. 10....	Davanzati, pr n° X.

1258. — INDICTION 1.

17 août.....	Palerme.....	Rocch. Pirr. chronolog. reg. sicil. ed Burmann. t. 5, p. 58. Id notit. eccl. Panormit. anno 1258.
Octobre.....	S. Gervasio.....	Baldassini, 42.
2 novembre.....	Versentina. Ind. 2.	Davanzati... Pr. n° XIV, 2.

1259. — INDICTION 2.

28 février.....	Orta.....	Davanzati, Pr. XIV, 3.
Mars.....	Orta.....	Dumont. I, 1, 209.

Digitized by Google

4 avril.....	Foggia.....	Pirro, Reg. cap. S. Petr. urb. pan. notit. anno 1256 (1).
20 mai.....	Trani.....	Davanzati.
Mai.....	Luceria.....	Malavolti, II, 1, 2.
Juin.....	Camp près de Lacuapenailia.....	Marang. Memor. 285.
Juillet.....	Camp près de Pescara.....	Campagnoni, I, 177.
18 novembre....	Orta P.. Ind. 3..	Paglia Stor. di Giovenazzo. fol. 95.

1260. — INDICTION 3.

Janvier.....	Foggia.....	Lami, Memor. I, 404.
Octobre.....	Foggia.....	Santini.... 303.
20 novembre....	Foggia.....	Malavolti, II, 2, 35.

1261. — INDICTION 4.

Juin.....	Acerra.....	Gregorio III. pr. pour l'an 1261.

1262. — INDICTION 5.

4 juillet.....	Nola?.....	Gallo, II, 91.
18 juillet.....	Palerme.....	Mongitor. Mons. SS. Trinit. monum. hist. c. 4, p. 30.
Juillet.....	Palerme.....	Davanzati, p. 8, not. 1. Mongit. loc. supr. p. 31.

1263. — INDICTION 6.

Avril.....	Orta.....	Lami, Memor. I, 494.

(2) Datum Fogæ 4 apr., 2 ind. On voit clairement par le chiffre de l'indiction que le millésime est défectueux dans la copie consultée par Pirro, puisque la 2e indiction appartient à l'an 1259, et non à l'an 1256.

Digitized by Google

13 août.....	Naples.....	Mugnos, Teatr. genealog. delle fam. nobil del. regn. di Sicil. lib. 4, p. 67.
Novembre.....	Orta. Ind. 7.....	Davanzati, p. 5, not. 1.

1264. — INDICTION 7.

Avant le 28 juillet.....	Sur les frontières des États romains, retour en Apulie.	Urb. IV. Epist. ap. Martene thes. nov. t. II, p. 82, seq.

1265. — INDICTION 8.

2 mai.....	Capone.....	Gallo, II, 93.
Avant le 15 août.	Près de Tivoli, à Cascia, Amalrice, Vicovaro, retour dans le royaume.	Clem. IV. Epist. ap. Martene thes. nov. t. II, p. 190.
25 août.....	Capone.....	Annotazioni critiche sopra un instrumento in pergamena del di XXXI genuaio 1233, etc. Anonym. napol.

1266. — INDICTION 9.

26 février.....	Tué à Benevent...	Lit. Carol. I ad Clem. IV ap. Lünig. Cod. ital. dipl. t. II, p. 969, 970.

FIN DE L'INTRODUCTION.

Digitized by Google

Digitized by Google

DIURNALI

DI MESSER

MATTEO

DI GIOVENAZZO.

Anno Dom. 1247. Federico Imperatore se ne tornao rutto da Lombardia, et venne a caccia con li falconi in Puglia. Nella fine del detto Anno incominciao a raccogliere gente, perchè se diceva, che volea passare in Lombardia. 1.

Alli 13. di Marzo 1248. nella Città di Trani uno Gentiluomo de li meglio, che si chiamava Messer Simone Rocca, avea una bella mogliere, et alloggiava in casa sua uno Capitano di Saracini, chiamato Phocax : se ne innamorao, e a mezza notte fece chiamare Messer Simone; et come quello aperse la porta della camera, intrao per forza, et ne lo cacciao da là senza darli tiempo, che si cauzasse et vestisse, et ebbe da fare carnalmente con la mogliere. Et la mattina che 2.

Digitized by Google

si seppe, si fece prestamente lo parlamiento, et andaro tre Sindici della Città, et Messer Simone, et dui frati di detta donna con la coppola innante agli occhi per la vergogna, che l'era stata fatta. Et trovaro lo Imperatore a Fiorentino, et se ingenocchiaro, gridando misericordia, et giustitia; et li contaro lo fatto. Et l'Imperatore disse: *Simone, dove è forza, non è vergogna.* Et poi disse alli Sindici. *Andate; cha ordinaraggio, che non faccia più tale errore; et se fosse stato del Regno, l'averìa subito fatto tagliare la testa.*

3. Alli 20. del detto Mese venne l'Imperatore a Trani a vedere la fabrica dello Castiello.

4. Alli 20. d'Aprile 1248. se seppe, che lo Cavarretto del Castiello de Bari volea far fuggire li presuni; et l'Imperatore mandao alla ditta Città de Bari Messer Andrea de Capua, ch' era Avocato Fiscale, et passò per Giovenazzo con dodici [a] alabardieri.

(a) abalastrieri.

5. Alli 22. del detto Mese si fece la justitia in Bari, et io [b] ci fui presente, et fu squartato lo Cavarretto, et dui famigli al Castiello; et fo tagliato lo capo a Messer Gulielmo de Tocco, et a Messer Lione de Santangelo, et ad uno Conte Lombardo, et a due Fiorentini. Et fo levata la Castellania a Messer Pietro Boccafingo, et data ad uno Saracino di Puglia.

(b) nce fui.

6. Alli 9. del mese di Giugno venuero in Puglia

Digitized by Google

sette Compagnie di Saracini; et foro assai gentili uomini, che aveano moglieri giovani et belle, che se ne andaro da Trani et da Bari in Schiavonia per paura; et Messer Taddeo de Sessa fece aver grazia a Giovenazzo, che non alloggiasse.

Alli 12. del detto Mese fo saccheata la Città di [a] Bitunto, et lo Episcopo ebbe bone mazzate. 7.

(a) Bitetto.

Alli 27. del detto Mese fo morto de trono Messer Zaccaria Medico di Polignano, che andava ad Andre a ritrovare lo Imperatore tra Molfetta et Jovenazzo. 8

Allo primo di Settembre 1248. Messer Pauluerio della Marra uccise uno Saracino, et li Cittadini di Barletta lo salvaro; et ne foro impisi dui, et la Terra ne pagò mille Augustali di pena. 9.

Allo dì di Santo Luca intrao a Barletta Messer Manfredo Prencipe di Taranto, figlio dell' Imperatore, et li dettero due millia Augustali, che facesse levare l'alloggiamento delli Saracini da Barletta; et andarono a Canosa, a Laviello, e a Minervino. 10.

Alli 5. di Novemb. fo lo terremoto grandissimo. 11.

Anno Domini 1249. l'Imperatore dette la figlia per moglie al Conte di Caserta di Casa de Aquino, et si fece la festa ad Andre. 12.

Digitized by Google

13. Alli 22. di Febraro si partero i Saracini, et iero
14. a fare guerra alle Terre del Papa. Questo Anno foro li grilli, et consumaro omne cosa in Puglia
(a) Calabria. piana, et in Capitanata, in Basilicata, et in [a] Calauria.

15. Alli 3. di Settembre 1249. Messer Berardo
(b) Russo. Caracciolo [b] Dusso venne Justitiero alla Pro-
16. vincia di Terra di Bari. Quest' Anno l'Imperatore fece gran denari, et fece venire da Sicilia et da Sardegna assai nave di grano; e valse dui Augus-
17. tali lo tumolo alla misura picciola. Del mese di Novembre andao l'Imperatore da Puglia in Sicilia, e non si sa perchè.

18. Alli 20. di Febraro 1250. ritornao l'Imperatore a Vieste a dismontare con quattro Galere.

19. Alli 13. d'Aprile vennero da Barbaria in Calau-
(c) Calabria. ria [c] dicesette Compagnie di Saracini, et alloggiaro per la Calabria, et Basilicata.

20. Lo mese di Maggio, che si dicea, che lo Imperatore volea ire ad Lombardia, li venne novella, ch'era stato sconfitto lo Re di Sardegna suo figlio, et presuni et sfracassati tutti li suoi seguaci: et però si dice, che non va più per questo anno. Et si dice ancora, che sta innamorato.

21. All'intrata d'Agosto 1250. fo posta per tutto lo Reame una colletta la più grande, che sia stata
22. mai posta, che se paghe uno tarì per capo. Il dì

Digitized by Google

di Santo Simone et Juda l'Imperatore venne allo Castiello di Bellomonte. Alli 5. di Novembre lo 23.
Justitiero Messer Berardo Caracciolo [a] Dusso (a) Russo.
andao a vedere l'Imperatore, et portaole settecento onze, che avea raccolto dalle collette. Et lo Imperatore se scorucciao fortemente, che non avea raccolto più, et le disse molte parole injuriose; et lo Justitiero gli rispose: *Signore, se non vi piace lo servire mio, proveditevi per altro, perchè le Terre stanno tutte povere.* Et lo Imperatore se adirao più forte, et se voltao a Messer Taddeo da Sessa, e disse, che se non fosse stato l'amor, che portava a Messer Giovanni Caracciolo (1), l'avria fatto jettare per li mergoli.

Alli 12. del detto Mese fo fatto Justitiero in 24.
Terra di Bari Messer [b] Rachalt frate dello Mi- (b) Raalch.
raglio di Sicilia, che era Mastro Portulano di Barletta, et era Saracino. Alli 15. fo jettato lo 25.
bando, che a pena de ire a Galera, omne persona avesse pagata la colletta per lo dì di Santo Andrea. Et lo dì di Santa Catarina lo Imperatore pigliao la via di Nocera. 26.

Alli 29. del detto Mese si è saputa la novella, 27.
cha l'Imperatore sta malato.

Allo 1. di Decembre quelli, che passaro per 28.

(1) *Caracciolo* se trouve dans le Ms. de Paris.

Digitized by Google

Jovenazzo, dissero, cha l'Imperatore sta malissimo.

29. Alli 9. si sparse fama, che era fore di pericolo.

30. Alli 13. che fo lo dì di Santa Lucia, morìo; e la sera innante avea mangiato certe pera con lo zuccaro, et disse, che la mattina venendo se volea levare, e questo Anno è lo 1250.

31. Alli 16. di Decembre alle 21. ore è venuta lettera da Manfredo Prencipe di Taranto, che va avisando le Terre da passo in passo della morte dello Padre.

32. Alli 23. del detto Mese ci andao Messer Coletta Spinello de Jovenazzo mio Zio, Sindico della Terra; et li foro dati XX. Augustali, che s'avesse fatta la tassa delle spese a se, et a soi famigli.

33. Alli 28. del detto Mese passao lo Corpo dello Imperatore, che lo portaro a Taranto, et io fui a Bitonte per vedere. Et andào in una lettica coperta di velluto carmesino con la sua guardia dèlli Saracini a pede, et sei Compagnie di Cavalli armate : che come intravano le Terre, andavano chiangendo l'Imperatore; et poi veneano alcuni Baruni vestiti nigri, insieme con li Sindici delle Terre dello Reame.

34. Alli 5. di Jennaro 1251. lo Conte deMolise, che era stato ad accompagnare lo Corpo dello Imperatore, alla tornata de Taranto venne a

Digitized by Google

Santo Nicola de Bari, et poi passao ad alloggiare a Jovenazzo con altri Baruni, et suoi Suffendetarj. Alla casa di mio Zio stette lo Conte; et in casa mia stette Princivalle de Sanguinè; et per l'altre case stettero Messer Corrado de Gambatesa, Messer Lione de Montagano, Messer Gerio Ruffo, Messer Bartolomeo de la Castagna, et Messer Gorone Monticello. Foro in tutto quaranta sette Cavalli, e foro tutti ben trattati.

Manfredo Prencipe di Taranto, che era restato Governatore del Regno, se mosse, como fo morto lo Patre, et andao a Napole; et come fu a Montefuscolo, seppe novella, che Papa Innocentio IV, avea mandato uno Breve a Napole, e a tutte le Terre delli Baruni dello Reame, che non dessero obbedienza a nullo, eccetto che alla Sedia Apostolica, perchè lo Regno era scaduto alla Chiesa; et perciò si [a] fermò lo Conte di Caserta a Napole per sapere l'animo de' Napolitani. 35.

(a) fermo.

Lo Conte di Caserta arrivò a Napoli alli 7. di Jennaro 1251. et li Napoletani li dissero a lettera di marzapano; che loro sono sfastiditi di stare tanti anni interdicti et scomunicati, et non volevano in nulla maniera dare obbedienza a chi vene senza Investitura et beneditione del Papa. 36.

Poi andao lo Conte di Caserta con Messer 37.

Digitized by Google

Stefano d'Evoli a Capua per fare dare l'obbedienza da' Capuani; et altretanto li fo risposto da' Capuani.

38. Alli 12. di Febraro 1251. se partio lo Prencipe di Taranto da Montefuscolo, et cavalcao per lo Regno con assai Saracini, et ne lassao tricento a Principato, et altri tanti in Basilicata per le Terre, che erano state di Casa Sanseverino, perchè si dubitava de Rugiero de Sanseverino, ch' era restato sulo di quella Casata, et è di dicisette anni in circa; et lo Papa l'havè dato per mogliere la figlia dello Conte de Fiesco sua parente stretta.

39. Alli 20. di Maggio si seppe, che Re Corrado era venuto a Verona, et vene a pigliare possessione di questo Reame. Alli 26. d'Agusto 1251. venne Re Corrado con l'armata de' Venetiani, et sbarcao a Pescara, e alla Montagna de Santo Angelo; e tutti li Baruni de lo paese erano a farli onore; et alli 29. venne a Barletta.

40. Del mese di Settembre si partio Re Corrado, e con tutto suo sforzo andao contra lo Conte d'Aquino, et lo Conte de Sora, che aveano alzato le bandere del Papa.

41. Lo dì di Santo Martino avendo ruinati quelli Conti, et arse e saccheggiate quelle Terre, andao a Capua; e Casa de la Leonessa, et d'Evoli la fecero arrendere.

Digitized by Google

A dì primo di Decembre 1251. Re Corrado pose Campo a Napole. 42.

Alli due di Jennaro 1252. venne lo Nuntio de lo Papa a parlare a Re Corrado in favore de' Napolitani; et Re Corrado mandao a dire allo Papa, che farìa meglio ad impacciarse delli uomini con la cherica rasa. 43.

Alli 25. d'Aprile in iorno di Santo Marco Re Corrado ordinò di dare l'assalto a Napoli con li Tudischi, e con li Saracini; et promese di dare tre paghe a quella natione prima, che entrava in Napoli : et foro d'accordio. Li Saracini combattero quella parte della Terra, che sta da Tramontana, et li Tudischi da banda Levante. Et venne nova, che ci moriro seicento Saracini, et poco manco Tudischi, et da quello dì mai più pensaro di dare assalto. 44.

Allo principio di Majo vennero le Galere da Sicilia; et a Napoli si comenzao a patire di grassa. Dello medesimo Mese vennero assai Baruni allo Campo del Re Corrado. 45.

Lo dì di Santo Joanne dello mese di Giugno useiro da Napoli per fin' a quattrocento uomini per la via della Grotta, che va a Pozuolo; et andaro alli Casali, et portaro gran refrescamento dentro Napoli; et Re Corrado pose subito le guardie, et fece chiudere le guardie et li passi dalli guastaturi. 46.

Digitized by Google

47. Alla fine di Settembre 1252. s'arrendeo la Città de Napoli ad patti; et Re Corrado fece grau iustitia, e grann' uccisioni. Et se li Soldati Lombardi, che erano allo Campo suo, non salvavano buona parte di Napolitani, averìa fatto ire a filo de spada tutti quelli, che potevano portare arme.

48. Alli 20. di Ottubre è tornato da Napoli Messer Donato Carducci, et dice, che Re Corrado avea fatto abbattere le mura de Napoli.

49. Alli 10. di Decembre 1252. Re Corrado ionse a Barletta, e tutta Terra de Bari andaò a presen-
50. tarlo. La Vigilia de Natale se partio, et andao a Melfi, et là volse fare parlamiento generale, et nce corsero assai Baruni.

51. Alli 24. di Febraro 1253. fo fatto parlamiento, et lo Conte di Caserta propose, che dessero allo Re trenta millia onze d'oro; et subito se mandaro li rescattaturi per tutte le Terre; et quelle, che tardavano a pagare, nce mandavano Tudis-
52. chi o Saracini ad alloggiare. Lo mese d'Aprile sequente fo saccheiata Ascole, lo Garegnone, Ce-
(a) Bitetto. 53. lenza, e [a] Bitunto. Et se lo Prencipe di Taranto non arremediava, poche Terre erano scappate
(b) Calabria. in Basilicata, in [b] Calauria, et in Principato.
54. In questi iorni cascao malato lo Re Corrado, et morio in cinque iorni, et lassao uno figlio di tre anni, che sta nella Magna.

Digitized by Google

Lo iorno di San Pietro de lo mese di Jugno 55.
1253. intrao in Napole Papa Innocentio, et pigliaone possessione per la Santa Chiesa; et scrisse Brevi a tutti li Baruni, et alle Terre di demanio, che venessero a darli obedienza. E tanto è venuto in fastidio a tutti lo govierno delli Tudischi et Saracini, che tutto lo Riame se allegra de tale novella grandemente. In quisto tiempo Matteo era di XXIII. anni, et me trovai a Barletta, et per vedere la Corte del Papa andai a Napole insieme con Messer Jozzolino de la Marra, che andao Sindico di Barletta.

A dì 26. di Julio arrivaimo a Napole, et quillo 56.
iorno proprio Messer Jozzolino predetto basciao lo pede allo Papa. Alla Corte de lo Papa trovaimo questi Signori: lo Conte di Fiesco nipote de lo Papa, lo Conte Ricciardo de l'Aquila, lo Conte de Fundi, lo Conte di Celano, lo Conte Landulfo de Aquino, che era stato cacciato da Re Corrado, et assai Conti Lombardi, et Messer Siniballo, et Messer Odorise de Sangro, et altri Baruni d'Apruzzo, et Messer Rugiero de Sanseverino capo delli forasciti del Regno.

Me vene proposito di notare per una delle 57.
gran cose successe in vita mia lo fatto di quisto Messer Rugiero de Sanseverino, come me lo contao Donatiello di Stasio da Matera servitore suo. Me disse, che quando fo la rotta de Casa

Digitized by Google

Sanseverino allo chiano de Canosa, Aimario de Sanseverino cercao de salvarse, et fugio in verso Biseglia per trovare qualche vasciello de mare, per uscirsene da Regno. Et se arricordao di questo Rugiero, che era piccierillo di nove anni; et se voltao a Donatiello, che venia con isso, et le disse: *A me abbastano questi dui compagni: va Donatiello, et forzati di salvare quillo figliolo.* Et Donatiello se voltao a scapizzacollo, et arrivao a Venosa alle otto hore, et parlao allo Castellano; et a quillo punto proprio pigliao lo figliulo, et fino a quaranta Augustali, et un poco di certa altra moneta, et uscio dalla Porta fauza, senza che lo sapesse nullo delli compagni; et mutao subito li vestiti allo figliulo, et ad isso, con uno Cavallo de vettura con uno sacco di amandole sopra, pigliaro la via larga, allontanandose sempre da dove potea essere conosciuto. Et in cinque iorni arrivaro alla Valle Beneventana a Gesualdo, dove stava Mess. Dolfo de Gesualdo Zio carnale di quello figliulo; et come lo vidde, disse a Donatiello: *Vatte con Dio: subito levamillo della casa; che non voglio perdere la robba mia per Casa Sanseverino.* Et Donatiello se aviao subito per portarlo a Celano, dove era la Contessa Maria Polisena sorore del detto Mess. Aimario da Sanseverino; et facea poco viaggio lo iorno per non stracquare lo figlio. Et come se

Digitized by Google

facea notte, lo ponea sopra lo Cavallo. Et come fo alla taverna de Morconente, venne ad alloggiare l'Arciprete di Benevento, et sempre tenne mente, quando lo figliulo mangiava, alla tavola delli famigli, che parea, che lo sfidasse; et mangiava assai delicato; et con tutto che andava con vestiti tristi et stracciati, parea sempre, che lo figliulo mostrasse gentilità. Et domandao a Donatiello, che l'era chillo figliulo, et Donatiello rispose, che l'era figlio. Et l'Arciprete rispose : *Non te assimiglia niente.* Et esso replicao : *Forse Moglierema m'averà gabbato.* Et poi li fece granne interrogationi; et quando andao alla camera a dormire, intese Donatiello, che l'Arciprete tra se parlava di questo figliulo. Et Donatiello happe paura, che non lo facesse pigliare. Et così a Dio et alla ventura entrao nella camera, et se li ingenocchiao a pede allo letto, dove stava corcato l'Arciprete, et le disse in confessione tutto lo fatto, et pregaolo per amor di Dio, che volesse ponere in salvo chillo povero figliulo. L'Arciprevete le disse : *Non dicere niente a nullo chiù, et sta di buono animo.* Et lo fece ponere sopra lo Carriaggio, et venne isso a la via di Celano, e lo appresentao salvo alla detta Contessa, et così scappao. Et quando la Contessa lo vedde così stracciato, scappao a chiangere, cha lo havea saputo otto giorni in-

Digitized by Google

nante de la rotta; et lo fece recreare, et ponere subito in ordine. El perchè era una sagace femina, lo mandò subito con quattordici Cavalli a trovare lo Papa, perchè Casa Sanseverino era stata strutta per tenere le parti della Santa Ecclesia. Et nce lo mandao assai raccomandando; et lo Papa ne havea assai pietate; et ordinao, che se dessero mille Fiorini lo anno a Donatiello per lo governo suo. Poi da là a dui anni morì la Contessa di Celano, et lassao vintiquattro milia Fiorini allo detto Mess. Rugiero. Et poi lo Papa dui anni innanti, che moresse l'Imperatore Federico, li dette per Mogliere la sorore del Conte de Fiesco; et allora le dette mille onze d'oro per subventione, et per mantenere li forasciti di Napole et dello Regno, che tutti fecero capo a Mess. Rugiero, che era fatto uno bello giovane e dispuosto. E tutto questo, come l'haggio scritto, me l'haveva contato Donatiello dè Stasio de Matera, che allo presente sta con lo detto Mess. Rugiero de Sanseverino.

58. Alli 27. del detto mese de Luglio Manfredo Principe di Taranto venne a dare l'obedienza allo Papa, et onneuno se ne maravigliao assai; perchè era frate di Re Corrado, et se dice, che è tutore del suo figliulo, che sta alla Magna.

59. Lo dì di Santa Maria de la Neve del mese d'Agusto 1253. lo Papa cantao la Messa a Santa

Maria Maiure de Napole con grandissime cerimonie.

Alli 8. del detto mese lo Papa fece lo parlamiento, et se mandaro per le Provincie le genti dello Papa. Et lo Principe di Taranto promise de farene ire li Tudischi, se le davano le paghe. 60.

Lo primo di Settembre Mess. Messentio Rocha de Trani assaltao Mess. Zaid Saracino Justitiero de Terra de Bari tra Santo Elemo et lo Vetrale, e li dette la sequita chiù di tre millia, et ammassao tre Saracini de sua Compagnia (1), et isso a pena si salvao per bontà dello suo Cavallo. 61.

Alli 4. del mese di Settembre lo Papa a preghiere di Mess. Rugiero de Sanseverino mandao in Terra di Bari per Justitiero Mess. Federico de Morra, e Mess. Brandino Ursino con dudici squadre di Cavalli. Lo Principe de Taranto l'avea pregato, che ce mandasse [a] Berando Capece de Napole, ma il Papa non volse. Et io notai, che quando Mess. Rugiero de Sanseverino, et altri [b] forastieri dello Reame scontravano Manfredo, non le levavano la cappola. 62.

(a) Berardo.

(b) forasciuti.

Alla fine di Settembre vennero dui Capitani delli Tudischi, che erano alloggiati in Terra 63.

(1) Ce membre de phrase, *et ammassao tre Saracini de sua compagnia*, se trouve dans le Ms. de Viterbe et dans celui de Paris.

Digitized by Google

d'Otranto, a trattare accordio con lo Papa, et ce stettero fino allo dì di San Simone et Giuda. Et se dice per Napole, che lo Principe de Taranto dà uno culpo allo cerchio, et n'autro allo tompagno, et secretamente consiglia i Tudischi, che non si accordino. Et lo Cardinale di Fiesco se nce accorda, et consiglia lo Papa, che haggia speranza di havere loro arme senza sangue per mezzo dello Prencipe; ma chillo le dà parole, perchè vede, cha lo Papa è vecchissimo, e non può campare troppo à lunga.

64. Lo iorno d'Ogni Santo 1253. lo Papa cantao la Messa allo Piscopato de Napole; et lo iorno sequente se partio de Napole Mess. Jozzolino de la Marra, et tutti li altri Sindici di Terra di Bari, et io con loro; et se non era che Mess. Gulielmo della Marra di Serino nce dette bona compagnia, eramo assassinati tutti da li malandrini tra Avellino et la Grotta Menarda.

65. La notte di Santa Caterina fo lo tremolizzo per tutto lo Reame.

66. Lo dì della Concettione di nostra Donna Mess. Jacopo Savello Capitano de le genti de lo Papa dette una rotta alli Saracini di Nocera sotto Santo Bartolomeo in Gualdo.

67. Alli 10. di Decembre 1253. se disse, che lo Papa stava male, et alli 12. del detto mese passao uno per lo chiano de Melfi, et andao in Terra

Digitized by Google

di Otranto, et disse che havea lassato lo Papa disperato da li Medici in Napole.

Lo iorno di Santo Thomaso Apostolo, Manfredo Prencipe de Taranto radunao in Terra d'Otranto tutti li Tudischi, et vennero ad Altamura; et in chillo medesimo tiempo Messer Jacopo Savello [a] venne con tutte le genti a trovare Messer Brandino Ursino, che era alla Cirignola, et mandao Messer Federico de Morra a Napole allo Collegio delli Cardinali. Ma poichè intesero, che li Saracini di Nocera di Puglia erano usciti in campagna, pigliaro anche loro la via di Napole; et a pena che foro partuti, Messer Zaid con due compagnie di Saracini incomenzao da Monopoli ascendendo per fino a Barletta, fece alzare per tutta Terra de Bari le bandere de Corradino; et in Trani fece abbattere a terra le case di quelli di Rocca, perchè non possette havere in mano li patruni, che se n'erano fuggiti in Schiavonia. 68.

(a) Jacopo Savello et.....venero.

Lo Prencipe Manfredo dopoi ch' ebbe adunato tutto l'esercito con li Saracini, pigliao la via de Basilicata, et rompio Princivalle de Grimaldo Genoese, che era là con la gente dell' Ecclesia, et happe in pochi dì le Terre, che foro di Casa Sanseverino. 69.

In questo Anno 1253. li Napolitani dapoi la morte di Re Corrado haveano incomenzato a fare 70.

Digitized by Google

le alte mura della Città, *antichissime fatte ad quadroni di pietra dolce senza calce perciò ad ampliare alquanto il compreso vecchio, forono poi in progresso di tempo dal Re Carlo primo finite* (1), et fecero fermare Messer Jacovo Savello, et Messer Brandino Ursino con le genti, per tenerse, finchè si facea l'altro Papa.

71. Alli 14. di Marzo 1254. lo Prencipe Manfredo passao in Sicilia, dove se disse, cha trovao gran tesoro allo Castello di Palermo.

72. Alla fine del detto mese corse traversa una Galeazza di Veneziani alla marina di Molfetta; et Almnz Saracino, ch'era Viceammiraglio, n'happe gran ricchezze.

73. Alli 6. d'Aprile fo una gran fortuna, et cascao lo campanaro di Santo Nicola.

74. Lo mese di Maio passao lo Prencipe Manfredo, et andao in Capitanata, et portao solo sei squadre di Tudischi.

75. Quisto Anno 1254. salio la entrata della Dohana delle pecore a cinque millia et ducento onze.

76. Dello mese d'Octubre nascio a Reggio uno figlio con tre teste, et morio subito.

77. Nell'Anno 1255. li Cardinali, che erano stati

(1) Ce passage, imprimé en caractères italiques, est extrait du manuscrit de Paris, où il est placé comme une addition, et ne paraît pas être de la même main que le reste.

Digitized by Google

in discordia un'anno et mese, crearono Papa Alessandro IV. de Anagne.

A chisto tiempo, che fo di Febraro, lo Prencipe Manfredo se trovao a Capoa, et mandava a sollicitare li Napolitani, che se arrendessero, et nón ci facea ire vittuaglie. 78.

A chisto tiempo venne l'Archipiscopo di Foligno mandato dal Papa al Prencipe Manfredo, che sotto pena di scomunica tornasse alla obbedienza de la Ecclesia isso, et tutte le Terre, che avea pigliate; et isso rispose, cha lo Reame era de lo Nepote. 79.

Et allora tutti li [a] forastieri del Regno si adunaro, et mandaro allo Papa, cioè Messer Rugiero Sanseverino, et Messer Helia de Gesualdo, et Messer Federico, et Messer Nufrio de Morra, et Messer Pandolfo de Fasanella, et Messer Aimario de Sanseverino; et lo pregaro, che li tornasse et aiutasse a tornare alle case loro. Et lo Papa fece prestamente Legato Apostolico lo Cardinale Ubaldino, et fece fare gente per tutte le Terre della Chiesa. 80.

(a) forasciuti.

Lo Prencipe Manfredo se partio subito da Capua, et andao in Sicilia a pigliare denari et genti. 81.

Alla fine d'Aprile 1255. entrao lo Legato nello Reame con gran gente, ma la più parte accoglietiva de forasciti, et coniunti con la gente d' arme, che erano in Napole, venne alla volta 82.

Digitized by Google

di Puglia, et senza contrasto venne a Barletta, et subito trovao la obedienza, perchè alzao le bandere de lo Papa.

83. Alli 15. di Maio passao a Trani, et poi scorse fino a Monopoli, et se le dettero tutte le Terre di Terra di Bari, salvo Hostuni, perchè ce stavano Tudischi.

84. Alli 17. di Giugno lassao gente a Monopoli, a Mola, a Polignano, a Bari, a Molfetta, Trani, Barletta, et se ne tornao malato in Terra de Lavore.

85. Allo principio d'Agosto vennero molte Galere da Sicilia a scorrere le marine di Terra di Bari, et nce era nova di fare alzare le bandere de Suevia ad alcune delle Terre de marina.

86. Lo dì di Santo Bartolomeo de Augusto 1255. io mi trovai a Barletta, et se vedde una bella battaglia, perchè una Nave de Ancona era venuta a caricare grano a Barletta, et stava aspettando lo viento; et vennero quattro Galere a combatterla, et erano due Galere Siciliane; et una di esse era di Messer Simone di Vintemiglia, et una era di Sorriento di Messer Paulone Donnorso, et una di Pozzuolo di Messer Herrico Spadainfaccia di Costanzo. Et attorniaro la Nave, et l'aveano redutta a male partito, perchè la Galera Pezzulana et la Sorrentina l'aveano stretta tanto, che ne erano sagliuti undici, et combattevano lo

Digitized by Google

Castiello de poppa, et tuttavia ne saglieano dell'altri; quando se levao un viento tanto forzato, che destaccao la Nave de mezzo le Galere, et restaro scornate con perdita de chilli, che nce erano sagliuti; et de chilli, che voleano saglire, ne caddero a mare, et non se ne salvaro se non pochi, che seppero natare.

Lo dì sequente Messer Jozzolino della Marra me mandao alle Galere, che stavano allo Faro de Ofanto, per recattare lo Nepote, che era figlio di Messer Petrillo Acconciaioco de Raviello con una lettera diretta a Messer Giovanotto Salvacossa, che era padrone della Galera de Ischa, et li era un poco parente. Et se per Messer Joanotto era, io averia avuto lo presone senza ricatto; ma li altri Patruni di Galere non volsero, et dissero, cha Messer Petrillo Acconciaioco era molto ricco; et se volea lo figlio, mandasse a recattare Proculo Venato gentilhuomo de Pozzuolo, et Gioseppe Domini Marini, et Gerio Mastroiodice de Sorriento, che erano stati presuni sopra la Nave. Et così designaro di fare. Et Messer Petrillo mandao na Fragata in Ancona a recattare chilli tre; et tra una et un'autra li venne chiù di quaranta onze, perchè non possette avere li presuni se non per diece onze l'uno. 87.

In questo tiempo si sappe, che era venuta 88.

Digitized by Google

nova da Sicilia, che era morto nella Magna lo figlio di Re Corrado. Et lo Prencipe di Taranto si fece incoronare in Palermo, et se chiama Re Manfredo.

89. Alli 11. di Settembre passao Re Manfredo in Calabria, et dette licenza a gran parte delli Tudischi, che erano allo Reame; et isso andao per Calabria et per Principato, et facea gratia a tutte le Terre da dove passava, et fece assai Cavalieri.

90. La Vigilia di Santo Matteo entrao in Salierno como a Re, et spartio per li Casali di Salierno li Saracini.

91. Alli 9. di Settembre passao lo Conte Jordano da la chiana di Melfe, et andao a Nocera de Puglia.

92. Alli 13. venne Messer Rugiero de Sanseverino, e Messer Pandolfo de Fasanella mandati da' Napolitani a radunare le genti, che stavano sparse per Terra de Bari, et portarole a Napole, et prima chille de Barletta, et po tutte le autre, non se voleano movere, se non aveano tutte le paghe, che doveano avere.

93. Alla fine dello detto mese di Settembre lo Conte Jordano se partio con tre millia Saracini da Nocera, et per la via di Crepacore andao ad affrontare Re Manfredo, (1) alla chiana de Santo... et insieme se ne vennero a Nola.

(1) *Alla chiana de Santo.....* est tiré du Ms. de Paris.

Nello principio di Octubre 1255. Re Manfredo 94.
mandao li Ambasciatori ad Napole, che se volessero arrendere.

Alli 6. dello detto mese Mess. Donatiello de 95.
Stasio de Matera venne da Napole, et portao la novella, cioè cha li Napolitani non potevano pagare le genti, perchè stanno arredutti ad estrema povertate; et perchè lo Papa stava così friddo, loro non volevano essere destrutti co chilla speranza, come allo tiempo de Papa Innocentio. Lo iorno de Santo Luca venne la Novella a Barletta, che Napole si era arrenduta, che Re Manfredo li havesse promiso di farele buoni trattamenti; et allora tutti li forasciti de lo Reame restaro afflitti, et disperati.

Alli 26. allo chiano di Canosa vennero li forasciti ad unire tutte le genti de arme de lo Papa, et se partero per la via di Capitanata; et disfecero Fiorentino, Dragonara, et uccisero tutti i Saracini, che se nce trovarò; et dettero dui assauti a Nocera, et non la potero pigliare, et se ne usciro da Apruzzo. 96.

In lo iorno de Santo Simone et Juda se fece lo 97.
parlamiento fora Santa Maria de Barletta, et nce foro tutti li Sindici della Provincia a vedere, che se avea da fare; et tutti stavano in paura, che tutti li guai non vengano sopra de loro. Et allora 98.
venne la lettera da Mess. Asprene Caracciolo

Digitized by Google

Russo, ch'era frate per parte de mamma di Mess. Jozzolino della Marra. Et scriveva, contando l'intrata di Re Manfredo a Napole, et che havea fatto trenta tre Cavalieri, et che stessero de buon'animo, cha isso volea havere buono accordio con lo Papa, et essere buono figlio de Santa Madre Ecclesia. Et se arrecordao de l'Arciprete Caracciolo, che era stato Mastro suo, et addomandao, che n'era de li suoi. Et li fo ditto, cha nce erano dui Neputi; et se li fece chiamare, et li fece Cavalieri, et li donò cinquanta onze de provisione; et l'uno se chiamava Mess. Anselmo, et l'altro Mess. Riccardo Caracciolo; et cha volea fare perduono generale: Et con questa lettera se dette speranza a tutti.

99. Lo dì de Onnesanto andao a Napole Mess. Coletta Acconciaioco; et Mess. Stefano Pappalettere a dare obedientia a Re Manfredo, come a Sindici di Barletta.

100. Alli 3. di Novembre si disse, che lo Re avea mandato tutte le genti a svernare in Campagna di Roma.

101. Alli 6. del detto mese si bandio a Barletta lo indulto generale a tutti et qualsivoglia forasciti de lo Reame; ma poco persune de conto se ne fidaro; perchè de tutti chilli, che erano fora del Regno, non se ne tornao nullo, eccetto che Mess. Pauluccio della Marra.

Digitized by Google

Alli 14. del detto mese venne la lettera da Messer Stefano Pappalettere, cha haveano trovato lo Re molto gratiuso, et cha havea fatta bona cera a tutti, et cha volea fare chillo dì la festa di Santo Martino; et erano stati convitati assaissimi Napolitani. 102.

Lo dì de Santo Andrea se sappe, cha lo Re Manfredo era iunto a Capua, et a Sessa, et cha fece venire allo Contato de Fundi sette stendardi di gente d'arme, et così levao alla Santa Chiesa chillo Contato, che nce l'havea donato lo Imperatore Federico, et li havea dato lo fiume dello Garigliano per confine. 103.

(1) Chisto Anno Re Manfredo fece le feste di Natale ad Civita di Chieti, et per tutte le Terre de Apruzzo have fatto Cavalieri. 104.

Anno Dom. 1256, de Jennaro Re Manfredo venne in Puglia a fare la caccia de la Incoronata, cha avea sette anni, che non era stata fatta; et nce foro chiù de mille et quattrociento persune. Et lo Re volse, che chi pigliava la caccia, fosse la sua; et fo pigliato uno numero infinito di salvagina. 105.

---

(1) Ce paragraphe manque dans l'édition de Muratori, mais il se trouve dans le Ms. de Viterbe et dans celui de Paris. Nous avons suivi ce dernier pour le commencement du paragraphe suivant.

Digitized by Google

106. Alla fine del detto mese Re Manfredo fo a Siponte, et designao di levare la Terra da chillo mal'aere, et di ponerla, dove sta mo, et chiamarla dal nome suo Manfredonia.

107. Lo dì della Candelora lo Re fece la entrata a Barletta, et li uscirono incontro fino allo Ponte settecento persune in processione con le palme in mano cantando, et dicendo: *Benedictus qui venit in nomine Domini.*

108. Alli 20. di Febraro 1256. vennero in Barletta li Ambasciaturi della Reina moglie del fu Re Corrado, et de lo Duca di Bavera. Et Re Manfredo li ricevette con grande honore.

109. Alli 24. del detto mese Re Manfredo dette audientia in pubblico alli dicti Ambasciaturi; et uno di loro, che era uno Abbate vecchissimo, fece lo sermone, et disse, cha Corradino figlio del Re Corrado è vivo; et perciò lo pregava la Reina, et lo Duca di Bavera, che voglia lassare chisto Reame, perchè [a] chillo piccirillo è lo Padrone, come è di dovere; et che castigasse chilli, che l'haveano ditto la mensogna della sua morte. Et lo Re Manfredo li fece una sagia risposta, dicendole, cha lo Reame era perduto per chillo figliulo, et cha isso se l'havia recuperato per viva forza da mano di due Papi, come era notorio a tutto lo Munno; et cha lo Papa, et la gente de lo Reame non haveriano comportato di fare chiù

(a) per chillo piccirillo come è di dovere.

Digitized by Google

signoreiare la natione Tudischa; ma che isso se ne contentava tenere chisto Reame sua vita durante, et poi lassarelo a Corradino; et eha la sua Madre faria assai buono a mandarelo a crescere a quà, et a pigliare i costumi Italiani, perchè isso se l'haveria tenuto come a figlio.

Lo primo di Marzo (1) 1256 se partero li Ambasciaturi et se dice che lo Re Manfredo mandao ad donare Corsieri a lo Duca de Bavera e certe gioie a lo Duca de Scocia de prezzo de mille onze, et in detto giorno primo de Marzo lo Re Manfredo dette l'officio di Guistitiero a Messer Lionello Faiella de Napole, lo quale fece lo ingresso a Barletta. 110.

A questo tiempo lo Re Manfredo fece Commessario per mare e per terra Messer Marino Capece sopra lo apparecchio della fabrica de la Città di Manfredonia, che volea fare; et si è mandato per travi a Schiavonia, et fo condotta gran calce, et arena, et petre, et altre cose, che li boi di Puglia hanno assai che fare. 111.

In questo mese di Marzo lo Re mandao in Sicilia et a Lombardia a far venire dui Astrologhi, perchè esso crede forte alli punti de le 112.

(1) Tout le membre de phrase entre le millésime 1256 et les mots *de Marzo* inclusivement est tiré du Ms. de Paris.

Digitized by Google

Stelle; et questo fece solamente per mettere a buono punto la prima petra.

113. Lo mese d'Aprile in iorno di Santo Giorgio Re Manfredo fo in persona a desiguare lo pedamiento de le mura, et a squatrare le strade di Manfredonia.

114. Et de lo detto mese, Anno Domini 1256. fe posta la prima petra in quella Città, et se accomenzao a fabricare da la banda di Levante; et nce lavorano chiù de settecento homini.

115. Lo Maio sequente lo Re se ne andao a Taranto, et da là se ne passao in Sicilia, perchè se disse, cha erano scoperte rebelliuni in favore della Ecclesia.

116. Alli 2. di Settembre in Barletta foro a parole Messer Lionello Faiella Justitiero con Raiel Saracino, ch'è Portolano; et da le parole vennero a iochi de mano; et lo Justitiero restao feruto in faccia; et lo Portolano habbe una mala cortellata in capo. Et lo Justitiero ne lo mandao presune così feruto et buono allo Castiello dello Monte.

117. Alli 13. del detto mese lo Conte di Caserta, che era restato Vicerè di Napole, mandao Mess. Andrea de Capua per Commessario a fare lo processo; et come fo a Barletta, vennero li parenti dello Portolano a pregarelo, che lo facesse scapulare, o che mettesse presone lo Justitiero

Digitized by Google

ancora. Et Messer Andrea disse, cha non potea fare niente, finchè non vedeva, chi appe colpa alla impicica; et fece esaminare assai de Barletta. Et uno Saracino se partio subito, et in cinque iorni tornao, et portao ordine, che Mess. Taddeo de Sessa facesse portare lo presone a Barletta, acciò se potesse governare la feruta : et così fu fatto..

Alli 26. del detto mese se partio Messer Andrea, et mandao la copia dello processo a lo Re in Sicilia; et Raiel restao pure presone a Barletta; et così fo publicato, che non era corpa nulla de lo Justitiero; et cha era stata presuntione di chillo Saracino, che tutti dicevano, che non si potea comportar chiù. 118.

Alli 28. si sappe a Barletta, che Messer Andrea de Capoa era stato arrobbato alla Torre de la Manna, et quattro Alibardieri, et tre famigli suoi foro bastonati da li Malandrini. Et se tene per certo, che foro Saracini, et a pena li lassaro le camise in duosso. Et subito da Barletta li Sindici le mandaro vestiti, et tutte cose necessarie. 119.

Et l'Ottobre sequente in Capitanata se fecero gran processi per trovare, chi erano stati; et foro martoriati assai Pecorari de Apruzzo; ma non se ne possette saper niente. 120

Lo primo di Novembre venne Messer Marino 121.

Digitized by Google

Capece, che era soprastante alla fabrica de Manfredonia, et mostrao una lettera de lo Re, che lo Justitiero, et lo Portulano facessero pace; et così fece cavalcare lo Portulano, che andava ancora con lo capo infasciato, et insembra andaro ad Andre, dove era lo Justitiero; et là li fece fare pace.

122. Le Feste di Natale se fece intendere a tutte le Terre de lo Reame, cha lo Re havea maritata la prima figlia sua, et l'havea data allo Figlio de lo Re d'Aragona, et che si apparecchiassero a pagare lo maritaggio.

123. Lo mese di Jennaro 1257. iero tre Fatturi con gran pressa raccogliendo lo maritaggio, perchè dicevano, cha lo Aprile sequente venevano le Galere de Catalani a pigliare la Zita.

124. Alli 14. di Febraro stette lo Justitiero Messer Lionello Faiella con molti altri gentili uomini di Trani et di Barletta a caccia a la Trinitate; e nce intravenne una grande sciagura; et fo, che Messer Azzolino Russo de Napole Nipote de isso Justitiero corriendo appresso a uno Lepore, se spezzao lo cuollo: et era uno bello et valente giovane.

125. Alli 27. del detto mese venne [a] Bisichavez Saracino Justitiero d'Apruzzo con due Compagnie di Saracini, et portao nove salme di denari a Taranto, per mandarle in Sicilia. Et allhora

(a) Bisichavetti.

Digitized by Google

Messer Lionello Faiella cavalcao per la Provincia recogliendo; et nello primo di Marzo pigliao, et portao a Taranto quattro millia et ducento onze d'oro; in tanto che si dice, che a chisto maritaggio di sua figlia lo Re nce avanza chiù della mitate, perchè non l'ha dato più de trenta millia onze di dote; et ne ha recoverato da questo Reame et da la Sicilia chiù di settanta millia. 126.

La prima settimana de Maio venne la nova, cha erano venute le Galere de' Catalani, per portarene la Zita in Hispagna; et la Reina moglie di Re Manfredo ne sta assai mal contenta di tale parentezza : tanto sono venuti li Catalani male in ordine et scontienti. 127.

Alli 24. di detto mese si sappe, che le Galere crano partute da Palermo, et cha lo Re venne da Sicilia in Calabria. 128.

Lo Giugno sequente lo Re cadio malato a Caserta, et stette in fine di morte. 129.

In chisto tiempo lo Re donao Jovenazzo a Messer Jordano Lanza Piamontese, et ne lo fece Conte; et se dice, che li è frate consobrino per parte di mamma. 130.

Lo Settembre sequente venne Messer Rinaudo de Aquino ditto de la [a] Crotta Justitiero in Terra di Bari, et de Terra d'Otranto, lo quale non era stato mai ad altra Justitieria. Et se par- 131.

(a) de la Grotte.

Digitized by Google

tio Messer Lionello Faiella de Napole con multo buono nome, che havea ben governato; et in tiempo suo la Provincia nostra non habbe mai otrasio nullo dalli Saracini; et li foro mandate per fino a Napole chiù di diece onze di presiento.

132. Al dì 10. d'Octubro Re Manfredi venne a Foggia a fare la caccia, et nce vennero assai gentili huomini de Napole.

133. Alli 27. del detto mese lo Sindico di Barletta andao a presentare lo Re insembra con molti altri della Provincia.

134. Lo iorno sequente happe a soccedere uno granne errore, cha iu presentia de lo Re uno Saracino, che era Capitano della guardia de lo Re, dette una spontonata a Messer Mazzeo Gritto de Napole Cavaliere; et Messer Mazzeo se voltao, et le dette tale schiaffo, che lo scommao de sangue; et se posero mano [a] alle pome li Saracini della guardia et li Napolitani. Et se li Baruni, che erano intorno al Re non se ponevano in mezzo a spartire, nce succedea assai chiù scandalo et morte de molti; ma ne foro feruti assai da l'una et l'altra parte. Lo Re como fo acquetata la briga, commandao, che fosse tagliata la mano a Messer Mazzeo; et subito li gentili huomini di Napole andaro allo Re a pregarlo, che lo avesse per raccomandato, et non

(a) a l'arme.

volesse stroppiare un tale gentil'huomo ad petitione de uno cane Saracino, che havea havuta presuntione di ponere la mano aduosso a Messer Mazzeo, che era stato fatto Cavaliero per mano di sua Maestà. Et Messer Liguoro Caracciolo sopra di questo fece da parte di tutti uno longo sermone. Et lo Re li disse, cha non ne poteva fare di manco; ma che per l'amor loro voleva, che li tagliasse la mano mancina. Poi l'altro iorno lo Re addomandao, come stava Mazzeo, et le dissero, che era stato in pericolo di morire de spasimo; et lo Re lo mandao a vedere, et li mandao cento Augustali, et levao chillo Saracino da chillo officio, et fece un'altro per Capitanio della sua guardia.

Da Foggia andao lo Re tre volte a vedere la 135.
fabrica di Manfredonia, et ordinao, che se nce facesse una Campana grossissima, che se senta cinquanta millia dentro terra; et tale, che se potesse presto venire a soccurso, se Manfredonia fusse stata assaltata da'nemici, mentre era poco habitata. Et da chilla hora se disse, cha lo Re volea capare dalle Terre grosse de tutta Puglia tante Casate per terra pe fare Manfredonia Terra di tremilia fochi.

Lo secondo di Decembre lo Re venne a Bar- 136.
letta, et nce fece stantia molti mesi; et nelle feste di Natale se nce fece gran triunfo, perchè

Digitized by Google

ogni iorno se ne fecero balli, dove erano Donne bellissime d'onne sorte, et lo Re presentava equalmente a tutte, et non se sapea, quale chiù li piacea.

137. De lo mese de Jennaro 1258. lo Re mandao lo Conte Jordano Lanza Piamontese, ed octocento Lanze in Lombardia in favore delli suoi confederati.

138. In chisto anno 1258. de lo mese de Marzo lo Re fece scasare Siponte, et Civitate, et comandare, che andassero ad abitare a Manfredonia. Et lo Re ancora nce andao, et fece salire sopra certi pilieri de fabrica la Campana, che era colata; et perchè non sonava troppo forte, la fece tornare a colare, et aggiognerce chiù metallo.

139. La notte de li 25. di Marzo a Barletta nce intervenne uno grande caso. Fo trovato da le frati de una Zitella così bella, quanto sia in tutta Barletta, Mess. Amelio de Molisio Cameriero de Re Manfredo, che stava allo lietto con chella Zitella, et era vacancìa; et fo retenuto; et a chella hora chiamaro lo Justitiero, et fo portato presone. Et la mattina vencudo, lo padre et li frati iero a fare quarela allo Re; et lo Re ordinao, che Mess. Amelio se pigliasse per mogliere la Zitella. Et Mess. Amelio mandao a farelo sapere allo Conte de Molisio, che l'era zio; et lo Conte li mandao a dicere, che per nulla maniera la pigliasse. Et

Digitized by Google

Mess. Amelio se contentao de darele ducento onze di dote, et altre tante ne le pagava lo Conte. Et lo padre et li frati della Zitella se ne sariano contentati, perchè erano delli chiù poveri, et bascia conditione de tutta Barletta. Ma lo Re disse, cha non volea fare perdere la ventura a chella Zitella, che per la bellezza soa se l'havea procacciata. Et così Mess. Amelio per non stare chiù presone, poichè vedde lo animo deliberato de lo Re, se la sposao; et lo Re fece fare la festa, et disse a Mess. Amelio, cha era così buon Cavaliero mò come prima; et cha le femmene songo sacchi; et cha tutti li figli, che nascono per amore, riescono huomini grandi. Et li donao Alvarone in Capitanata. Ma con tutto questo se disse, cha lo Conte de Moliso ne stette forte scorrucciato. Et lo Re per chisto atto giustifico ne fo assai ben voluto, et massimamente dalle femmene. Et da l'ora innanti tutti li Cortisciani de lo Re tennero la brachetta legata à sette nodeche.

Lo Re spisso la notte esceva per Barletta, cantando Strambuotti et Canzuni, che iva pigliando lo frisco; et con isso ivano dui Musici Siciliani, ch'erano gran Romanzaturi. 140.

Alli 9 d'Agusto lo Imperatore de Constantinopoli ionse a Bari, che veneva da Venetia; et lo Re lo andao a trovare, et li fece assai cortesie et 141.

Digitized by Google

carizze. Et subito fece ponere in ordine una iostra, et foro quattro manteneturi; cioè lo Conte de Biccario (1), Mess. Loffredo de Loffredo, Mess. Tancredo de Vintemiglia, et Mess. Corrado de Spatafora.

142. In iorno di Santo Bartolomeo dello ditto anno 1258. fo fatta la jostra, et foro ventidue aventurieri: cioè [a] Beitunus, et [b] Sanachar Saracini, che vennero ad una divisa pagonazza et gialla; Messer Roberto Piscicello, et Mess. Gotardo [c] Sassane, Mess. Athenaso Puderico, Mess. Balardo Siginulfo, Mess. Stefano Brancazzo tutti da Napole, et tutti con le sopraveste gialle et negre; Mess. Rogiero Stellato, Mess. Mattheo della Porta di Salerno, Cataudo, et Mess. Jacopo [d] Protontini di Taranto; Rienzo de Falcuni, Gasparro di Persona, et Mess. Orlando Maramonte Otrantini; Ricciardo de la Lionessa, Guglielmo d'Evoli, Sarro d'Antignano, et Piero d'Albenavoli di Capua; Simone de Sanguigno, Saccone di Montagano, Lorenzo Torto, et Eleuterio de Valignano d'Abbruzzo. . . . . .

(a) Byethumen.
(b) Jannaeth.
(c) Goetardo Saxone.
(d) Prontiero da Taranto et tutti questi quattro.

Qui mancano quattro carte, che sono guaste dal tempo e corrose, e non si possono leggere (2).

---

(1) Costanzo lit ici *Conte di Tricarico. Ist. del regn. di Napol.*, lib. I, p. 21. Milano, 1805. in-8°. t. I.

(2) Cette observation se trouvant sur tous les exemplaires

Digitized by Google

Alli 3. di Decembre 1259. venne lo Dispoto de la Morea, che era coinato de lo Re Manfredo, et sbarcao à Vieste, et passao à trovare lo Papa, et lo Re. 143.

Alli 9. di Febraro 1260. tornao Mess. Marino Capece, et disse, che lo Papa volea patto, che Re Manfredo tornasse le robbe alli forasciti dello Reame, et cacciasse li Saracini da lo Riame. Et lo Re li disse, cha ne volea fare venire altri tanti : et così fece. Alli 23. de Maio 1260. venne da le bande di Schiavonia tale tempestate de viento, cha quanto tiene da Castello a Trani, scoperse tutte le case; et per chillo deritto scorse fino alle marine di Principato, et fo tenuto a male segnale. Alli 26. di Maio sbarcaro li Saracini a Taranto, et ne fu piena tutta Terra di Bari et d'Otranto. 144. 145. 146.

Alli 29. del detto mese Re Manfredo andao a Napole, perchè se dice, cha v'è stato fatto uno trattato di alzare le bandere de la Ecclesia. 147.

Alli 10. de Luglio venne lo Conte de. . . . . et condusse tutti li Saracini in Campagnia di Roma per ordine de Re Manfredo. (1) Lo Settembre 148.

---

manuscrits des *Diurnali*, montre clairement qu'ils ont tous été copiés sur un exemplaire unique, où l'on avait, sans doute, transcrit les notes originales de l'auteur.

(1) La phrase *Lo settembre, etc.*, se trouve dans le Ms. de Viterbe et dans celui de Paris.

Digitized by Google

detto anno Re Manfredo andao in Romagnia, et tutta la voltao sottosopra.

149. Lo Anno sequente, cioè 1261. fo fatto Papa Urbano IV. de natione Francese. Et subito fece conoscere, che era de autro stomaco, cha Papa Alessandro; et mandao a comandare allo Re Manfredo, che se partisse subito da lo stato della Ecclesia.

150. Alli 7. d'Aprile 1261. venne la novella, cha Mess. Rugiero de Sanseverino Capitanio de li forasciti de lo Regno faceva gente per servitio de lo Papa; et nce concorsero assai Regnicoli.

151. Lo Maio poi certi Romani della parte di Re Manfredo fecero trattato de dare lo Papa presone in mano de lo Re; ma foro scopierti; et lo Papa se salvao a Viterbo; et all'hora bandio la Cruciata contra Re Manfredo.

152. Lo mese di Luglio scesero con lo Conte di Fiandra li Franzesi de la Crociata, et in Lombardia ruppero lo campo delli Gibellini, amici di Re Manfredo.

153. Lo primo d'Agusto Re Manfredo rinchiuse li Saracini dentro lo Regno, et aspettava li Franzesi alli confini, et mandao a dicere alli Baruni, ch'a pena di rebellione venissero con l'armi et cavalli.

154. Lo iorno proprio de Santo Bartolomeo 1261. Mess. Jozzolino de la Marra cavalcao da Barletta

Digitized by Google

con sette cavalli, et io andai con isso. Et lo iorno sequente alloggiaimo a [a] Sanseverino con lo Conte Ientile de Sangro, et fuimo assai accarezzati. (a) Sanseviero.

Et la mattina delli 28. d'Agusto partimmo insembra con lo detto Conte, che portao venti dui cavalli bene in ordine, et la sera alloggiaimo a Gambatesa. 155.

Alli 29. del detto mese d'Agusto andaimo da Gambatesa a Campobascio, et fuimo cortesemente receputi dallo Conte de Molise, che appemo assai carizzi, et tutto lo bene dello munno. 156.

La mattina sequente cavalcaimo, et mangiaimo pure ad una Terra de lo Conte de Molise, che se chiama [b] Bajaro; et la sera andaimo a Sergnia, et là se accompagnaro con nui Mess. Andrea d' Ebulo, et Mess. Bernardo Carbonara, et Mess Cola de Monte [c] Agano, tutti tre Baruni d'Apruzzo; et portavano venticinque cavalli. 157. (b) Boiano. (c) Agniano.

Et all'ultimo d'Agosto alloggiaimo a San Germano. 158.

Et lo primo di Settembre arrivaimo allo campo nello territorio de [d] Fresolone, et fuimo assai cavalli. 159. (d) Frisolone.

Alli 3. di Settembre 1261. vennero tre gentil'huomini mandati da li Napolitani à pregare lo Re, cha facesse pace con lo Papa, perchè 160.

Digitized by Google

Napole stava scomunicata, et l'Arcipiscopo non vole che se nce dica Messa. Et chillo, che fece lo parlamiento allo Re, se chiama Mess. Andrea Faiella, et parlao multo authenticamente. Et lo Re rispose, che la guerra non è per colpa sua, ma de lo Papa, che lo vuole cacciare da lo Reame suo; et che lo Re volea mandare trecento Saracini a Napole, che facessero dicere le Messe per forza, et che avessero da mandare in galera li Preti et li Frati, se non le voleano dicere. Et tutti chilli Napolitani auzaro voce : *Signore non ce li mandati, perchè Napole non ne vuole alloggiare de' Saracini* : de lo che lo Re se ne adirao fortemente.

161. Alli 5. dello detto mese lo Re mandao a Napole Mess. Joffredo [a], et se disse, cha havea paura, che Napole non se fosse sollevata.

(a) Loffredo?

162. (b) Ivorno. Et chillo [b] Inverno venne lo Conte de Fiandra con li Franzisi ad accamparsi a vista de lo Campo nuostro.

163. Alli 6. del detto mese se mossero dallo campo nuostro due Compagnie di Saracini, et andaro ad attaccare una terribile impiccia con li cavalli delli nemici; et non ne saria tornato nullo vivo, se lo Conte Falcone de Gesualdo non se fosse mosso con tre squadre di cavalli grossi a darele soccurso; et alla fine ne morero trentadui Saracini, et Filippiello Caraffa di Napole Scutiero

Digitized by Google

dello Conte Falcone, et dui altri suoi homini d'arme de Beneviento. Et chella sera lo Re Manfredo fece mangiare con isso allo paviglione suo lo Conte Falcone de Gesualdo.

Alli 11. dello detto mese lo Re Manfredo fece 164.
adunare tutti li Signuri a lo paviglione suo, et se tenne parlamiento de chillo, che s'havea da fare, et foro chisti: Lo Conte di Caserta de Casa d'Aquino, lo Conte Jordano Lanza Piamontese, lo Conte d'Agnione de Casa Carbonara, lo Conte Falcone de Jesualdo, lo Conte Bernardo Ruffo, lo Conte Bartolomeo de Jesualdo, Mess. Pandulfo de Aquino ditto de la Grotta, Mess. Gulielmo de Avella, lo Conte de Ventimiglia con tre altri gentil'huomini Siciliani, et quattro Capitanii di Saracini: tutti quelli intraro in consiglio.

La notte sequente lo Re fece ritirare tutto lo 165.
suo esercito, et quando appena happe passato lo fiume de lo Garigliano, fece ponere là lo campo; et isso in persona nce andao a fortificare et ponere le guardie a tutti li passi.

Alli 8. di Octubro arrivao allo campo lo Conte 166.
de Molise con sessanta cavalli buoni, et de buona gente, et chillo [a] inverno venne ancora lo Conte de lo [b] Riao, et tre altri Baruni de Casa Caldora con sessanta altri cavalli.

(a) iverno ancora.
(b) Lorito.

Alli 9. del detto mese venne d'Apruzzo Mess. 167.
Corrado de Acquaviva con trentasei cavalli; et

Digitized by Google

chillo inverno medesimo vennero Mess. Jacobo et Mess. Ramundo Capece con due squadre di cavalli : et con tutto questo stettemo con gran paura.

168. Alli 11. del detto mese, quando pensavamo, che lo Conte di Fiandra volesse fare sforzo de passare lo Garigliano, venne nova, che si ritirava verso Roma. Et lo Re Manfredo per lo primo non lo credette; ma lo iorno appresso se sappe, che era lo vero, et che Roma si era ribellata da lo Papa, et che lo Conte de Fiandra era stato mandato a chiamare da lo Papa, et perciò andao subito subito.

169. In chisti tiempi li Romani mandaro a pregare lo Re Manfredo, che se spingesse innanti.

170. Alli 14. del detto mese lo Re disse in publico, cha volea dare favore alli Romani.

171. Alli 15. del detto mese d'Octubro tutti li Baruni de lo campo se redussero allo paviglione de lo Conte de Molisi, et conclusero de fare uno protesto con dicere, che loro non sono tenuti uscire a fare guerra con lo Papa, ma solamente de defendere lo Regno. Et come lo Re lo sappe, fece trattare modestamente, cha li Baruni se ne andassero alle case loro, ma che imprestassero allo Re chilli denari, che se aveano portati per le spese; et questo lo trattao lo Conte de Caserta, et così fo fatto.

Digitized by Google

Alli 19 del detto mese, onne uno se pigliao la via sua, et loro se ne andaro verso Roma, et nui nce ne tornaimo in Puglia ..... 172.

Qui sono molte carte corrose che non si possono leggere (1).

Allo mese d'Octubro 1263. Papa Urbano IV. mandao in Franza per lo frate del Re di Franza, che venesse alla conquista di quisto Reame; et si sappe subito, perchè li forasciti de lo Reame, che stavano à Roma appresso de lo Papa, lo scrissero subito alli parenti sui. 173.

Poco dopo morio Papa Urbano IV. et fo creato Papa Clemente IV. pure Franzese. 174.

Alla fine de Majo 1264. se sappe, che lo Conte di Provenza, che se chiama Carlo d'Angioia, venea per terra in Italia, et era venuto sopra l'armata ad honore et servitio delo Papa; et lo Papa lo ha fatto Senatore di Roma. Et ancho se disse, che lo Re Manfredo restao male contento, cha vedea la rovina, che le venea sopra. 175.

Alli 12. di Settembre 1264. se disse cha lo exercito de lo Conte di Provenza venea per terra in Italia, et fo pigliato presone Mess. Petruccio de Rocco, con dire che aiutava li forasciti de lo Reame. 176.

Allo fine di Settembre Re Manfredo mandao 177.

(1) Voyez notre remarque sur une semblable lacune à la p. 36.

Digitized by Google

lo Conte Jordano in Lombardia con quattrocento lanze, et assai denari, che adunasse li collegati con Re, et facessero resistenza alli Franzisi; et con esso andao Mess. Lionello Aiossa con una bella Compagnia di Napolitani con Cavalli grossi tutti.

178. Alli 18. di Octubro 1264. Re Manfredo cavalcao con nove millia Saracini, et andao alla Marca. Et in chisto tiempo tutto chisto Reame sta sollevato (1) in arme.....

Qui sono molte carte consumate dal tempo, che non si possono leggere (2).

179. Lo iorno di Santo Mattia 1265. partio lo Re Carlo d'Angioia da Benevento, et la sera fo alloggiato alla Cerra, che è de lo Conte di Caserta de Casa d'Aquino.

180. Lo iorno sequente cavalcao Re Carlo verso Napole, et come fo [a] alle salece, le usciro incontra tutte le gentilhuomene con lo Populo de Napole. Et Mess. Francisco de Loffredo li rappresentao le chiave de la Cittate, et li fece uno bello parlamiento in lingua Franzese. Et Re Carlo se fermao ad ascoltarlo, et li comandao, che cavalcasse, et se lo portao a suo lato. Et Messer Francisco se conoscea con lo Re, perchè era

(a) allo salice.

(1) *In arme* est tiré du Ms. de Paris.

(2) Voyez la note page 36.

Digitized by Google

stato alle Guerre di Soria, a tiempo che lo Re Loise de Franza fece passaggio contro l'Infedeli.

Et come fo arrivato a Napole, andao con l'Archiepiscopo di Cosenza a Piscopio. Nell'entrata di Re Carlo vennero con isso quattrocento huomini di arme Franzesi assai buono adobbati di sopraveste, di pennacchi; et una bella Compagnia di Fresoni, pure con belle divise; poi chiù di sessanta Signuri Franzesi con grosse catene d'oro allo cuollo; et la Reina con la carretta coperta di velluto celestro, et tutta di sopra, et dentro fatta con Gilli d'oro, tale che a vita mia non viddi la chiù bella vista. 181.

Quando poi lo Re Carlo happe fatto sua oratione, venne Messer Francesco Loffredo da parte de la Città de Napole, et li cercao in gratia li presuni; et lo Re subito ordinao, che fussero liberati tutti chilli, che si trovavano presuni per ordine de Re Manfredo; et s'andarono tutti allo Cortiglio de lo Castiello et basaro lo pede allo Re. 182.

Alli 7. di Marzo ne partimmo da Napole tutti li Sindici di Terra di Bari, tra' quali ci era io, ch'era Sindico di Jovenazzo. 183.

Fatte le Feste di Pascha Re Carlo mandao li Justitieri nuovi per tutte le Provincie de lo Reame, et isso andao fora di Regno a trovare lo Papa. 184.

Digitized by Google

185. Alli 12. di Maio 1265. venne Justitiero in Terra di Bari Messer Rainero del Buondelmonte de natione Fiorentina.

186. Nella state lo Re Carlo diede favore assai alle cose dello Papa, et de' Fiorentini, et abbassao la parte Gibellina; et se tirao adduosso una mala rogna, perchè li Gibellini mandaro a sollecitare Re Corradino, che stava in Lamagna.

187. Nello principio dell'Anno 1266. cavalcao per lo Reame lo figlio primogenito di Re Carlo, che se chiamava pure come isso Carlo, et è Prencipe di Salierno.

188. La Domenica delle Palme Re Carlo tornao a Roma, et lo Papa le dette la Rosa, et lo fece Vicario dell'Imperio, essennosi fatta festa per tutto lo Reame.

189. Chillo iorno medesimo fu uno grande trimociccio, et cadeo lo Campanaro di Bari, et anlora assai case.

190. La prima semmana d'Octubro venne a caccia in Puglia Mess. Filippo quartogenito del Prencipe Carlo di Salierno.

191. Nell'Anno 1267. scese Re Corradino in Italia; et Re Carlo, che era in Franza, se ne venne prestamente in Napole, e trovao che la Reina sua Mogliera era morta.

192. Lo primo di Novembre Re Carlo fece chiamare tutti li Baruni, et li Sindici delle Terre Reali à

Digitized by Google

parlamiento per lo iorno de Santa Catharina.

Lo iorno de Santa Catharina se fece lo parlamiento, et fo concluso, che li Baruni si mettessero in ordine, per sequitare lo Re alla guerra, e che li Popoli pagassero doi collette. 193.

In chisti iorni se disse per Napole, che Messer Piero Pignatello consigliava Re Carlo, che cacciasse da lo Reame tutte chille Casate, che vennero da schiatta Tudischa, che erano suspette alla venuta di Corradino; et lo Re non volse fare. Et Messer Pietro ne fo assai male voluto, et massime da Casa Caracciola, et da Casa Aiossa, et da Casa di Putheolo, che poteano assai alla [a] partenza de Capoana. 194.

(a) piazza.

In iorno di Santo Stefano nce partimmo da Napole con Messer Francesco de Loffredo, che venne Justitiero de Terra de Bari, et d'Otranto; et fummo trentasette cavalli. Et a chillo viaggio mi acconciai con lo ditto Messer Francesco. 195.

Lo iorno de capo d'Anno 1268. iunsemo a Taranto, et tutta la Provincia stava sollevata; é Messer Francisco mandao Messer Perillo Piumbo ad [b] Oira, et Falcone Cotugnio a Conversano, et [c] Messer Dura a Castellaneta a fare gente, che erano tutti tre gentil'huomini. E mandao me a comandare alli Capitani delle Terre Reali, che stessero attenti per qualche tradimento. 196.

(b) Oria.

(c) Marro de.

Alli 9. di Giugno 1268. Messer Francesco de 197.

Digitized by Google

Loffredo partio de Taranto, et andao ad Altamura; et lo iorno sequente se sappe, che lo Conte de Tricarico venea da Basilicata con gente assai, et mandao a dicere alli Capitani, che scendessero appresso ad isso in Terra de Bari, et se ne scendessero a Quarata.

198. Lo sequente iorno venne Pietro Strombone da Napole, et portao la novella, come lo Conte de Tricarico havea rotto Marco de Tura da Napole sotto Castellaneta, et havea fatto alzare le bandiere da sei Terre con l'Aquila Imperiale.

199. Lo Venerdì 15. del detto mese di Giugno 1268. Messer Francisco de Loffredo andao per ritirarse ad Andre; et per la via intese, cha per tutto lo paese erano pure tutti ribelli de Re Carlo. Et poco di poi incontraimo Boffillo Caracciolo, che era stato Capitanio d'Andre, et li Cittadini lo haveano cacciato, et haveano alzate le bandiere di Corradino; et così ce restaimo allo Castello dello Monte, et restaimo solamente quindici cavalli.

200. Allo Castiello dello Monte non c'era monitione, se non per quattro compagni, di pane, e di vino, et de lietto, et per li cavalli niente. Et li Massari teneano alle aire li grani, e per questo happemo assai scommodo, e dormiamo tutti a terra.

201. Lo iorno de Santa Maria della Cratia del detto Anno lo Conte de Tricarico mandao lo trombetta a

Digitized by Google

dicere a Messer Francisco de Loffredo, se si volea rendere; et Messer Francisco le disse : *Va, et dì allo Conte, che saria meglio per isso, che della bandera de Corradino se ne servesse per appannatora de' cavalli, et alzasse la bandera del Re Carlo legitimo et vero Re, et approbato dalla Santa Madre Ecclesia.* La notte venendo alle quattro hore, venne Messer Pietro delle Frotteglie, et disse cha Falconetto Cotugno de Napole, et li altri Capitani delle genti nostre erano entrati a Bitonte, et cha erano in grandi discordie.

La notte sequente al primo sonno Messer Francesco Loffredo mandao Marco Ferramonte suo figlio primogenito a Bitonte, et andao solamente con Paulo Pacifico de Aversa. 202.

Alli 13. di Luglio 1268. appe lettere da Barletta, che Messer Rogiero de Sanseverino aveva rotto Ruberto de Petra Palumbo, et grande quantitate de' rubelli, et ce ne pigliao molti presuni. 203.

Lo medesimo iorno venne Marco [a] Ferramonte de Loffredo con la massa de la gente nostra, che erano cento et quattordici cavalli, e cinquecento a piedi, tutti quasi abalestrieri. 204.

(a) Fioramonte.

Alli 6. d'Agosto Messer Francesco de Loffredo uscio dallo Castello del Monte, e volea ire ad affrontare lo Conte, che stea alla Lionessa; ma lo vetaro li Sindici di Andre, et dettero la colpa a 205.

Digitized by Google

Messer Boffillo Caracciolo, ch'aveva fatto perdere la Terra, et lo pregaro che venesse ad Andria; e là andaimo la sera, et recuperaimo chella Cittate.

206. Alli 8. dello detto mese andaimo a Canosa a scontrare Messer Rugiero de Sanseverino, che era Capitanio Generale contra li rubelli; et Messer Rugiero et Messer Francesco se fecero assai carezze insieme. Et Messer Rugiero portava settecento cavalli, et grande numero de gente accoglietiva a piede.

207. La sera andaimo a Quarata, et all'hora Messer Ferramonte de Loffredo cercao in gratia allo padre, che lo mandasse con Messer Rugiero in Basilicata, et in Calabria; et Messer Francisco se contentao, e li diede venticinque cavalli. Messer Rugiero lo appe assai a caro, e promise trattarlo da figlio.

208. Lo Martedì Messer Rugiero de Sanseverino pigliao la via di Melfi, dove s'era retirato lo Conte di Tricarico, et nui andaimo per le Terre della Provincia recuperando quelle Terre, che s'erano ribellate.

209. Lo iorno di Santo Lorenzo 1268. Messer Francesco de Loffredo mandao Messer Boffillo Caracciolo allo campo de Re Carlo, et nce ne andai io con isso a portare allo Re dui milla e sei cento onze; et fuimo dicidotto cavalli.

Digitized by Google

Lo iorno di Santa Maria di mezo Agosto arrivaimo allo campo de lo Re, ch'era sotto Sora; e Messer Boffillo parlao allo Re, et lo Re appe assai a caro la moneta. 210

FIN DES DIURNALI.

Digitized by Google

Digitized by Google

COMMENTAIRE.

Digitized by Google

Digitized by Google

COMMENTAIRE

SUR LES

DIURNALI.

PARAGRAPHE 1er.

1249.

Frédéric II assiégeait la ville de Parme depuis la fin de l'année 1247. Il avait bâti devant la place rebelle un camp, ou plutôt une nouvelle cité, dont le nom orgueilleux, Vittoria, semblait présager un infaillible triomphe; mais le mardi 18 février 1248, les assiégés firent une sortie, attaquèrent les troupes gibelines, saccagèrent Vittoria, la brûlèrent et mirent à mort l'intrépide Taddeo di Sessa, conseiller et avocat célè-

Digitized by Google

bre de l'empereur (1). Frédéric, qui chassait alors au faucon, non loin de Parme, aperçut l'incendie de sa ville militaire : entraîné par les fuyards, il gagna d'abord S. Donnino, puis Crémone (2), où il rallia son armée. Il était à Vercelli au mois de décembre 1248 (3). Suivant l'usage de plusieurs chroniqueurs italiens et celui de l'Apulie au temps où il vivait, Matteo de Giovenazzo suivait probablement l'ère sicilienne de l'incarnation, de sorte que, pour lui, la fin de l'année devait embrasser les mois de janvier, février et le commencement de mars. Ainsi, selon son calcul, Frédéric II, en revenant de Vercelli en Apulie, au mois de janvier 1249 (ère vulgaire), s'y rendait à la fin de l'année 1248 de l'incarnation, et, dès cette époque, il ordonnait les nouvelles levées de troupes destinées à réparer ses échecs en Lombardie. Pour appuyer mon opinion, je me fonde sur la dernière phrase du premier paragraphe comparée à celle-ci du paragraphe 20 appartenant incontestablement à l'an

(1) *Lettre des Parmesans aux Bolonais*, ap. Math. Paris. addit. p. 107. Monach. Patavini *Chronic.* ap. Murat. *Script. rer. ital.*, t. VIII, p. 683. Rolandini *Patav.* lib. V, c. 21. ap. Murat. *Script. rer. ital.*, t. VIII, p. 249. Raumer, *Gesch. der Hohenstaufen*, t. IV, p. 229.

(2) Raumer, *Geschichte der Hohenstaufen*, t. IV, p. 231.

(3) Guichenon, *Hist. gén. de la m. de Savoie*, Preuves ; 93.

Digitized by Google

1249. — Parag. 1. Nella fine del detto anno incominciao a raccogliere gente, perchè se diceva, che volea passare in Lombardia. — Parag. 20. ....et però si dice, *che non va più per questo anno.*

PARAGRAPHE 2.

13 mars 1233.

Les faits racontés ici par Matteo ne peuvent pas appartenir à l'an 1248, par les motifs suivants :

1°. En 1248, Frédéric II était au mois de février à Crémone, comme le prouvent les autorités citées à l'article précédent; au mois de mai, il était devant Parme, ainsi que l'atteste un document authentique, avec la date indict. 6, imp. 28, sicil. 50 (1), Jérus. 23. Rien ne serait plus invraisemblable qu'un voyage de l'empereur en Apulie entre deux époques si rapprochées, où il tenait encore la campagne en Lombardie, et dans un moment où il était tellement nécessaire pour lui de rester à la tête de son armée.

(1) Reposati, *Della Zecca di Gubbio*, I, 404. ap. Raumer, *Gesch. der Hohenst.*, t. II, p. 580.

Digitized by Google

2°. L'attentat du Sarrazin contre l'honneur de Simone Rocca précéda l'arrivée des sept compagnies de Musulmans, rapportée au paragraphe 6; ce qui est démontré par la terreur qui fit fuir en Esclavonie tous les nobles dont les femmes étaient jeunes et belles : or, au moment où les Sarrazins débarquèrent en Apulie, Taddeo de Sessa vivait encore, selon Matteo; mais Taddeo ayant été tué à la prise de Vittoria, il est clair que les faits mentionnés dans les paragraphes 1 et 6 eurent lieu avant 1248.

Maintenant, lorsque nous cherchons à quelle année se rapporte le crime du Sarrazin Phocax, nous sommes obligés de remonter beaucoup plus haut, au moins jusqu'à l'an 1243, où Frédéric séjourne en Apulie depuis les derniers jours de février jusqu'au mois de mars (1). C'est l'époque la plus rapprochée, qui, pour la date mensuelle, puisse s'accorder avec le récit de notre auteur. Mais une date plus certaine se présente; Frédéric II était à Fiorentino au mois de mars 1233 (2); il y était revenu de Policoro, où il tint sa cour générale en février (3); c'est à Fiorentino que vinrent

(1) Voir à l'Introduction, *Tableau des séjours de Frédéric II.*

(2) *Guillelmani Habsburgiac.* ap. Raumer, *zw. Beil. Gesch. der Hohenst.*, t. II, p. 575.

(3) Ricard. *d. S. Germ.* ap. Murat. *Scr. r. it.*, t. VII, p. 1031.

Digitized by Google

le trouver Simone et ses beaux-frères; il paraît donc positif que 1233 est la date véritable; voyez aussi le paragraphe 3, qui confirme pleinement cette conjecture. La réponse de l'empereur aux suppliants montre que le Sarrazin Phocax était capitaine d'une compagnie levée en Barbarie, et non parmi ces Musulmans que Frédéric avait transportés de Sicile à Lucera.

PARAGRAPHE 3.

20 mars 1233.

Nous lisons dans la chronique de Riccardo de S. Germano, que l'an 1233, au mois de février, l'empereur fit réparer les châteaux de Brindisi, *Trani*, Bari et Naples (1). Frédéric II, revenu de Sicile, était dès le 3 décembre 1232 à Precina ou Aprocina, maison de plaisance qu'il avait fait bâtir près du mont S. Angelo, entre le lac de Lesina et la petite ville de S. Severo (2). C'est donc sous la date du 20 mars 1233 que doit être rangé ce paragraphe.

(1) Ap. Murat., *Scr. rer. Ital.*, t. VII, p. 1031.
(2) Murat., *Ant. Ital.*, t. IV, p. 481.

Digitized by Google

PARAGRAPHES 4 ET 5.

20 et 22 avril 1250.

Le cavarretto ou gavarrettus était un bailli impérial subordonné au maître justicier; ses fonctions consistaient à inspecter les prisons et à surveiller les captifs (1). On voit ici figurer pour la première fois l'avocat fiscal messire Andrea de Capua. Ce magistrat remplissait à peu près le même office que le procureur fiscal en France. Il était chargé de faire les enquêtes, d'instruire les procès criminels, d'accuser et de produire les témoins (2). Cependant il y avait, sous les rois normands de Sicile, un procureur et un avocat fiscal dont les attributions offraient quelques différences. Depuis les constitutions de Frédéric II, la première de ces charges semble avoir été supprimée (3).

Il aurait été difficile de fixer d'une manière

---

(1) Ducange, *Gloss. ad. Script. med. et inf. latinit. verbo Gavarrettus.* Hug. Falcand. *Hist. Sicul.* ap. Murat. *Scr. rer. ital.*, t. VII, p. 285.

(2) Ducange, *ib. verb. Fiscalis, Fiscus.*

(3) Summonte, *Ist. civ. di Napol.*, t. II, lib. 2, p. 150, 2e éd.

Digitized by Google

certaine la date des paragraphes 4 et 5, si l'on ne trouvait parmi les personnages mis à mort, Gulielmo de Tocco, qui jouissait encore de la confiance de Frédéric II en 1240 (1). D'un autre côté, le texte des Diurnali montre clairement que Frédéric était en Apulie lorsque le cavarretto de Bari voulut mettre les captifs en liberté; car ses tentatives ayant été divulguées le 20 d'avril, l'empereur envoya sans délai l'avocat fiscal Andrea de Capua instruire l'affaire à Bari : le 22, la justice était faite. Andrea de Capua assista en 1250 à la session judiciaire tenue à Melfi par Riccardo di Montenigro, grand maître justicier de la cour impériale (2). Depuis l'an 1240, où Gulielmo de Tocco était encore en faveur, Frédéric ne

(1) Il était notaire ou secrétaire de l'empereur : Eodem die (24 *avril* 1240) de mandato facto per magistrum Petrum de Vinea, scripsit G. de Tocco B. Pisciono justitiario Aprulii. (*Reg. Fred. II*, p. 400). XXV ejusdem (*avril*) de mandato facto per magistrum T de Suessa, scripsit G. de Tocco Alexandro filio Henrici. *Ibid.*, p. 402. On voit dans le même recueil qu'en 1240 le châtelain de Bari était Riccardo Comite. P. 394.

(2) In nomine Domini nostri Jesu Christi, anno ab incarnatione ejus 1250, mense decemb., 9 ind. Imperante domino nostro Friderico Dei gratia..... Dom nos, Riccardus de Montenigro magnæ imperialis curiæ magister justitiarius *dudum* apud Melfiam curiam regeremus, assistentibus nobis Roberto de Panormo, *Andræa de Capua* et Durando de Brunduisio, ejusdem curiæ judicibus, etc. Rocchi Pirri *Pactensis eccl. notit. anno* 1250.

Digitized by Google

se trouva en Apulie, au mois d'avril, que l'an 1250 (1). Il fit alors infliger de cruels supplices aux prisonniers qu'il avait ramenés de Toscane, et nous trouvons ici un comte lombard et deux Florentins décapités par ordre de l'empereur (2). J'en conclus que la date cherchée appartient à la dernière année de la vie de Frédéric.

PARAGRAPHE 6.

9 juin 1233.

Taddeo de Sessa ayant obtenu pour la ville de Giovenazzo la faveur de ne pas loger les Sarrazins, il est facile de voir que la funeste aventure de Simone Rocca et le débarquement des Sarrazins en Apulie appartiennent à la même année, puisque le souvenir des violences de Phocax força les nobles de Trani et de Bari à s'expatrier avec leurs familles : l'idée en était si naturelle, qu'elle a frappé celui qui voulut mettre en ordre les notes des Diurnali : seulement il a placé les

---

(1) Voir le *Tableau des séjours de Frédéric II*, d'après les pièces diplomatiques.

(2) Villani lib. vi, c. 35.

Digitized by Google

deux événements dans l'année 1248 après le mois de février, chose rendue impossible par le seul nom de Taddeo. (Voy. parag. 1.) Nous avons ainsi une certitude presque entière pour fixer le débarquement des Sarrazins en l'année 1233.

PARAGRAPHE 7.

Année incertaine, qui dut cependant précéder 1252, puisque nous trouvons dans l'*Italia Sacra* d'Ughelli un bref d'Innocent IV à N., évêque de Bitonto, qui semble évidemment relatif aux faits mentionnés dans ce paragraphe des Diurnali. Le pape y rappelle sommairement les souffrances cruelles éprouvées par l'évêque de Bitonto, l'extrême misère à laquelle il fut réduit, la nécessité où il se trouva de chercher un asile à la cour pontificale. Le siége de Mileto est accordé à l'évêque exilé en récompense des traverses qu'il a supportées. Ce bref est daté de Pérouse, X des calendes de mai an 8, 1252 (1). Selon Bisogni, ce fut à Monteleone que l'évêque de Bitonto fut transféré par Innocent IV (2).

---

(1) Ughelli, *Ital. Sacr.*, t. I, p. 954, 2e éd.

(2) Jos. Bisogni de'Gatti, *Hipponii seu Vibonis Valentiæ vel Montisleonis Ausoniæ civitatis accurata historia*, p. 92. Napol. 1710. 1 vol. 4°.

Digitized by Google

PARAGRAPHE 8.

27 novembre 1250?

Quoique l'événement ici relaté n'ait pas d'importance réelle, et que sa date mensuelle soit remplacée par les mots, *del detto mese*, il est peut-être permis de croire que Zaccaria fut appelé auprès de l'empereur dans une circonstance grave, telle que la maladie dont il mourut au mois de décembre 1250; nous hasarderons par ce motif de placer la catastrophe du médecin de Polignano au mois de novembre de la même année.

PARAGRAPHES 9 ET 10.

1er septembre et 18 octobre 1250.

L'homicide commis par Pauluerio, ou plutôt Pauluccio della Marra, était un fait intéressant pour Matteo, puisque, comme nous le verrons, il était lié par une ancienne amitié à la famille della Marra. Plus tard, Pauluccio ren-

Digitized by Google

trera seul de tous les émigrés, sur la foi d'une amnistie publiée par Manfred. Quant à l'année où il tua le Sarrazin, elle resterait complétement incertaine, sans deux circonstances qui peuvent nous éclairer; la première est que son attentat ne put être commis avant 1231, époque où furent frappées les premières augustales (1), puisque les habitants de Barletta furent punis d'une amende de mille augustales pour avoir sauvé Pauluccio. La seconde circonstance qui vient à notre aide est l'entrée de Manfred à Barletta le 18 octobre. Les citoyens de cette ville s'adressèrent au prince de Tarente pour obtenir qu'on les délivrât des Sarrazins, et payèrent sa faveur au prix de deux mille augustales. Le paragraphe 10, où le fait relatif à Manfred est consigné, paraît se rattacher directement à l'art. 9, et appartenir au mois suivant. Manfred, fils naturel de Frédéric II et de Bianca Lancia, avait été marié par son père avec Béatrix, fille du comte de Savoie et veuve du marquis de Saluces. Le contrat de mariage est du 21 avril 1247; Manfred avait alors quinze ans. Pour dot, l'empereur lui donna en fief et hommage toute la

(1) Richard. *d. S. Germano.* ap. Murat. *S. r. it.*, t. VII, p. 1028, 1029.

Digitized by Google

terre depuis Pavie jusqu'aux montagnes et jusqu'au rivage de Gênes, avec la promesse du royaume d'Arles, si cette donation paraissait convenable à l'empereur et au comte de Savoie (1).

Ce fut bien plus tard que Manfred reçut de son père la principauté de Tarente et l'honneur du Mont S. Angelo. J'en trouve la date exacte par la comparaison des trois chartes de Genosa, où, 1° l'an 3 du règne de Conrad II répond à l'an 6 de la principauté de Manfred au mois de mars; 2° l'an 4 de Conrad à l'an 7 de Manfred au mois d'août; 3° l'an 5 de Conrad à l'an 8 de Manfred au mois de novembre (2). Or, Frédéric II étant mort au mois de décembre 1250 et Conrad II étant monté sur le trône le 21 mai 1254, on ne

---

(1) Item obligavimus eumdem Dominum Imperatorem prædicto Comiti, quod idem Dominus Imperator dabit præfato Manfredo filio in feudum et homagium, totam terram à Papia usque ad montes, sicut per divisionem et alios suos fines, usque ad Maritimum Januæ designantur; dabit etiam ei regnum Arelatense quando dicto domino Imperatori de Consilio ejusdem Comitis videbitur expedire, etc. » Dans cet acte, Manfred est désigné seulement par le titre de *Manfredus Lancea filius ejus* (*imperatoris*). Guichenon, *Hist. généal. de la Maison de Savoie*. Pr. p. 71.

(2) Davanzati, *Sulla seconda moglie del re Manfredi*, p. 4, note.

Digitized by Google

peut faire concorder ces dates que de la manière suivante :

CONRAD II.					MANFRED.		
Janvier.	Mars.	Mai, 21.	Année de son règne.	Août.	Septembre.	Année de sa principauté.	Novembre.
1250	.....	.....	....	.....	Nommé *P.* de Tarente	....	.....
1251	.....	.....	....	.....	.....	1	.....
1252	.....	.....	....	.....	.....	2	.....
1253	.....	.....	....	.....	.....	3	.....
1254	.....	Succède à son père	....	.....	.....	4	.....
1255	.....	.....	1	.....	.....	5	.....
1256	.....	.....	2	.....	.....	6	.....
1257	Charte n° 1	.....	3	.....	.....	7	.....
1258	.....	.....	4	Charte n° 2	.....	8	Charte n° 3
1259	.....	.....	5	.....	.....	9	.....

De cette concordance, et quelle que soit d'ailleurs la valeur chronologique des trois chartes de Genosa dont nous avons parlé dans l'Introduction, il résulte toujours que la première année du règne de Conradin correspondait à la quatrième année courante de la principauté de Manfred, ce qui reporte la création de celle-ci

Digitized by Google

au mois de septembre 1250, limités comme nous le sommes par la charte portant le n° 3. Or, il faut observer combien ce calcul s'accorde avec le texte des Diurnali, où il est dit que Manfred fit son entrée à Barletta le jour de S. Luc, 18 octobre. L'auteur donnant ici à Manfred tous ses titres, ce qu'il ne fait nulle part ailleurs, il s'en suit naturellement que Matteo en parle à ce paragraphe pour la première fois.

PARAGRAPHE 11.

25 novembre 1245.

Le grand tremblement de terre mentionné par Matteo me paraît être celui dont il est question dans la chronique de Nardo, selon laquelle il eut lieu en 1245. Je soupçonne que ce fut le même dont parle ailleurs notre chroniqueur, en le plaçant à la nuit de sainte Catherine (paragraphe 65). La fête de sainte Catherine tombe le 25 novembre; il est possible que le chiffre 2 ait disparu de la date mensuelle au paragraphe 11, et que l'auteur n'ait voulu parler que des secousses éprouvées successivement le jour et la nuit de la même fête; comme au paragraphe 65, il assure que le tremblement de terre se fit sentir

Digitized by Google

dans tout le royaume, on ne peut croire que le chroniqueur de Nardo, si attentif à enregistrer tous les phénomènes, aurait négligé le désastre de la Sainte-Catherine s'il était arrivé dans une autre année que 1245 (1).

PARAGRAPHE 12.

1239.

Violante, fille naturelle de Frédéric II, épousa le comte de Caserte en 1239, comme l'atteste le duc della Guardia dans son *Traité sur la famille Tricarica* (2). Frédéric II ne dut pas assister au

(1) *Chronicon Neritinum* ap. Murat. *Scr. rer. ital.*, t. XXIV, p. 897. La chronique de Nardo, qui ne le cède en rien pour l'exactitude à celle de S. Germano, fut découverte par le savant Tafuri et publiée par son ami Muratori.

(2) C'est ainsi, du moins, que j'explique, d'après Pirro (*General. reg. Sicil. in Burmann script. rer. sicul.*, t. V, p. 52) cette phrase de l'auteur napolitain, rendue si obscure par une ponctuation vicieuse : « Da questo Rinaldo di Rinaldo Francese, e nuovo conte di Caserta nacque il conte Riccardo, che Valletto dell' Imperadore l'anno 1239. divenne poi suo genero, etc. » Della Guardia, *Discorsi delle famigl. .... imparentate colla casa della Marra.* p. 418.

Nous aurons lieu de montrer, plus loin, que le comte de Caserte, gendre de Frédéric II, ne s'appelait pas Rinaldo, mais Ribursa.

Dans une lettre, écrite peu après la prise de Vittoria par les

Digitized by Google

mariage de sa fille, puisqu'il passa toute cette année en Lombardie; l'empereur étant né en 1198, était alors âgé de quarante et un ans.

PARAGRAPHE 13.

Année incertaine; le fait rapporté peut s'appliquer soit aux démêles de Frédéric II avec l'Église romaine, soit au temps où Manfred envoya les Sarrazins de son armée attaquer les États pontificaux.

PARAGRAPHE 14.

1230.

La chronique de Nardo et celle de S. Germano enregistrent à l'année 1230 une redoutable invasion de sauterelles. Ces insectes dévastèrent tout le royaume depuis l'an 1230 jusqu'au mois d'avril 1231. Frédéric donna des ordres sévères

---

habitants de Parme, événement auquel il fait allusion, Frédéric II mentionne son gendre R. comte de Caserte. Ainsi le mariage de Violante avait précédé l'an 1248, époque où Vittoria fut brûlée. Petr. de Vin., *Epist.*, lib. III, c. 61.

Digitized by Google

pour qu'on s'efforçât de les détruire. Chaque homme devait ramasser quatre tomoli de sauterelles avant le lever du soleil, et les brûler en présence de jurats préposés à cet effet dans chaque terre; l'amende d'une once d'or était imposée à quiconque négligerait de remplir ce devoir. Tous les efforts ayant été inutiles, on recourut à des processions de pénitence depuis le premier jeudi de Pâques jusqu'à la Pentecôte. Les sauterelles, après avoir tout ravagé, disparurent enfin, et l'on attribua aux prières publiques la cessation de ce fléau (1). La fin de 1230 fut l'époque où naquit Matteo puisqu'il nous apprend qu'au mois d'octobre 1254 (2), il avait déjà plus de vingt-trois ans, lorsque le pape Innocent IV fit son entrée à Naples. Il eut donc intérêt à noter le seul événement remarquable arrivé en Apulie l'année de sa naissance. Les invasions de sauterelles sont trop communes sur les côtes de l'Adriatique pour que les annalistes en aient pu observer d'autres que celles où les dégâts causés par ces insectes destructeurs firent

(1) *Chronicon. Nerit.* ap. Murat. *Scr. rer. it.*, t. XXIV, p. 896. Richard. *de S. Germano Chronic.* ap. Murat., *Sc. rer. ital.*, t. VII., p. 1022, 1026.

(2) Si, par exemple, Matteo était né au mois de novembre ou décembre 1230, en octobre 1254 il avait 23 ans accomplis et moins de 24 ans.

Digitized by Google

de leur passage un événement terrible; par ce motif, Matteo, la chronique de S. Germano et celle de Nardo n'en font mention qu'une seule fois. Il en est de même des tremblements de terre, dont les plus redoutables ont été seuls consignés dans les écrits de ce temps.

PARAGRAPHE 15.

3 septembre 1241.

Voir le commentaire des paragraphes 21, 22 et 23.

PARAGRAPHE 16.

1234.

Une grande disette éprouvée en Apulie sous le règne de Frédéric II arriva l'an 1234, selon la chronique de San Germano. Elle fut causée par les rigueurs d'un hiver presque sans exemple pour sa durée et pour l'abondance des neiges qui couvrirent la terre. Les fleuves furent gelés et les oliviers périrent; les animaux, et même les oiseaux, moururent de faim; le désespoir des hommes était extrême (1). Matteo nous ap-

(1) Richard, *de S. Germano, Chron.* ap. Muratori, *Scr. rer. ital.* t. VII, p. 1034.

Digitized by Google

prend que le tomolo de grain, à la petite mesure, valut jusqu'à deux augustales; or, ces monnaies, émises au mois de décembre 1231, valaient le quart d'une once (1), ou sept tari dix grana (2); l'augustale vaudrait aujourd'hui près de trente-cinq tari (3).

PARAGRAPHE 17.

septembre 1232.

En 1232, l'empereur Frédéric passa en Sicile au mois de septembre, et se rendit à Palerme (4). Il était en novembre à Girgenti (5), et le 15 du même mois il revint à Foggia (6). La date fournie par le diplôme que nous citons diffère d'un

(1) Richard, *de S. Germano, Chron.* ap. Murat, t. VII, p. 1028. Les augustales représentaient, d'un côté, le profil de l'empereur, de l'autre, l'aigle impériale. *Id. ib.*, p. 1029.

(2) Costituz. del Re Giacom. ap. Gabriele Lancillotto, Castello; *Memorie delle zecche del regno di Sicilia*, dans la collection intitulée : *Opuscoli di autori siciliani*. T. XVI. p. 315. Palermo.

(3) Castello, *ibid.*

(4) Privilége accordé à Urso, évêque de Girgenti. Pirro *Agrig. eccl. Notit. ann.* 1232.

(5) *Id. ibid.*

(6) Pertz, *Monum. germ. hist.*, t. IV. p. 298.

Digitized by Google

mois avec le récit de Matteo ; elle est cependant la seule qui s'y rapporte avec quelque vraisemblance. Le voyage de Frédéric II en Sicile fut, comme on le voit, de courte durée, et ses motifs purent rester ignorés.

PARAGRAPHE 18.

29 février 1234.

Après être retourné en Sicile au mois de juin 1233, et y avoir passé sept mois (1), Frédéric II revint par mer de Sicile en Calabre, et de là en Apulie (2). Il était à Foggia en mars 1234, selon les archives de la Cava (3). Son retour et sa navigation coïncident parfaitement avec la date du 20 février donnée par Matteo. Je n'ai pas besoin de cet exemple pour faire observer les énormes méprises chronologiques de celui qui classa le journal, objet de notre examen. L'idée

(1) Il était encore à Syracuse le 30 décembre 1233. Voyez le tableau des séjours de ce prince.

(2) Mense februario de Sicilia in Calabriam transfretat Imperator, et exinde in Apuliam venit. Rich. *S. Germ.* ap. Muratori *Scr. rer. It.*, t. VII, p. 1034.

(3) Ap. Raumer, *Gesch. der Hohenst.*, t. II, p. 575.

Digitized by Google

que Matteo n'avait commencé ses notes que de l'an 1247 a fait oublier au compilateur que depuis 1234 Frédéric II n'avait jamais été en Sicile.

PARAGRAPHE 19.

Année incertaine.

PARAGRAPHE 20.

Mai 1249.

Enzius, roi de Sardaigne et fils naturel de Frédéric, laissé en Lombardie par son père pour y continuer la guerre contre les républiques guelfes, fut vaincu et fait prisonnier par les Bolonais au combat de Fossalta, livré le 26 mai (1). Enzius mourut dans les fers, après vingt-deux ans de captivité.

(1) *Chronic. Veronense.* ap. Murat. *Scr. rer. ital.*, t. VIII, p. 634. *Monach. Patav. Chronic. ib.*, p. 684. *Chronic. Parmense* ap. Eumd., t. IX, p. 775. La Chronique de Bologne place ce combat au 24 d'août, ap. Murat., *Scr. rer. ital.*, t. XVIII, p. 264. Le *Chronicon estense* ap. Murat., *Scr. rer. ital.*, t. XV, p. 312, lui donne pour date le commencement de juin; mais,

PARAGRAPHES 21, 22 ET 23.

Août, 28 octobre et 5 novembre 1244.

Le nouveau justicier de la province de Bari y fut certainement appelé avant 1249, puisque notre auteur lui-même nous apprend que Berardo Caracciolo, ayant exercé ces fonctions en levant la taxe, vint au mois de novembre à Castel del Monte apporter à l'empereur 700 onces qu'il avait recueillies. Frédéric, irrité d'une collecte si modique, éclata en reproches; indigné des réponses de Berardo, il se tourna vers *Messire Taddeo de Sessa*, et lui dit que, sans son affection pour Giovanni Caracciolo, il ferait précipiter le justicier du haut des créneaux de son château. Taddeo, mort en février 1248, se trouvant près de l'empereur dans la circonstance dont parle Matteo, c'est entre l'an 1247 et l'an 1230 qu'il faut chercher la date des deux paragraphes qui nous occupent. Or, nous ne voyons

---

d'après la comparaison des différents historiens, Raumer croit devoir adopter le 26 mai. Son opinion est soutenue par le texte des Diurnali, attestant que la défaite d'Enzius fut connue en Apulie au mois de mai. Voir cet auteur, *Gesch. der Hohenst.*, t. IV, p. 253, note.

Digitized by Google

durant cette période que les années 1232, 1234, 1242 et 1244 où Frédéric II ait résidé en Apulie au mois de novembre (1). Ce qui me détermine à choisir 1244 entre ces quatre années, c'est que la chronique de San Germano, où les levées d'impôt sont très-exactement consignées (2), ne mentionne pas en 1234 une collecte extraordinaire comme celle que Matteo date du mois d'août. Je crois que l'on peut rétablir ainsi, avec confiance, l'ordre des paragraphes :

Paragraphe 21. — Au commencement d'août 1244, collecte imposée au royaume.

Paragraphe 15. — 3 septembre, arrivée du nouveau justicier.

Paragraphe 22. — 28 octobre, arrivée de l'empereur à Castel del Monte (3).

---

(1) Voir Documents diplomatiques sur les séjours de Frédéric II, ap. Raumer, *Gesch. der Hohenst.*, t. II, p. 575, 581.

(2) Cette chronique s'arrête à l'an 1243.

(3) On lit dans le texte : « Castiello di Bello Monte », mais il n'existe en Apulie aucune résidence impériale de ce nom, tandis que Castel del Monte était une des habitations favorites de Frédéric. Nous ne voyons nulle part que l'empereur ait jamais passé à Bel Monte, près d'Amantea en Calabre, ni résidé, soit à Belmonte dans la Terre de Labour, soit à Belmonte dans l'Abruzze citérieure. D'ailleurs le justicier ne pouvait sortir inutilement de sa province pour aller porter 700 onces d'or à Frédéric, et le texte des Diurnali montre clairement que le voyage de Berardo Caracciolo fut aussi court que malheureux.

Digitized by Google

Paragraphe 23. — 5 novembre, disgrâce de Caracciolo.

PARAGRAPHES 24, 25 ET 26.

12, 15 et 25 novembre 1244.

Rien n'empêche d'admettre ces paragraphes comme la suite du précédent. L'enchaînement des faits y est manifeste. Caracciolo étant déposé le 5 novembre, sept jours après, un justicier est appelé pour le remplacer; l'empereur choisit le Sarrazin Raalch, parce qu'il exercera sa charge avec une rigueur inexorable. En effet, le 15 du même mois, on publia le ban, ordonnant que, sous peine d'aller aux galères, chacun eût à payer la collecte avant la Saint-André, le 30 novembre. Le 25 du même mois l'empereur se rend à Lucera, ville voisine de Foggia, et qu'il avait peuplée de Sarrazins. Les historiens contemporains l'appellent souvent Nuceria, Nocera. Les pièces diplomatiques prouvent que Frédéric était encore à Foggia au mois de février 1245 (1). Cette année même, Bernardo de Rossi

(1) Schulz., *Gesch. v. Henneberg*, I, 170. ap. Raumer, *Gesch. der Hohenst.*, t. II, p. 581.

Digitized by Google

(Caracciolo?) quitta le service de l'empereur avec Girardo da Correggio et ses fils, comme nous l'apprenons d'un document recueilli par Collenuccio (1). Messer Giovanni (Caracciolo), en souvenir duquel Frédéric épargna Berardo, était gouverneur du château d'Ischia, et s'y fit brûler plutôt que de rendre sa forteresse aux ennemis de l'empereur (2).

PARAGRAPHES 27, 28, 29 ET 30.

29 novembre. Décembre 1250.

Les événements ici rapportés appartiennent certainement à l'an 1250, où la mort de Frédéric II est fixée, de la manière la plus positive au mois de décembre. Le paragraphe 27 ne peut appartenir à une autre époque qu'au mois de novembre précédent; mais, si nous n'avons aucun doute sur cette date, il n'en est pas de même pour celles qui suivent jusqu'au paragraphe 32 inclusivement. Notre hésitation re-

(1) Libr. IV, p. 92, éd. 1552, Venet.

(2) Privilége accordé à Liguoro Caracciolo, en récompense de la fidélité de son père, l'an 1238. Ap. Ammirat. *Famigl. nob. napoletane*, p. 109.

Digitized by Google

pose sur l'incertitude de la date réelle du jour où mourut Frédéric II. En effet, comme Pertz l'observe judicieusement, s'il est vrai que les écrivains ont généralement adopté la date du 13 décembre, jour de sainte Lucie, pour ce grand événement, rien n'est moins prouvé que leur assertion soutenue par l'auteur des Diurnali, par Gregorio de Monte Longo, légat en Romagne, et combattue par Pietro Capoccio, cardinal diacre de Saint-George *ad velum aureum*, qui fixe la mort de l'empereur à *Capoue* le 2 *des ides de décembre*, et surtout par Mathieu Pâris, historien très-exact, contemporain de Frédéric comme les personnages précédents. « Après Noël, » dit-il, « et peu avant la fête de la purification (2 février), le bruit se répandit en Occident que Frédéric, autrefois empereur des Romains, atteint d'une maladie irrémédiable le jour de sainte Lucie, vierge, était mort celui de saint Étienne (1) » (26 décem-

(1) Math. Paris, *Hist. angl. anno* 1251, p. 702, éd. Pelé.

On doit toutefois remarquer que le même historien fixe au jour de sainte Lucie la mort de Frédéric II, p. 695. Dans une note antérieure à celle citée par Pertz, il dit : « Obiit autem die sanctæ Luciæ, ut non videretur ea die terræ motus aive significatione et maniter venisse. Condidit autem nobile testamentum quo ecclesiæ per ipsum damnificatæ restaurarentur. Celata autem fuit mors ejus per aliquot dies, ne forte exultarent; sed die

bre). Ajoutons encore que les lettres du pape Innocent IV, en réponse au cardinal Capoccio, ne sont datées que du 25 janvier 1251. Il faudra d'ailleurs bien admettre pour la date cherchée le jour de saint Étienne, ou tout autre jour de décembre après le 17, si nous ajoutons foi au testament de l'empereur, document dont tous les contemporains font mention, et que cite Manfred lui-même; ce testament est daté du samedi 17 décembre et en 1250 le 17 décembre tombait réellement un samedi, tandis qu'il en est autrement pour le 7 du même mois. Ainsi, le testament de Frédéric fut supposé par Manfred, ou l'empereur vécut jusqu'au jour désigné. Quant à la fraude, elle ne peut être soupçonnée, puisque les plus grands personnages du royaume signèrent les dernières volontés du prince au nom duquel cet écrit fut rédigé (1).

Devons-nous conclure de ces observations que le texte de Matteo est inexact pour les dates mensuelles dans cette partie de ses Diur-

---

sancti Stephani facta est in publico manifesta, et nunciata populo. » La nouvelle note, écrite en 1251, après le mois de février, paraît être une rectification de celle-ci, et semble montrer que l'auteur avait d'abord partagé l'opinion générale accréditée à cette époque, et conservée par les historiens plus modernes.

(1) Pertz, *Monum. germ. hist.*, t. IV, p. 356, 357.

Digitized by Google

nali? Je n'en crois pas devoir douter; nous trouverons d'autres exemples de pareilles erreurs, et notre incertitude doit cesser devant un monument diplomatique irrécusable, dont tant de copies ont été conservées (1) et collationnées par Pertz avec le soin le plus minutieux. On observera, sans doute, l'annotation du chroniqueur de Giovenazzo, disant, à la fin du paragraphe 30 : « E questo anno è lo 1250. » Il s'en suit que Matteo n'a pas souvent inscrit la date annuelle dans le cours ordinaire de ses notes, et qu'ici il a cru devoir l'insérer d'une façon toute spéciale en mémoire d'uu fait si important. Aussi est-elle exacte, et s'accorde avec l'année vulgaire comme avec celle de l'incarnation.

PARAGRAPHE 31.

Décembre 1250.

La lettre dont parle Matteo est sans doute la pièce officielle, rapportée par Martene, *Collectio Amplissima*, t. II, p. 1181. Manfred y fait un

(1) Lünig, *Cod. ital. dipl.*, t. II, p. 910. F. *Pipin chronic.* ap. Murat. *Scr. rer. ital.*, t. IX, p. 661. Giannone *ist. civil. del regn. di Nap.*, lib. 17, c. 6.

Digitized by Google

magnifique éloge des qualités de son père; il exhorte ensuite ses féaux à rester fidèles à Conrad, fils aîné et héritier de Frédéric; elle ne porte pas de date.

PARAGRAPHE 32.

Décembre 1250.

On a probablement conclu de cette phrase: *Ci andao Messer Coletta Spinello de Jovenazzo, mio Zio*, que le chroniqueur apulien se nommait Spinello. Cependant, rien ne prouve la parenté de Matteo avec Coletta du côté paternel. Matteo n'indique nulle part son nom de famille. Les fonctions de syndic, exercées par Coletta Spinello, étaient analogues à celles des échevins; les syndics étaient, en quelque sorte, les représentants des communes, les autorités intermédiaires entre la bourgeoisie et les officiers nommés par le souverain (1). Les grandes irrégularités de l'ordre chronologique dans ce journal nous laissent ignorer si le fait inscrit à

(1) Du Cange, *Gloss. ad Script. med. et inf. latinit. verb.* Syndic.

Digitized by Google

ce paragraphe dépend réellement de l'année 1250; mais l'on peut, sans inconvénient, le laisser à sa place: j'y serais d'autant plus disposé, qu'il ne s'agit pas ici d'une charge conférée à Coletta, mais d'un voyage qu'il fit en sa qualité de syndic; ses frais de déplacement furent taxés par lui et remboursés au prix de 20 augustales. Les syndics ne quittaient leur commune que dans les circonstances extraordinaires, nous en trouvons plusieurs exemples dans le cours de ce journal. Le corps de l'empereur ayant été transporté de Fiorentino à Bitonto, et de là à Tarente, tous les syndics de la terre de Bari durent se réunir au lieu du décès pour rendre les derniers honneurs aux restes de Frédéric.

PARAGRAPHE 33.

28 décembre 1250.

D'après ce récit, le corps de Frédéric fut conduit de Fiorentino à Tarente par une route plus voisine du pied des Apennins que celle habituellement suivie de nos jours. Il dut traverser Cirignola, Canosa, Bitonto et Gioja. Giovenazzo

Digitized by Google

étant à peu de distance de Bitonto, Matteo s'y rendit pour voir l'appareil funèbre. Les détails qu'il nous donne sont dignes d'intérêt; il nous apprend que les syndics escortaient le cercueil, et explique ainsi les frais de route soldés à Coletta Spinello. La date ne présente aucun doute; les historiens dignes de foi, et les pièces diplomatiques, sont d'accord sur l'époque où mourut Frédéric. On lit dans l'appendice à l'histoire de Gaufrido Malaterra, que le corps de l'empereur arriva à Messine le 13 janvier 1250, 9e indiction (1), et fut de là transporté à Patti, où il séjourna quelque temps dans l'église principale; ensuite il fut conduit à Palerme, et y reçut la sépulture selon les vœux exprimés dans le testament de Fiorentino (2).

PARAGRAPHE 34.

5 janvier 1251.

Date probablement exacte.

---

(1) Les années inscrites dans cette chronique paraissent, comme nous l'avons déjà dit, souvent inconciliables, n'importe à quelle ère on veuille les rattacher. Mais les indictions sont césaréennes et parfaitement régulières.

(2) *Append. ad hist. Gauf. Malaterr.* ap. Murat. *Scr. rer. ital.*, t. V, p. 605.

Digitized by Google

PARAGRAPHES 35, 36, 37 ET 38.

7 janvier et 12 février 1251.

Jamsilla, dont la chronique est le plus précieux document relatif aux premières années politiques de Manfred, raconte que le prince de Tarente, investi de la régence en vertu du testament impérial, eut à lutter, dès les premiers moments, contre les dispositions ennemies des villes même de l'Apulie. Il sut, par une conduite aussi prudente que hardie, se conserver l'affection des anciens serviteurs de son père, et étouffer la rébellion qui avait éclaté à Barletta. En quelques jours il pacifia toute la contrée, puis marcha vers la Terre de Labour, où Capoue et Naples s'étaient révoltées (1). Matteo parle ici de brefs envoyés par le pape Innocent IV à toutes les terres et aux barons du royaume, pour les inviter à reconnaître les lois de l'Église, à laquelle le royaume était dévolu. Ce fut à Monte Fuscolo que cette nouvelle parvint à Manfred. Mais les brefs dont il est ici question, ne furent expédiés que vers la fin de janvier. Innocent IV était alors à Lyon, où il avait cherché un

(1) Jamsilla ap. Murat. *Scr. rer. it.*, t. VIII, p. 499 à 503.

Digitized by Google

asile contre la vengeance de Frédéric. Son redoutable adversaire, ayant cessé de vivre, le pape, averti par le légat Capoccio, se prépara sans délai à retourner en Italie : il écrivit de Lyon les brefs cités par Matteo, et conservés en entier dans les annales ecclésiastiques de Raynaldus. Ils sont datés du 25 janvier 1251 (1). Rien de tout ceci n'altère d'ailleurs la chronologie des Diurnali pour les paragraphes 35, 36, 37 et 38. Les brefs écrits par le pape pouvaient être arrivés vers le milieu de février, époque où Manfred quitta Monte Fuscolo pour s'avancer dans la Terre de Labour. Capoccio, en sa qualité de légat, avait pu d'ailleurs devancer les ordres du pontife, étant certain d'agir selon ses intentions en armant le royaume contre la famille des Hohenstaufen.

PARAGRAPHE 39.

20 décembre 1251, 8 et 11 janvier 1252.

Ici se présente une très-grande difficulté chronologique. Notre auteur, habitant l'Apulie et dans le voisinage de Barletta, ne peut avoir commis un

(1) Raynald., *Annal. eccl. anno* 1251, c. 1 à 3.

Digitized by Google

grossier anachronisme sur la date annuelle et mensuelle du débarquement de Conrad, événement dont il avait été témoin. Cependant la chronique de Vérone atteste que Conrad était dans cette ville au mois d'octobre 1251, qu'il y conféra avec Ezzelino de Romano, tyran de ces contrées et chef des Gibelins. De Vérone, Conrad partit pour se rendre, par mer, dans son royaume héréditaire (1). Conrad était encore à Augsbourg au mois d'octobre 1251, selon une pièce diplomatique (2); un diplôme du même prince prouve qu'il occupait déjà San Germano au mois d'août 1252 (3). Jamsilla, dont les dates sont aussi rares que précises, fixe le commencement de 1252 pour le débarquement du roi à *Siponto* (4). Enfin, une lettre de Conrad lui-même nous rend certains que ce prince, sorti de Vérone *le lundi 4 décembre*, s'embarqua pour

(1) *Chronic. Veron.* ap. M. *S. r. it.*, t. VIII, p. 635.

(2) *Mater. zur Oetting. Gesch.*, III, 215. Ap. Raumer, *Gesch. der Hohenst.*, t. II, p. 590.

(3) Diplôme en faveur de Rembaldus, grand prieur des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, daté de San Germano au mois d'août, an de l'incarnation 1252, 10e *indiction*. Cette dernière date ne laisse aucun doute sur l'époque réelle où Conrad était à S. Germano. Rocch. Pirri *Priorat. messanens.*, *not.* 7, lib. III, p. 1099. Ap. Burmann. *Scr. rer. sicul.*, t. III.

(4) Sub. anno 1252. Jamsilla ap. Murat. *Scr. rer. ital.*, t. VIII, p. 505.

Digitized by Google

l'Apulie au port de Pirano en Istrie, le *lundi* 11 *du même mois* (1), et se proposait de tenir, le jour de Noël, une cour générale à Foggia. Il est vrai que cette lettre de Conrad n'a pas de date annuelle; mais les calendriers démontrent que la concordance, deux fois répétée, des jours de la semaine avec ceux du mois, ne peut s'appliquer qu'à l'an 1251. Il en résulte que Conrad passa réellement en Apulie au mois de janvier 1252, et que le paragraphe 39 est entièrement contraire à l'histoire et aux documents les plus authentiques. Comment donc concilier ce jugement avec les considérations si puissantes relatives à la présence du chroniqueur dans le pays où débarqua l'héritier de Frédéric? Voici la solution qui s'offre naturellement à l'esprit. Ou le paragraphe est une interpolation, ou il est paraphrasé et défiguré par l'ignorant compilateur. La seconde supposition est la plus plausible : elle admet l'insertion de dates mensongères, et, tout en conservant l'an 1251 de l'in-

(1) Petr. de Vinais. *Ep.*, lib. III, c. 77. Dans le texte, les mots *Portum Pisanii* me semblent indiquer clairement la rectification *Piranii*; cette ville, aujourd'hui Pirano, est voisine de Trieste et devait appartenir aux Vénitiens; on comprend aussi, par là, comment Conrad calculait sept jours pour s'y rendre de Vérone.

Digitized by Google

carnation, nous autoriserait à remplacer *maggio* par *dicembre*, *agosto* par *gennaro*. Si, au contraire, on veut conserver toutes les dates mensuelles, il faut nous reporter à une autre époque, à l'an 1244, où Frédéric II, étant à Rieti au mois d'août, renvoya son fils Conrad pour rester, pendant son absence, dans le royaume de Sicile (1). Mais cette nouvelle restitution obligerait à sacrifier une partie du texte, à effacer le titre de roi, *Re*, donné à Conrad, et à supprimer ce qui concerne sa navigation, sa flotte, son débarquement. Il est donc bien préférable, pour une saine critique, de rayer seulement les dates qui peuvent avoir été ajoutées et qui ne s'accordent en rien avec l'histoire. Nous y sommes autorisés par l'appendix à l'histoire de Gaufrido Malaterra : le débarquement de Conrad y est fixé au 8 janvier 1250 (1251 ?), dixième indiction selon l'ère sicilienne, c'est-à-dire, 8 janvier 1252, selon l'ère romaine (2).

---

(1) Richard. *de S. Germano Chronic.* ap. Murat., t. VII, p. 1034.

(2) *Appendix ad hist. Gaufr. Malaterr.* ap. Murat. *S. r. ital.*, t. V, p. 605. Nous aurons souvent recours à cet ouvrage, dont les dates annuelles rectifiées par les indictions sont d'une très-grande utilité.

Digitized by Google

PARAGRAPHES 40 ET 41.

Septembre et 11 novembre 1252.

Nous avons déjà fait observer que le roi Conrad était certainement à San Germano au mois d'août 1252 (1). Le paragraphe 40 s'accorde parfaitement, pour la date mensuelle, avec la pièce diplomatique déjà citée : Conrad s'était rendu à San Germano au mois d'août; au commencement de septembre il attaqua le comte d'Aquino et celui de Sora, Riccardo, frère d'Innocent IV (2); le jour de Saint-Martin, 11 novembre, il avait dévasté leurs fiefs; il se rendit aussitôt à Capoue, dont la capitulation fut obtenue par l'influence des familles de la Leonessa et d'Eboli. Nous verrons reparaître le nom de ces deux familles, très-illustres et très-influentes à cette époque.

---

(1) Diplôme en faveur de Rembaldus cité plus haut et daté de S. Germano, août 1252, 10e indiction.

(2) Le nom et la famille de ce personnage sont constatés par une lettre d'Urbain IV, où, prescrivant à son notaire Alberto les conditions à imposer au comte de Provence, il exige que les droits des héritiers du comte de Sora soient respectés. Ap. Martene, *Thes. Nov.*, t. II, p. 35.

Digitized by Google

PARAGRAPHE 42.

1er décembre 1252.

Conrad était devant Naples au mois de juin 1253 (1); le siége ayant commencé au mois de décembre, le présent paragraphe appartient évidemment à l'an 1252, comme les précédents.

---

(1) Davanzati, *Dissertazione sulla seconda moglie del Re Manfredo*, etc. Preuves, 11. Datum in castris in depopulatione Neapoli per manus Gualterii de Ocra Regni Sicilie Cancellarii. Anno dominice incarnationis MCCLIII, mense junii, XI indictionis. Je suis loin de penser comme Davanzati (Préface, p. 4), que les mots *in depopulatione* signifient après la prise et le sac de Naples, ou durant le pillage de Naples; ils expriment, selon moi, qu'à l'époque où fut délivré ce diplôme, Conrad formait le blocus de Naples et ravageait tous les environs; les autorités que nous allons citer pour les paragraphes suivants, nous obligent à préférer cette explication, conforme d'ailleurs au texte de notre annaliste. Celui-ci, parag. 46, raconte ce fait bien remarquable, que le jour de Saint-Jean, 24 *juin*, les Napolitains firent une sortie pour se procurer des vivres dans la campagne; Conrad posa des gardes pour prévenir une seconde tentative de la part des assiégés, « et fece chiudere le guardie et li passi » dalli *guastaturi*. » On objectera, sans doute, en faveur de l'opinion adoptée par Davanzati, que Frédéric II écrivit en 1241 une lettre au roi d'Angleterre, avec la date : « Datum in recessu *post deditionem et depopulationem* Faventiæ tertio die julii » (M. Paris, p. 496, éd. Pelé). Mais j'opposerai à cet argument cette considération, que le diplôme de Conrad est daté *in castris*, et non *in recessu*, ni de Naples même; que, de plus,

Digitized by Google

PARAGRAPHES 43 A 48.

43.	— 2 janvier	1253.
44.	— 25 avril.	
45.	— Commencement de mai.	
46.	— 24 juin	
47.	— Fin de septembre . . .	
48.	— 20 octobre	

Nécessairement les paragraphes 43 à 48 doivent conserver leur ordre dans la même année. La chronique de la Cava place la prise de Naples au 10 d'octobre 1253 (1). La chronique de Sicile adopte la même date annuelle, et y ajoute celle de l'indiction 12, qui est exacte selon la manière sicilienne de compter l'indiction du mois de septembre (2). L'appendice à l'histoire de Gaufr. Malaterra est d'accord avec ces deux chroniques en ce qui concerne l'indiction et le mois où Naples fut prise par Conrad (3).

---

il porte encore *in depopulatione* et non *post depopulationem* : motifs qui, joints aux précédents, me font persister en faveur de la donnée historique fournie par d'excellentes chroniques et les Diurnali.

(1) *Chronicon cavense* ap. Murat. *Scr. rer. ital.*, t. VII, p. 927.

(2) *Chronic. Sicil.* ap. Martene *Thes. nov.*, t. III, p. 17.

(3) *Appendix ad hist. Gaufr. Malaterra.* ap. Murat. *Scr. rer. it.*, t. V, p. 605.

Digitized by Google

PARAGRAPHES 49, 50 ET 51.

49. — 10 décembre 1253.
50. — 24 décembre 1253.
51. — 24 février 1254.

Conrad avait eu le projet de tenir à Foggia une cour générale le jour de Noël 1251 (1), mais, n'étant arrivé en Apulie que le 8 janvier de l'année suivante, il ne put accomplir ce dessein. Depuis, le siége de Naples ne lui permit de paraître en Apulie que durant peu de jours, au mois de mai 1253 (2); la guerre étant terminée dans la terre de Labour, le roi put songer à convoquer un parlement dont les décisions devaient infailliblement lui être favorables. Matteo fait résider Conrad à Melfi depuis la veille de Noël jusqu'au 24 février. Nous ne pouvons placer un séjour si prolongé qu'à la fin de 1253, et au commencement de 1254; c'est vers cette époque que le jeune prince Henri, fils de Frédéric II et d'une princesse d'Angleterre, mourut à Melfi dans un

(1) Petr. de Vin., lib. III, c. 77.

(2) Diplôme délivré par Conrad et daté de Barletta 4 mai 1253, 11e indiction. Benevent. de S. Georg. *Hist. Montisferrat.* ap. Murat. *Scr. rer. ital.*, t. XXIII, p. 387.

Digitized by Google

âge tendre (1). Conrad, accusé d'avoir fait périr son frère, écrivit au roi Henri III pour se disculper des odieuses calomnies répandues par ses ennemis (2).

PARAGRAPHES 52, 53 ET 54.

52. — Avril 1254.
53. — Avril, mai 1254.
54. — 21 mai 1254.

Il paraît que Conrad eut à soumettre plusieurs villes apuliennes en 1253 et 1254. Saba Malaspina rapporte qu'après la prise de Naples, le roi campait aux environs de Melfi et de Venosa, et assiégeait des places rebelles (3). Ce fut là qu'il contracta une maladie lente causée par l'insalubrité de l'air; il en mourut le 21 mai à Lavello,

(1) Janvier, 12e indiction, selon l'*Append. ad Hist. Gaufr. Malaterr.* ap. Muratr., t. V, p. 605. — A Melfi, au mois de décembre, selon la chronique de la Cava. Ap. Muratr. *Scr. rer. ital.*, t. VII, p. 927.

(2) La lettre de Conrad ne porte pas de date. Baluz. *Miscell.* lib. I, p. 482.

(3) Sab. Malasp. *Rer. Sicul.* lib. I, c. 4.

Digitized by Google

et laissa pour toute postérité un fils encore enfant, qui fut l'infortuné Conradin (1).

En restituant l'année véritable, rien n'est à changer dans les paragraphes ci-dessus; ils se suivent parfaitement, et n'ont jamais dû être séparés.

PARAGRAPHE 55.

27 octobre 1254.

Voici encore un des passages les plus difficiles du journal de Giovenazzo : il est tellement en désaccord avec l'histoire et les documents dignes de foi, que de telles fautes chronologiques ne peuvent s'expliquer sans supposer des interpolations aussi maladroites que téméraires. Ainsi, non-seulement les Diurnali placent au jour de Saint-Pierre, de juin (29), l'entrée d'Innocent IV à Naples, tandis que ce pontife était alors à Anagni, mais encore, dans le paragraphe suivant, l'auteur enchérirait sur cet anachronisme

(1) Jamsilla ap. Murat. *Scr. rer. ital.*, t. VIII, p. 506, 507. Mortuus est autem idem rex die 21 mensis madii, anno Domini 1254, duodecimæ indictionis.

Digitized by Google

en prétendant être venu lui-même à Naples le 26 juillet avec Jozzolino della Marra, lequel, *ce jour-là même*, aurait baisé les pieds du pontife. Il affirme au paragraphe 59 que le pape chanta la messe à Sainte-Marie-Majeure de Naples, le 5 d'août; toutes ces assertions disparaissent devant les pièces authentiques, et il ne nous reste qu'à rectifier, soit les dates mensuelles, soit les noms de lieu d'après le tableau suivant des différents séjours d'Innocent IV.

Jeudi	8	octobre.	D'Anagni à Ceperano.
Dimanche	11	»	De Ceperano, où le reçut Manfred, à Aquino et S. Germano.
Mardi	13	»	Au Mont Cassin.
Vendredi	16	»	A Teano.
Dimanche	18	»	A Teano. (Mort de Borrello, seigneur guelfe de l'Abruzze, tué par l'escorte de Manfred. A dater de ce jour, le prince de Tarente ne paraît plus à la cour pontificale, mais se retire à Acerra, puis de là en Apulie.)
Lundi	19	»	A Capoue.
Mardi	27	»	A Naples (1).

Comme, d'une part, il est évident que les dates et les noms de lieu sont inexacts, comme,

(1) Nicol. de Curbio *Vit. Innocent. IV*. ap. Baluz. *Miscell.*, l. VII, c. 41. La biographie que nous citons ici est d'une authenticité parfaite : elle est écrite par le chapelain et le confesseur

Digitized by Google

de l'autre, on ne saurait, sans une blâmable présomption, rayer autre chose que les passages légitimement annulés; les rigueurs de la critique me semblent devoir s'exercer plutôt sur les dates, qui, au moins pour le chiffre annuel, sont souvent et visiblement altérées. Cette fois, le mois, la fête et le jour où elle tombe, portent la marque du faussaire dont l'ignorance a placé naguères le débarquement de Conrad au 29 août 1251. La date du 27 octobre 1254 doit donc être substituée à celle inscrite dans le journal de Matteo.

L'auteur fait mention de Jozzolino della Marra envoyé auprès du pape comme syndic de Barletta, et qu'il accompagna dans son voyage. Cette dernière partie du paragraphe 55 devait former un paragraphe spécial placé avant le 27 octobre.

---

d'Innocent IV. En tout ce qui regarde les actes du pape, on y trouve une conformité presque invariable avec les titres diplomatiques conservés jusqu'à nos jours. Ainsi Raynaldus a publié une bulle d'Innocent IV à Manfred, datée d'Anagni 5 des calendes d'octobre (27 septembre), indiction 13, an de l'incarnation 1254, et de son pontificat 12e (ici l'indiction et l'année semblent suivre la méthode sicilienne); une autre bulle du même pape, adressée aux Siciliens, est datée de Capoue, 13 des calendes de novembre (20 octobre) an 12; enfin, une troisième bulle à Pietro Ruffo, vicaire général du royaume de Sicile, est datée de Naples 3 des nones de novembre (le 3) même année. RAYNALD. *Annal. eccl. anno* 1254, c. 57, 63 et 64.

Digitized by Google

Nous l'avons remis à sa place probable dans les Diurnali restitués. Comme Matteo, Jozzolino paraît avoir été du parti guelfe. L'occasion se présentera d'en parler plus en détail vers la fin de ce commentaire. Le voyage de Jozzolino et de son compagnon ayant eu lieu nécessairement au mois d'octobre, leur séjour à Naples fut de courte durée, puisque les fonctions de della Marra le rappelaient à son poste en Apulie.

PARAGRAPHE 56.

26 octobre 1254.

Pour conserver le plus possible du texte des Diurnali, j'admets la date 26; au mois de juillet je substitue celui d'octobre; je suppose et crois certain que les voyageurs étant arrivés à Naples le 26 octobre, se rendirent *à Aversa* le jour même; ils y trouvèrent le pape et les exilés (1). Ceux dont il est ici question portaient la plupart des noms déjà célèbres dans les révoltes qui troublèrent le règne de Frédéric. Cet empe-

(1) Jamsilla ap. Murat., t. VIII, p. 521... ad Papam, qui tunc iturus Aversam sequenti die dicebatur.

Digitized by Google

reur, dans sa lettre au roi d'Angleterre, datée de Salerne 15 avril, quatrième indiction (1246), nommait parmi les révoltés vaincus par lui à Capaccio, Tebaldo Francesco, que Conrad fit mourir pour avoir pris part à la défense de Naples; Jacobo de Morra, Pandulfo Fasanella, dont Matteo parlera plus tard, et Guillelmo de S. Severino (1), frère aîné de Ruggiero (2).

PARAGRAPHE 57.

Plusieurs des Gesualdi restèrent longtemps fidèles au parti gibelin. Falcone de Gesualdo combattit vaillamment pour Manfred dans une affaire racontée par notre auteur, en l'année 1265, (voir paragraphe 163). Il paraît, d'après celui-ci, que les S. Severino furent défaits en même temps à Capaccio et près de Canosa. Cette famille était nombreuse et puissante; elle était dévouée à l'Église; le pape Innocent IV combla Ruggiero de ses faveurs, le considéra comme le

(1) Voir cette lettre et celle de Gualterio de Ocra, chancelier du royaume. Ap. Math. Paris. *anno* 1246.

(2) Campanile, *Dell' Armi ovvero insegne dei Nobili, etc.*, p. 91. seq. Napoli, 1518.

Digitized by Google

chef des bannis et l'associa à sa famille. Les mots, *di quisto messer Rugiero de San Severino*, prouvent que le paragraphe 57 est à sa place véritable. Un exemplaire des Diurnali a été conservé dans la famille des Gesualdi jusqu'au siècle dernier; il servit d'original à la copie qui existe à la bibliothèque nationale de France sous le n. 10182; j'y ai puisé les variantes ajoutées à cette édition.

PARAGRAPHE 58.

27 juillet 1254.

Matteo rentre ici complétement dans les limites rigoureuses des faits chronologiques. Curbio nous apprend que Manfred vint à Anagni avec le margrave Bertold d'Hohenburg, régent du royaume pour Conradin, solliciter la protection, ou plutôt la pitié du pape, pour le malheureux rejeton de la maison de Souabe (1). On trouve dans les annales ecclésiastiques une bulle du

(1) N. de Curbio. *Vit. Innocent. IV*, ap. Baluz. *Miscell.* lib. VII, c. 39.

Digitized by Google

pape, datée du 27 septembre 1254, et accordant à Manfred différentes concessions pour prix de sa soumission forcée (1). Selon Curbio, les conférences entre le pape et les représentants de Conradin durèrent quinze jours : il n'est pas invraisemblable qu'elles furent ouvertes au mois de juillet 1254; Curbio n'en fixe pas exactement la date, mais, d'après le lieu qu'il leur assigne, l'époque donnée par Matteo est admissible; le pape ayant certainement habité Anagni depuis le 9 juin (2) jusqu'au mois d'octobre.

PARAGRAPHE 59.

Le jour de Sainte-Marie des Neiges tombe le 5 août (3). Innocent IV, entré à Naples le 27 octobre 1254, y mourut le 7 de décembre de la même année (4). Son successeur Alexandre avait

(1) Voyez la note 1re du paragraphe 55.

(2) Bulle d'Innocent IV, ap. Rymer. *Fœd. et conv.*, t. I, part. 1, p. 184, datée d'Anagni du 5 des ides de juin an 11 : Innocent IV, ayant été intronisé le 28 juin 1242, datait de ce jour les années de son pontificat.

(3) Wasna, *Historisch diplomat. Jahrzeitb. alphabet. Verzeich. verb.* Maria, Schneefeyer.

(4) Bulle d'Alexandre IV au roi Henri III, ap. Rymer. *Fœd.*

Digitized by Google

abandonné la terre de Labour, et habitait Anagni avant le 3 d'août 1255 (1). L'appendice à l'histoire de Malaterra donne le mois de mai 1255 comme l'époque où Alexandre IV quitta la ville de Naples (2). L'interpolation est ici manifeste, ou l'erreur évidente.

PARAGRAPHE 60.

8 septembre 1254.

Le parlement tenu par le pape, dont parle ici Matteo, doit être la même chose que les conférences d'Anagni (3). Je n'ai pas besoin de répéter

---

conv., t. I, part. 1, p. 190. Une encyclique d'Alexandre IV, datée du 31 décembre 1255, atteste qu'Innocent IV mourut le 7 du même mois. Ap. Murat., *Scr. rer. ital.*, t. VII, p. 1079, note 19.

(1) Bulle à l'archevêque de Riga, datée d'Anagni, 3 des nones d'août (le 3). Ap. Raynald. *Annal. eccl. anno* 1255, cap. 62.

(2) Ap. Murat., *Scr. rer. ital.*, t. V, p. 605.

(3) Curbio affirme, c. 41, que peu de jours avant son départ d'Anagni, le pape convoqua un parlement général qui devait être tenu le jour de l'octave de Saint-Martin (18 novembre) à Capone, ou en quelque lieu que se trouvât la cour romaine. Mais le biographe ne nous apprend pas si le parlement fut réuni. C'est d'autant moins vraisemblable que le pape tomba

Digitized by Google

combien il est absurde de faire assister le prince de Tarente à une assemblée *tenue à Naples au mois d'août*. Le paragraphe 60 se lie visiblement au paragraphe 58; mais le compilateur, trouvant le premier avec la date du 27 juillet, et le second avec celle du 8 *del detto mese*, a composé sans doute l'article n. 59 pour réunir les deux passages. Je crois que, loin d'imiter son exemple, nous pouvons admettre le texte sans rectification; seulement le paragraphe en question viendra immédiatement après le n. 62. Les mots *del detto mese* se rapporteront ainsi au mois de septembre, pendant lequel, d'après les Diurnali, se traitèrent à la cour pontificale les affaires importantes de l'Apulie.

---

malade peu après son arrivée à Naples et vers l'époque fixée pour l'assemblée; d'ailleurs la date mensuelle donnée par Mattee ne s'accorde pas avec celle assignée au parlement convoqué; celui-ci étant problématique et les conférences d'Anagni certaines, j'ai pensé qu'on pouvait, avec raison, placer une conférence où Manfred donna des preuves de sa soumission, dans le même mois où le pape l'en récompensa par la bulle que j'ai deux fois citée.

Digitized by Google

PARAGRAPHE 61.

1er septembre 1254.

Tout semble nous autoriser à considérer l'événement rapporté en cet endroit comme arrivé au mois de septembre 1254. Au moment où la puissance pontificale est reconnue par Manfred lui-même, lorsque le prince de Tarente a promis de licencier ses mercenaires allemands, et que les gens du pape pénètrent dans les provinces, les Sarrazins, odieux par leur croyance et la brutalité de leurs mœurs, sont obligés de se renfermer dans les murs de Lucera et d'Acerenza, leurs forteresses, afin de se garantir des vengeances privées qui vont être exercées sans contrôle. Massenzio Rocca de Trani, probablement un des parents de l'infortuné Simone, choisit cette occasion pour attaquer le Sarrazin Zaïd; l'année suivante, Zaïd fit abattre à Trani la maison des Rocca pour les punir de leurs projets de meurtre et de leur attachement à l'Église. Les sentiments guelfes des Rocca les rendirent plusieurs fois acteurs dans les guerres civiles du royaume de Sicile; on trouvera, vers la fin des Diurnali, un Petruccio Rocca, arrêté pour avoir favorisé les tentatives des émigrés.

Digitized by Google

PARAGRAPHE 62.

4 septembre 1254.

Il n'y a aucun motif pour contester la date mensuelle du paragraphe 62; elle appartient à l'an 1254, par les mêmes causes que les paragraphes précédents. Le napolitain Berardo Capece dont il est question devait être parent de Conrado et de Marino Capece, deux gentilshommes napolitains qui s'associèrent à la fuite de Manfred, le conduisirent à travers mille obstacles jusqu'à Venosa, et le servirent avec une invariable fidélité. Marino paraîtra dans ce journal comme l'agent diplomatique de Manfred et son commissaire général pour les constructions de Manfredonia; Conrado figura dans l'insurrection de la Sicile en faveur de Conradin, et fut un des plus courageux défenseurs de cette cause malheureuse. La dernière phrase de ce paragraphe pourrait faire penser que Matteo, témoin de l'insolence des émigrés pour Manfred, avait été en même temps que ce prince à la cour pontificale; mais ce n'aurait pu être qu'à Anagni ou à Teano; or l'auteur nous apprend qu'il se rendit de Barletta directement à Naples, où le prince de Tarente ne se trouva jamais avec aucun pape. Il

Digitized by Google

faudrait donc lire *et se notao*, puisque Matteo ne put savoir que par ouï dire les outrages des émigrés envers Manfred, avec lequel, depuis la mort de Borrello, Ruggiero de San Severino ne put se rencontrer que sur le champ de bataille.

PARAGRAPHE 63.

Fin de septembre 1254.

Curbio affirme qu'avec Manfred et le margrave Bertold d'Hohenburg, plusieurs personnages assistèrent aux conférences d'Anagni. Il compte, dans ce nombre, Gualterio de Manuplello, Gualterio de Ocra, chancelier du royaume, et *Bursarius*, *capitaine des Allemands* (1). Le paragraphe 63 est donc naturellement classé à l'an 1254, fin de septembre.

---

(1) N. DE CURBIO. *Vita. Innocent. IV*. ap. BALUZ. *Miscell.*, lib. VII, c. 39.

Digitized by Google

PARAGRAPHE 64.

1er novembre 1254.

Il est très-vraisemblable que le pape, arrivé à Naples le 27 octobre, célébra solennellement l'office divin le jour de la Toussaint (1er novembre). L'année doit seulement être changée. J'ai établi au paragraphe 56, que Matteo et Jozzolino della Marra ne purent arriver à Naples que le 26 octobre; Jozzolino retourne en Apulie le 2 novembre, et la brièveté de son séjour est expliquée par ses fonctions de syndic à Barletta. Tous les autres syndics nommés, comme lui, par le parti guelfe revinrent en même temps dans leurs différentes communes de la Terre de Bari. Escortés par Gulielmo della Marra (sans doute parent de Jozzolino (1)), les voyageurs échappent aux attaques des Malandrins entre Avellino et Grotta Menarda (2).

---

(1) Risone della Marra, premier seigneur de Serino, donna sa fille Jacopa en mariage à Hugone di Barrale, crée grand-sénéchal du royaume en 1307. Il résulte du texte de Matteo que la terre de Serino était possédée par la famille della Marra longtemps avant que Risone en fût seigneur. Campanile *Dell' Armi ovvero insegne dei nobili*, p. 149.

(2) L'expression *assassinati*, employée par notre chroniqueur,

Digitized by Google

PARAGRAPHE 65.

25 novembre 1245.

Voir au paragraphe 11.

PARAGRAPHE 66.

8 décembre 1254.

A l'époque dont il est ici question, Jacopo Savello entrait en Apulie avec les troupes pontificales, dont la cavalerie était commandée par Brandino Ursino (1); ils venaient établir par la force le pouvoir pontifical dans les pays où les Sarrazins abandonnés à eux-mêmes n'avaient que leurs armes pour toute protection. S. Bartolomeo in Galdo est une petite ville située dans les montagnes, à l'ouest de Lucera.

---

devait être un néologisme si ce mot est réellement dérivé de celui des sicaires du vieux de la montagne, contemporains de Charles d'Anjou.

La Grotta Menarda est située sur la route de Naples à Foggia par Ariano.

(1) Voir paragraphe 61.

Digitized by Google

PARAGRAPHE 67.

10 et 12 décembre 1254.

Voir les notes du paragraphe 59; elles prouvent que celui-ci se range à l'an 1254; date mensuelle exacte.

PARAGRAPHE 68.

21 décembre 1254.

Le 2 novembre 1254, Manfred s'était introduit à Lucera, où les Sarrazins le reçurent avec transport comme le fils de leur maître et leur dernière espérance (1). A l'aide des ressources que lui offrit le trésor impérial confié à la garde des fidèles Musulmans, Manfred put entrer en campagne et rallier autour de lui les troupes mercenaires allemandes dispersées dans toute l'Apulie; elles accoururent avec empressement se ranger sous ses drapeaux (2); il paraît, d'après notre chroniqueur, que dès le 21 décembre elles

(1) Jamsilla ap. Murat. *Scr. rer. ital.*, t. VIII, p. 528. seq.
(2) *Id.* ap. *eumd.*, p. 533.

Digitized by Google

étaient réunies en grand nombre à Altamura. Jamsilla nous apprend que, peu de jours avant la mort du pape, le légat Fiesco, vaincu par la seule terreur qu'inspiraient les troupes du prince de Tarente, avait fui de Troja avec toute l'armée pontificale; Manfred, sans songer à le poursuivre, s'était occupé de pacifier d'abord l'Apulie, et de réduire la ville de Rapolla près de Melfi (1). L'appendice à l'histoire de Malaterra date ces conquêtes du mois de décembre, treizième indiction selon l'usage de Sicile (2).

Selon Jamsilla, Melfi, *Trani*, Bari et plusieurs autres villes du même justitiarat se soumirent au prince de Tarente avant que l'exaltation d'Alexandre fût connue (3). Le Sarrazin Zaïd fait ici détruire la maison des Rocca à Trani; ceux-ci s'étaient déjà réfugiés en Esclavonie pour échapper à un châtiment que la colère du Sarrazin leur avait réservé depuis l'attentat de Massenzio Rocca.

Si l'on pouvait douter des lacunes qui existent dans son ouvrage, on s'étonnerait que notre historien passât sous silence la fuite du

(1) Jamsilla ap. Murat., *Scr. rer. ital.*, p. 533 a 543.

(2) Append. ad Gaufrid. Malaterr. *Hist.* ap. Murat., *Scr. rer. ital.*, t. V, p. 605.

(3) *Loc. supr.*, p. 543.

Digitized by Google

légat et du margrave Berthold; ce dernier n'est même jamais nommé par Matteo, qui aurait omis des événements très-importants, comme la mort de Borrello, celle du pape Innocent IV, et beaucoup d'autres faits semblables.

PARAGRAPHE 69.

Fin de décembre 1254.

Ni Jamsilla, ni Malaspina, ne parlent de cette expédition de Manfred en Basilicate contre Princivalle Grimaldo; mais ces mots : *Manfredo dopoi ch'ebbe adunato tutto l'esercito con li Saracini*, et ceux-ci : *happe in pochi dì le terre che foro di Casa Sanseverino*, montrent qu'il est question d'une rapide invasion en Basilicate, vers l'époque où Rapolla fut conquise. Le capitaine génois des troupes pontificales avait vraisemblablement obtenu son commandement sous le pape génois Innocent IV; et ce fut en 1254 que Gualvano Lancia, oncle de Manfred, conduisit au siége de Rapolla, sur la frontière de Basilicate, une multitude de fantassins et de cavaliers. La ville ne fut prise qu'après une vigoureuse résistance (1).

(1) Jamsilla ap. Murat., *Ser. rer. ital.*, t. VIII, p. 542.

Digitized by Google

PARAGRAPHE 70.

Milieu de décembre 1254.

Dans ce paragraphe j'ai rétabli une phrase tirée du manuscrit de la famille de' Gesualdi : elle commence au mot *antichissime*, et est relative aux murailles de Naples : si, comme paraît le croire l'annotateur de l'exemplaire que j'avais sous les yeux, la phrase dont je parle est d'une autre main, elle manque de commencement ; si, au contraire, elle peut être attribuée à Matteo, elle sert à montrer que l'auteur retoucha quelquefois ses notes, dont nous n'avons qu'un fragment. La date de ce paragraphe ne peut être douteuse, puisque l'auteur fait rebâtir les murs de Naples et rester les troupes guelfes dans cette ville jusqu'après l'élection d'un nouveau pape. Alexandre fut intronisé le 12 décembre 1254 (1).

(1) Raynald., *Annal. eccl.*, ann. 1254, part. 2, c. 1.

Digitized by Google

PARAGRAPHE 71.

14 mars 1258.

Le paragraphe 71 et les cinq qui suivent étaient placés immédiatement après le paragraphe 66, dans le manuscrit de Viterbe, traduit par le père Papebroch. Dans celui que Muratori a consulté, comme dans l'exemplaire de la famille Gesualdo, l'ordre est tel que nous l'avons suivi. Il n'en résulte pas moins une preuve matérielle de la confusion qui règne dans ces notes; celles que nous allons examiner sont en effet encore mal classées; on peut juger par le peu d'importance des événements attribués ici à l'an 1254, que le compilateur a cherché à remplir une lacune, et s'en est acquitté avec sa maladresse habituelle; le paragraphe 77 nous offrira une erreur encore plus grossière dont Matteo ne peut être accusé.

Ni Jamsilla, ni les autres chroniqueurs ne parlent d'une excursion de Manfred en Sicile, au mois de mars 1254; aucune pièce diplomatique n'y a rapport. Mais nous savons que le prince de Tarente arriva en Sicile au mois d'*avril* 1258, se rendit à Palerme, y trouva de grands trésors, et

Digitized by Google

s'y fit couronner au mois d'août suivant (1). Un autre voyage de Manfred en Sicile, durant l'année 1262, est également noté par les historiens et attesté par des documents authentiques.

PARAGRAPHE 72.

Fin d'octobre 1240.

On lit dans la chronique vénitienne d'Andrea Dandolo, que l'an 11 du dogarat de Jacopo Teupolo, 1240, les Vénitiens, irrités d'avoir vu Frédéric II envahir leurs frontières, et surtout s'emparer de quatre galères de la république chargées de grain en Apulie pour la Marche d'Ancône, avaient, à leur tour, armé contre l'empereur vingt-cinq galères (2). La chronique de

---

(1) Fazelli *Post. decad.*, lib. VIII, cap. 3. *Appendix* ad Gaufrid. Malaterr. *Hist.* ap. Murat., *Scr. rer. ital.*, t. V, p. 605.

Les deux auteurs ci-dessus, comme la plupart des chroniqueurs siciliens, placent le couronnement de Manfred en 1256; mais j'aurai bientôt l'occasion de prouver, comme tant de critiques l'ont déjà fait, que l'an 1258, donné par Jamsilla, est le véritable.

(2) Andr. Danduli, *Chronicon. et not. ad. eumd. in margine codic. ambrosian.* ap. Murat., t. XII, p. 352.

Digitized by Google

S. Germano nous apprend que ces navires parurent au mois de septembre sur la côte d'Apulie et y commirent de grands ravages. Frédéric n'avait pas alors de flotte capable de résister aux Vénitiens ; il ne l'arma complétement que deux ans plus tard (1). Aussi les Apuliens ne pouvaient-ils faire en ce moment de butin sur l'ennemi que si un navire était jeté à la côte par la violence d'une tempête. Selon le même Dandolo, dès l'année 1245, Frédéric cherchait à se réconcilier avec les Vénitiens (2); et l'an 1256, Manfred, régent du royaume pour son neveu Conradin, conclut un traité de paix avec le nouveau doge Rainerio Zeno (3). D'après ces autorités, on peut donc reporter à l'an 1240 le fait exprimé dans ce paragraphe. Les expressions *del detto mese* peuvent s'appliquer à tous les mois ; d'ailleurs Matteo, dont le journal fut beaucoup plus étendu autrefois, comme on en aura la preuve, put consigner des faits relatifs au mois d'octobre qui nous sont restés inconnus; enfin la chronique de S. Germano nous donne la certitude qu'au mois d'octobre 1240, les galères véni-

(1) Richard *de S. Germano*, *Chronicon*. ap. Murat., *Scr. rer. ital.*, t. VII, p. 1045, 1048.

(2) And. Dand., *Chronic.* ap. Murat., t. XII, p. 356.

(3) And. Dand., *Chronic.* ap. Murat., t. XII, p. 365.

Digitized by Google

tiennes partirent des côtes d'Apulie, chargées de dépouilles conquises à Viesti et près de Brindisi sur un navire revenant de Jérusalem (1).

PARAGRAPHE 73.

Année incertaine.

PARAGRAPHE 74.

Mai 1255.

Selon Matteo, le prince de Tarente marchait de Giovenazzo vers la Capitanate avec six esca-

(1) Richard *de S. Germano*, *Chronic.* ap. Muat., t. VII, p. 1045. Mense septembris galeæ Venetiæ discurrentes per regnum in odium imperatoris, Termulas (Termoli), Vestam (Viesti) et quasdam alias Apuliæ terras capientes destruxerunt, et bonis omnibus spoliarunt. Apud Brundusium euntes prædictæ galeæ, navem quamdam redeuntem ab Jerosolymis cum non possent capere vi, igne cremarunt..... Mense octobris galeæ ipsæ multis onustæ spoliis in sua redeunt.

And. Dandul., *Chronic loc. supr.*, p. 352.

Tunc Joannes Teupolo capitaneus XXV galearum, ut papæ promissum fuerat contra Federicum progreditur et XII galeas in illius subsidium accedentes fugavit, et in Apuliam Tarmolas (Termoli), Castrum Marinum (Campo Marino) rediens, Bestie (Viesti), et Bestica (Peschici) cepit, et prostravit et secus Brundusium navem unam de Syria redeuntem mille bellatoribus munitam obtinuit.

Digitized by Google

drons d'Allemands au mois de mai. Jamsilla confirme ce récit. Il rapporte qu'au commencement de 1255, une nouvelle armée de croisés envoyée en Apulie sous les ordres du cardinal Ottaviano de Ubaldinis et de trois margraves de Hohenburg, fut arrêtée dans les montagnes près de Frigento, par les manœuvres et l'audace de Manfred; une trève fut conclue, et, tandis qu'elle durait encore, le prince régent revint avec une partie de ses troupes parcourir les provinces *inférieures et maritimes de l'Apulie*. Profitant de son absence, les chefs de l'armée pontificale rompirent la trève, et s'avancèrent, sans obstacles, jusqu'à Foggia où ils établirent leur quartier général. Le prince de Tarente était alors à Trani, près de Giovenazzo. Le parjure de ses ennemis lui fit reprendre les armes. Il *rentra aussitôt en Capitanate*, et se dirigea vers Lucera par Ascoli (1). Matteo atteste au paragraphe 84 que le légat quitta Foggia et retourna dans la terre de Labour au mois de juin. Nous pouvons en inférer que le paragraphe 74 appartient à l'an 1255.

(1) Jamsilla ap. Muraz., *Scr. rer. ital.*, t. VIII, p. 572, 573.

Digitized by Google

PARAGRAPHE 75.

Date qu'il ne m'est pas possible de classer faute de documents.

PARAGRAPHE 76.

Année incertaine.

PARAGRAPHE 77.

L'anachronisme contenu dans ce paragraphe est démontré par l'encyclique d'Alexandre IV, en date du 2 des calendes de janvier 1255 (1), où l'époque de la mort d'Innocent IV est déterminée; il l'est encore par Curbio, selon lequel Alexandre fut élu le samedi après la mort de son prédécesseur.

Cette faute que nous relevons ici n'appartient pas seulement au compilateur de Matteo; Fazelli, Villani, Dandolo et beaucoup d'autres histo-

(1) Ap. Muratori., *Scr. rer. ital.*, t. VII, p. 1079, not. 19.

Digitized by Google

riens la partagent ou l'aggravent (1). L'exact chroniqueur Jamsilla ne s'est trompé que de sept jours (2); Mathieu Pâris range comme lui la mort d'Innocent, et l'avénement d'Alexandre à l'an 1254 (3). Il est complétement invraisemblable que Matteo ait ignoré un événement si important arrivé à Naples peu après son retour en Apulie, ou qu'il ait rédigé le paragraphe objet de notre critique. L'erreur relative à l'interrègne, depuis la mort d'Innocent IV jusqu'à l'élection d'Alexandre IV, n'est pas l'œuvre des écrivains contemporains, et décèle ici la main étrangère qui, dans un temps plus voisin de nous, a défiguré les notes intéressantes de l'écrivain de Giovenazzo. Cependant, à la faveur de ce mensonge historique le compilateur a ramené, pour cette année, quelques faits à l'ère romaine; mais, comme il agissait sans aucun discernement, nous le verrons bientôt retomber dans l'ère sicilienne pour certains événements, tandis qu'il classera les autres sans critique et comme à l'aventure.

---

(1) Dandolo, *Chronic.* ap. Murat., *Scr. rer. ital.*, t. XII, p. 362, suppose un interrègne de trois mois. Villani, lib. VI, c. 45, et Fazelli, *Post. decad.*, lib. VIII, c. 3, affirment que la chaire de saint Pierre resta vacante plus de deux ans.

(2) Jamsilla ap. Murat., *Scr. rer. ital.*, t. VIII, p. 541.

(3) Math. Paris, 1254.

Digitized by Google

PARAGRAPHE 78.

Février 1251.

La narration de Jamsilla démontre que Manfred ne se trouvait pas à Capoue au mois de février 1255. Mais il assiégea cette ville en 1251, avant l'arrivée de Conrad; et, après avoir dévasté tout le pays entre Capoue et Aversa dont il se rendit maître, il prit Nola, et forma le blocus de Naples sans pouvoir s'en emparer (1). Ce paragraphe ne peut être appliqué à l'an 1253, époque du siége de Naples par Conrad, parce que d'après le témoignage de Matteo lui-même (paragraphes 43 et 44), Conrad conduisit les opérations depuis le mois de janvier jusqu'au mois d'avril : ce ne fut qu'au mois de mai 1253 qu'il se rendit à Barletta, comme nous l'avons dit dans le commentaire du paragraphe 49. D'un autre côté, Matteo nous indique l'époque de la prise de Naples par Manfred au mois d'octobre 1255, comme nous le verrons au paragraphe 95. Nous ferons voir que cette date est exacte; or, il n'y eut que deux siéges de Naples, puisque l'an

(1) Jamsilla ap. Murat., *Scr. rer. Ital.*, t. VIII, p. 503, 504.

Digitized by Google

1255 la ville, sommée de se rendre au mois d'octobre, capitula sans délai. Le second siége fut présidé par Conrad, et Manfred ne put, en cette occasion, s'arroger les droits de son frère. Il en résulte que l'an 1251 est le seul convenable pour ce paragraphe, puisque alors Manfred assiégea Naples en persoune et commandait en chef. Les expressions *se trovao a Capua* me seront objectées; mais on doit, ce me semble, admettre une négligence de style ou l'omission d'un mot plutôt qu'une incorrection et une invraisemblance historiques. La manière dont le paragraphe 78 s'enchaîne ainsi au paragraphe 38 paraîtra, je crois, plausible et naturelle.

PARAGRAPHE 79.

Janvier 1255.

« Foligno ne fut jamais un archevêché. En « outre, depuis l'an 1243 jusqu'en 1265, cette « ville fut privée de son évêque, comme l'écrit « Ughello d'après les monuments anciens, au « tome premier de son *Italia Sacra*, dans le traité « concernant les évêques de Foligno, n° 29, « col. 699, nouvelle édition de Venise. L'auteur « y observe avec raison que le personnage en-

Digitized by Google

« voyé à Manfred fut seulement administrateur « de l'église de Foligno *in spiritualibus et tempo-* « *ralibus*, et se nommait Bernardo (1). » Jamsilla rapporte qu'après l'exaltation d'Alexandre IV, Tommaso d'Acerra et Riccardo Filangieri s'efforcèrent d'obtenir du prince de Tarente qu'il envoyât des ambassadeurs auprès du nouveau pontife. Manfred rejeta ce conseil, de peur que la cour romaine ne le soupçonnât de faiblesse ou de crainte ; il déclara qu'il ne nommerait de députés que pour traiter de la paix, en conservant tous les droits royaux de son neveu Conradin, et, à lui-même, la régence. Il ne voulait faire aucune autre concession que l'augmentation du cens exigé par l'Église. Les choses en étaient à ce point, *lorsqu'un certain évêque* envoyé par le saint siége vint trouver Manfred, et le cita de la part du souverain pontife pour comparaître devant lui *à la prochaine fête de la Purification* (2 février), et se justifier du meurtre de Borrello, *ainsi que de l'injure faite à l'Église par la défaite du légat en Apulie*. Le prince répondit à cette citation par des lettres adressées au pape, s'y disculpant raisonnablement des accusations dirigées contre lui, et montrant qu'il n'avait pu

(1) Tapuri, *Censura di Matt. Spinello*. Ap. Murat., *Scr. rer. ital.*, t. VII, p. 1060.

Digitized by Google

outrager l'Église en défendant les droits de son neveu et les siens (1). Ce passage de Jamsilla n'est, comme on le voit, qu'une paraphrase de celui de Matteo. Le premier nous aide à trouver la date du second, puisque, selon ce récit, l'évêque, ou plutôt l'administrateur (de Foligno) somma le prince de paraître à la cour romaine le 2 de février 1255, et de s'y justifier de la défaite du légat arrivée en décembre 1254. Ce fut donc au mois de janvier que se passèrent les négociations dont nous venons de donner les détails.

PARAGRAPHE 80.

Commencement de février 1255.

Ici reparaissent les noms des principaux exilés, parmi lesquels on remarque un Gesualdo, Pandolfo Fasanella, ennemi de la maison de Souabe dès le temps de Frédéric II, et Aimario de S. Severino dont Matteo a déjà parlé au paragraphe 57. Leur requête au pape dut être adressée après que le refus de Manfred fut rendu certain par sa non comparution à la cour ponti-

(1) Jamsilla ap. Murat., *Scr. rer. ital.*, t. VIII, p. 543.

Digitized by Google

ficale, au jour assigné (le 2 février 1254). Le paragraphe 80 appartient donc au même mois, et à l'année susdite.

PARAGRAPHE 81.

18 octobre 1254.

Après avoir longtemps étudié ce paragraphe pour le conserver dans toute son intégrité, il ne me semble pas permis de l'admettre tel qu'il nous est transmis dans les exemplaires mutilés et altérés des notes de Matteo. Les pièces diplomatiques et les historiens ne font connaître que deux voyages de Manfred en Sicile; Matteo en indiquerait trois (voir paragraphes 71, 81, 115). Un de ces voyages est donc probablement faux. Les motifs qui m'ont fait choisir les paragraphes 71 et 115 comme exacts sont développés dans les notes réunies à ces deux articles. Ici je me vois contraint de proposer une correction dont je ne me dissimule pas la gravité. Je lis : Lo Principe Manfredo *se partio subito da Capua et andao in Puglia a pigliare denari et genti.* Il serait bien étrange, en effet, que, dans toutes les notes de Matteo, il ne fût rien resté de relatif à la fuite de Manfred. Celui-ci, après la mort de

Digitized by Google

Borrello d'Anglone, n'échappa à l'indignation du pape que par une retraite précipitée (1). Jamsilla en rapporte les détails dramatiques. Il suit le prince de Tarente depuis Teano, où Borrello reçut la mort, jusqu'à Lucera, dont la garnison sarrazine ouvrit les portes au fils de l'empereur. Dans cette narration aussi naïve qu'attachante on voit que Manfred faillit rester prisonnier à Capoue entre les mains des cardinaux; qu'il s'en évada rapidement et secrètement, et se retira dans les murs du château d'Acerra. Il n'y séjourna que peu de temps, et partit en suivant des sentiers détournés et périlleux, pour aller confier sa fortune à la fidélité de la colonie musulmane restée seule dévouée à la maison de Souabe.

PARAGRAPHES 82, 83 ET 84.

82. — Fin d'avril 1255.
83. — 15 mai 1255.
84. — 17 juin 1255.

Dates exactes et conformes aux documents les plus authentiques.

---

(1) Voir paragraphe 55.

Digitized by Google

PARAGRAPHE 85.

Commencement d'août 1268.

Le paragraphe 85 ne peut appartenir à l'an 1255, parce que, cette année, Manfred n'entretenait avec la Sicile que des relations difficiles et fâcheuses. Pietro Ruffo, vice-roi depuis le temps de Conrad, et résidant à Messine, avait refusé d'obéir aux ordres de Manfred et ne voulut lui fournir aucun secours contre l'Église. Maître de la Calabre et de l'île soumise à son administration, Ruffo traitait à part avec le pape, se faisait conférer des priviléges et tenait à un prix élevé son adhésion à la cause ecclésiastique. Tous ses efforts tendaient à se créer une autorité indépendante quand les Siciliens se révoltèrent, accueillirent le frère Rufino légat du saint siége, et, au mois de février 1255, expulsèrent Ruffo avec toute sa famille. Disposés d'abord à reconnaître le régent Manfred, les Messinois changèrent promptement de résolution, et osèrent tenir tête à l'armée envoyée en Calabre par le prince de Tarente. Au mois d'août ils détruisirent Taormina qui ne voulait pas recevoir leurs lois; ce fut seulement vers la fin de 1256 que Federico Lancia, vicaire de Manfred en Sicile, put achever

Digitized by Google

de soumettre les villes insurgées en faveur de l'Église (1). Aucune galère de Sicile ne put, par conséquent, venir en 1255 relever les bannières de la maison de Souabe sur le littoral d'Apulie. Pour que la présence des galères produisît cet effet sur quelques villes du littoral, il fallait qu'un grand échec eût abattu la puissance des Hohenstaufen. Et puisque ce ne pouvait être à l'époque comprise entre 1254 et 1256, ce fut avant ou après. Avant, nous ne trouvons que le règne de Frédéric et de Conrad, sous lesquels l'Apulie n'avait pas été révoltée au point qu'il fût seulement question de relever la bannière de Souabe dans un petit nombre des villes du littoral. Depuis 1256, Manfred resta maître de l'Apulie jusqu'à sa mort arrivée en 1266. Il ne nous reste donc plus qu'une époque à choisir, c'est-à-dire, celle où, après la mort de Manfred, une flotte nombreuse, armée par les Pisans en faveur de Conradin, et guidée par Marino Capece, vint, en 1268, jeter l'effroi parmi les villes

(1) Jamsilla ap. Murat., *Scr. rer. ital.*, t. VIII, p. 548 à 554, 558 à 560, 578, 579, 582.

Appendix ad Gaufrid. Malaterra. *Hist.* ap. Murat., *Scr. rer. ital.*, t. V, p. 605, indictions 13, 14, 15. La chronologie annuelle de l'appendice indique les années 1253, 1254, 1255; mais, comme on l'a déjà vu, les indictions rectifient ce système chronologique.

Digitized by Google

guelfes de l'Apulie. Vers la fin de son journal, Matteo lui-même nous racontera qu'au mois d'août 1268 toute la province menaçait de se révolter contre Charles d'Anjou. Nous donnerons en leur place les détails de la rébellion qui faillit enlever l'Apulie au protégé du saint siége (1); qu'il nous suffise d'observer ici qu'Adria, Potenza, Venosa, Otranto et toutes les villes qui n'avaient ni forts, ni garnisons françaises, se soumirent alors et embrassèrent le parti de Conradin, fait qui, réuni à la présence de la flotte Pisane *venue de Sicile*, nous autorise à déterminer l'an 1268 pour la date véritable du paragraphe que nous venons d'examiner.

PARAGRAPHES 86 ET 87.

24 août 1240.

Les difficultés offertes par ces paragraphes sont aussi graves qu'elles ont été jusqu'ici peu

---

(1) Raumer, *Gesch. der Hohenst.*, t. IV, p. 591.
Chronica varia Pisana, ap. Murat., *Scr. rer. ital.*, t. VI, p. 198.
Inveges, *Annal. di Palermo*, parte terza, p. 719.
San. Malaspin., *Rer. sicul. Hist.*, lib. III, c. 17, 19; et lib. IV, c. 4, 5.

Digitized by Google

remarquées. On y voit un vaisseau d'Ancône venu au rivage d'Apulie pour se charger de grain, attaqué à l'improviste par quatre galères, dont deux étaient siciliennes. Puis, quelques lignes plus bas, l'auteur affirme que les mêmes galères étaient commandées, la première par Simon de Ventimiglia (dont la famille était établie en Sicile); la seconde par Paulone Donnorso de Sorrento; la troisième par Herrico Spadainfaccia di Costanzo, de Pozzuoli; et la quatrième par Giovannotto Salvacossa d'Ischia. Ainsi, sur ces quatre galères, il n'y en a réellement qu'une sicilienne. Le navire d'Ancône est abordé par les galères de Pozzuoli et de Sorrento; onze combattants sautent sur le tillac, mais le vent force les galères de lâcher prise, et le vaisseau d'Ancône échappe aux assaillants emportant à son bord ceux qui n'ont pu se sauver à la nage. Parmi les prisonniers se trouve le fils de Petrillo Acconciajoco de Raviello. Jozzolino della Marra voulant obtenir la liberté de son jeune parent, envoie Matteo auprès des commandants des galères, mouillées à l'embouchure de l'Ofanto. Quelles étaient ces galères? le chroniqueur nous le laisse ignorer; mais le contexte autorise à croire qu'elles étaient au moins en partie les mêmes dont on a déjà parlé. En effet, nous voyons que Matteo vient accomplir son message auprès

Digitized by Google

de Giovannotto Salvacossa. Celui-ci s'intéresse au captif, veut intercéder en sa faveur; les autres patrons des galères refusent sa médiation. Ainsi, les agresseurs du navire étranger sur lequel le fils de Petrillo est conduit à Ancône auraient eu le crédit de faire rendre la liberté à leur compagnon d'armes. Ils disputent sur la rançon et exigent que Petrillo rachète aussi trois autres prisonniers. Petrillo accède aux volontés des patrons; il expédie un bâtiment à Ancône, et obtient qu'on lui renvoie les captifs au prix de dix onces d'or par tête. Que signifie cette énigme? Summonte se borne à en trouver les détails très-beaux, mais il ne songe pas même à la résoudre (1).

Si nous entreprenons la tâche négligée par l'historien napolitain, nous trouverons d'abord que les expressions *vennero quattro galere a combatterla* peuvent avoir un sens bien différent de celui qu'on leur attribue communément : il est permis d'entendre que ces quatre galères se disputaient le navire chargé de grain; le mot *combattere* n'étant pas restreint seulement à sa signification directe, comme l'atteste le dictionnaire de la Crusca (2). De cette interprétation

(1) *Hist. di Napoli*, lib. II, t. II, p. 138, 2e ed.
(2) Verb. *Combattere*.

Digitized by Google

résulterait l'intelligence de deux choses. 1° On entendrait pourquoi Matteo désigne deux galères comme siciliennes, tandis qu'une seule l'était réellement. Alors le terme *siciliane* se rapporterait aux galères de Pozzuoli et de Sorrento combattant pour la cause du roi de Sicile ; 2° il en résulterait encore que la galère d'Ischia montée par Giovannotto Salvacossa aurait été au service d'un autre État que le royaume de Sicile ; nous voyons, en effet, dans les lettres de Frédéric II, que plusieurs rebelles du royaume avaient armé des corsaires pour s'associer aux ennemis de l'empereur (1). Si l'on cherche la date de cet événement, on la trouve dans les notes marginales de la chronique d'Andrea Dandolo (Codic. Ambrosian.). Nous y lisons que l'an 1240 les Vénitiens armèrent une flotte contre l'empereur Frédéric qui les avait irrités en saisissant sur mer leurs convois de munitions avec *quatre galères venues en Apulie charger du froment pour la marche d'Ancône* (2). Après la première agression, les Vénitiens, prêts à équiper leur flotte, puisqu'elle mit à la voile le 3 septem-

(1) Petr. de Vineis, *Ep.*, lib. II, c. 36.

(2) Andr. Dand. *Chronic.* ap. Murat., *Scr. rer. ital.*, t. XII, p. 351.

Digitized by Google

bre (1), durent faire escorter leurs convois par des galères armées pour les défendre en cas de besoin. Les vaisseaux commandés par Simone Vintimiglia et par Salvacossa me semblent avoir rempli ces fonctions; rien n'empêche de supposer que deux gentilshommes du royaume aient, comme l'atteste Frédéric lui-même, pris part aux révoltes alors si fréquentes, malgré l'attachement de leurs familles à la cause impériale. On trouve dans les *Regesta* de Frédéric II (2), qu'Oberto Vintimiglia, rebelle à l'empereur, exerçait la piraterie sur les rivages du royaume vers l'année 1240; cette coïncidence avec la date que nous avons choisie est digne de remarque. Après le combat, les galères de Vintimiglia et de Salvacossa auraient été mouiller à l'embouchure de l'Ofanto, et là, Matteo, alors âgé de dix ans, serait venu demander la liberté du fils de

(1) Rich. *de S. Germano*, *Chronic.* ap. Murat., *Scr. rer. ital.*, t. VII, p. 1045.

(2) *Reg. Frid. II*, ap. Cascani, p. 298 : « De Venuto de Cephaludo, et Alexandro Russo Pisano qui capti olim per Roggerium de Calvellis Justitiarjum Sicilie ultra flumen Salsum prædecessorem tuum eo quod inventi fuerunt in Butio Oberti de Vintimil. qui contra fideles nostros piraticam exercebant..... ut si ipsi in culpa dicti Oberti non fuerunt, sed inveneris ab eodem Oberto, eos in Butium fuisse violenter immissos, etc. » Butius signifie une sorte de navire. Voir Du Cange, *Gloss. ad Scr. med. et inf. lat.*, *verbo* Buctus.

Digitized by Google

Petrillo. On s'étonnera peut-être que Jozzolino della Marra eût fait choix d'un messager si jeune. C'est à mon sens un argument de plus en faveur de notre opinion ; car, à défaut de héraut, l'âge de Matteo lui permettait, selon l'usage antique des jeunes caducéateurs romains, de venir impunément traiter de la rançon avec les vainqueurs.

J'ajouterai encore que, dès l'année 1234, la famille des Costanzi, établie à Pozzuoli, avait armé des galères pour le service de Frédéric II ; elles étaient conduites par Jacopo di Costanzo. Celui-ci mourut la même année, mais il laissa plusieurs frères, entre autres Martugio, Federico et Enrico, probablement le même dont il est ici question, avec le surnom de *Spada in faccia* (1).

PARAGRAPHE 88.

11 août 1258.

Le couronnement de Manfred eut lieu à Palerme le 11 d'août 1258 selon Jamsilla (3), la

(1) Carl. Borrelli, *Vindex neapolit. nobilit.*, p. 181.
(2) Cesare d'Engenio, *Napol. Sacra*, p. 35.
(3) Ap. Murat., *Ser. rer. ital.*, t. VIII, p. 584.

Digitized by Google

chronique de la Cava (1) et celle de Sicile (2). De plus, nous avons un diplome délivré à Rembaldus, grand-prieur de l'ordre des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem par Manfred, tuteur de Conradin, en date du 26 avril 1258, première indiction. Le jeune Conradin y est encore nommé roi et son oncle bailly général (3); tandis que, dans deux autres diplômes délivrés en faveur de l'église cathédrale et du chapitre de Palerme, et datés du 17 août 1258, première indiction, Manfred prend le titre de roi (4). Enfin, tous les diplômes de Manfred, délivrés plus tard, portent les années de son règne, lesquelles, comparées à la date concurrente de notre ère, rapportent son couronnement à l'an 1258 (5).

(1) On y lit à l'an 1258 : « In hoc anno Manfredus princeps Tarenti vocavit omnes prælatos cum esset bajulus regis et apud Panormum..... in festo S. Laurentii. » On voit que la lacune ne peut être remplie que par ces mots : *coronari se fecit.* Ap. Murat., *Scr. rer. ital.*, t. VII, p. 927.

(2) Ap. Martene, *Thes. nov.*, t. III, p. 917.

(3) Rocchi Pirri, *Priorat. messan.*, notit. 7, lib. III, p. 1100, ap. Burmann, *Scr. rer. sicul.*, t. III.

(4) Rocchi Pirri, *Chronolog. reg. sicil.*, ap. Burmann, *Scr. rer. sic.*, t. V, p. 58. *Ejusd. Eccl. panormit. notit.* ap. Burm., *Scr. rer. sic.*, t. II, p. 107.

(5) Diplôme en faveur du même Rembaldus, délivré par Manfred avec le titre de roi, 11 janvier, 2e indiction, de son règne an Ier. Rocchi Pirri, *Priorat. messan.*, notit. 7, lib. III, p. 1100, ap. Burmann, *Scr. rer. sicul.*, t. III.

Deux diplômes en faveur des religieux de Sainte-Marie des

Aucune date n'est plus positive que celle-ci, et cependant la plupart des historiens siciliens, comme l'appendix à l'histoire de Malaterra (1) et Fazelli (2), ont donné l'an 1256 comme l'époque véritable où Manfred fut couronné; il en est résulté des erreurs et des anachronismes très-graves dans diverses histoires du royaume de Naples, entre autres dans celle de Summonte (3).

Il ne faut pas imputer à Matteo d'avoir anticipé de trois ans sur l'époque véritable du couronnement de Manfred. La rédaction de son texte ne contient rien de formel; les termes *in questo tiempo* peuvent s'appliquer à toute autre année, et ce qu'il dit de la fausse nouvelle, répandue au sujet de la mort de Conradin, est conforme au récit de Jamsilla (4).

Teutons, datés de Palerme, 18 juillet 1262, 5e indiction, an IV de son règne. Anton. Monoyton., *Mans. SS. Trinit. monument. hist.*, c. 4, ap. Bormann, *Scr. rer. secul.*, t. XIV, p. 30 et 31.

Diplôme en faveur des Cilentani, habitants de Giovenazzo, daté d'Orta 1259, 18 novembre, 3e indiction, an IIe de son règne. Tafuri, *Censura di M. Spinello*, ap. Murat., *Scr. rer. ital.*, t. VII, p. 1061.

(1) Ap. Murat., *Scr. rer. ital.*, t. V, p. 605; l'indiction 1 est exacte et reporte l'année à 1258.

(2) *Post. decad.*, lib. VIII, c. 3.

(3) *Hist. di Napol.*, lib. II, part. 142, t. II, 2e éd. Summonte, adoptant l'anachronisme prêté à Matteo, fait couronner Manfred à Monreale en 1255.

(4) Jamsilla ap. Murat., *Scr. rer. ital.*, t. VIII, p. 584.

Digitized by Google

PARAGRAPHE 89.

11 septembre 1258.

A partir du présent paragraphe, le journal de Giovenazzo donne constamment à Manfred le titre de roi. Il devait en être ainsi, puisque le compilateur n'avait pas craint de classer les faits selon une chronologie arbitraire. Les simples initiales P, R, désignant sans doute, dans le texte original, la dignité de prince ou de roi, le compilateur put se trouver, par là même, enhardi à remplacer ces lettres par le titre convenable à la classification qu'il adoptait. Les paragraphes 93, 94, 95, nous en donneront une preuve évidente. Ici Manfred est justement considéré comme investi de la dignité royale. Le 11 septembre est une date qui convient bien à l'époque où il revint de Sicile après s'y être fait couronner. Aucune pièce diplomatique n'atteste son séjour dans l'île en 1258, depuis le mois d'août. En possession du sceptre paternel, Manfred revint à Foggia comme l'atteste Malaspina (1); la route, pour s'y rendre de Messine, passait par la Calabre et les deux

(1) San. Malasp., *Rer. secul.*, lib. II, c. 1.

Digitized by Google

principautés. Dans cet instant où tout le royaume obéissait à ses lois, le nouveau monarque n'avait plus besoin de conserver une armée aussi nombreuse; il cherchait à captiver l'affection de ses sujets, en licenciant la plupart de ses mercenaires allemands, en accordant des grâces et en armant des chevaliers. Il tint à Foggia une cour plénière, où toute la noblesse et les nonces du pays en deçà de Roseto accoururent à l'envi (1) : la chronique de Jamsilla prouve aussi qu'en 1255, Manfred, prince de Tarente, ne pénétra pas en personne dans la Calabre (2), et qu'il y fit soutenir la guerre contre Pietro Ruffo par Gervasio de Martina, Conrad Truich et Roberto de Archis (3).

---

(1) San. Malasp., *Rer. sicul.*, lib. II, c. 1. L'auteur cité affirme qu'après avoir pris Aquila, Manfred revint en Apulie et licencia son armée.

(2) Jamsilla ap. Murat., *Scr. rer. ital.*, t. VIII, p. 555, seq.

(3) *Id. ibid.*, p. 566, seq. Cette guerre eut lieu, selon Jamsilla, peu après la bataille de la Corona, où les troupes de Manfred défirent les Messinois, c'est-à-dire entre les mois de mars et d'août, 13e indiction (1255), selon l'appendice à l'histoire de Malaterra, ap. Murat., *Scr. rer. ital.*, t. V, p. 605.

Digitized by Google

PARAGRAPHE 90.

20 septembre 1255.

La veille de saint Mathieu tombant le 20 septembre, nous avons ici une preuve de l'incurie avec laquelle le compilateur a réuni les éphémérides de Matteo. Le paragraphe suivant est daté du 9 septembre et celui qui vient ensuite, du 13.

Il importe de déterminer à quelle année appartient le paragraphe 90.

Jamsilla, après avoir raconté comment le prince de Tarente battit la seconde armée des croisés envoyée par le pape Alexandre IV en 1255, laisse ignorer par quelle route le vainqueur pénétra dans la terre de Labour (1). Mais Malaspina l'indique clairement en disant que Manfred suivit les traces du légat Ottaviano, qui fuyait par Bénévent et Alife (2).

Puisque Manfred, en revenant de Sicile en

(1) In Apulia princeps, ut prædictum est, morabatur, qui certificatus per nuntios suos a papali curia redeuntes quod Papa compositionem inter eum et legatum Apostolicæ sedis in Fogia factum acceptare nollet, versus terram Laboris vexilla direxit. Ap. Murat., *Scr. rer. ital.*, t. VIII, p. 580.

(2) Sab. Malasp., *Rer. sicul.*, lib. I, c. 5.

Digitized by Google

1258, se rendit à Foggia, il ne put passer par Salerne, bien qu'il dût traverser la partie orientale de la principauté; et, comme il licencia une grande partie de ses troupes, il n'est pas vraisemblable qu'en temps de paix et de faveur pour les habitants du royaume, il répandit les Sarrazins dans les demeures voisines de Salerne. Mais si l'on admet que le prince de Tarente, vainqueur du légat Ottaviano et ayant occupé une partie de la terre de Labour, se fût rendu à Salerne en attendant la capitulation de Naples qui ouvrit ses portes au mois d'octobre 1255, on comprendra comment il fit à Salerne une entrée royale, *como a Re*, et occupa militairement le pays.

PARAGRAPHE 91.

9 septembre 1255.

Voir la note du paragraphe 93, qui se lie directement à celui-ci; la date des deux passages y est établie.

Digitized by Google

PARAGRAPHE 92.

13 septembre 1255.

Les exilés San Severino et Fasanella venaient retirer leurs troupes restées en garnison dans plusieurs villes de l'Apulie. Depuis que l'armée du légat, presque détruite par les maladies, s'était dissipée, la retraite du pape à Anagni et la marche du prince de Tarente vers Naples avaient renversé toutes les espérances des Guelfes. Naples, effrayée du danger qui la menaçait, songeait encore à se défendre. Tous ces événements appartiennent à l'an 1255 (voir le commentaire du paragraphe 59); la date annuelle et mensuelle du paragraphe 92 est donc exacte.

—

PARAGRAPHE 93.

Fin de septembre 1255.

Au paragraphe 91, on a raconté que le 9 septembre 1255 le comte Giordano (Lancia) avait traversé la plaine de Melfi en allant à Lucera; ici le motif de cette marche nous est révélé. Gior-

Digitized by Google

dano rassemble les Sarrazins de Lucera, prend le chemin de Crepacuore et va joindre Manfred près de Nola. Le manuscrit de la bibliothèque nationale de France contient de plus un renseignement curieux, mais incomplet; on y lit : *Andao ad affrontare re Manfredo alla chiana di santo.....*; je ne doute pas qu'il ne faille compléter le passage par ces mots : *Pietro di Cancello*, puisque Jamsilla, sans parler de la marche isolée de Giordano, dit formellement que Manfred étant entré dans la terre de Labour, se trouvait à S. Pietro de Cancellis (1) lorsque les députés napolitains vinrent traiter avec lui de la capitulation (2).

PARAGRAPHES 94 ET 95.

94. — Commencement d'octobre 1255.
95. — 6 octobre 1255.

Naples ne voulut pas cette fois courir les chances d'un siége comme celui qu'elle avait soutenu sous Conrad. Sa reddition fut donc presque immédiate, et l'époque inscrite dans le

(1) Aujourd'hui Cancello, entre Arienzo et Acerra.
(2) Jamsilla ap. Murat., *Scr. rer. ital.*, t. VIII, p. 580.

Digitized by Google

journal de Matteo est d'une entière exactitude, comme le prouvent les documents que nous avons cités dans le commentaire du paragraphe 59.

PARAGRAPHE 96.

26 octobre 1255.

On a vu au paragraphe 95 que le 18 octobre, jour de saint Luc, la capitulation de Naples était connue en Apulie. Les émigrés, désespérant de se maintenir dans les provinces, et presque privés de toute communication avec la résidence pontificale, rassemblent leurs troupes pour se frayer un passage. Ne pouvant plus songer à gagner Naples ni la terre de Labour, ils s'enfoncent, par Fiorentino et Dragonara, dans les montagnes de l'Abruzze sans doute pour se rendre à Anagni. Dans le paragraphe 95 et les deux précédents, Manfred, qui n'était encore que prince de Tarente, est gratuitement investi du titre de roi; il en est de même dans les passages subséquents, et je ne reviendrai pas constamment sur cette incorrection suffisamment signalée.

Digitized by Google

PARAGRAPHES 97 A 104.

97 et 98. — 28 octobre.	1255.
99. — 1er novembre.	
100. — 3 novembre	
101. — 6 novembre	
102. — 14 novembre.	
103. — 30 novembre.	
104. — 25 décembre	

Aucun motif ne s'oppose à ce que, sauf le nom de roi donné à Manfred, les paragraphes 97 à 104 soient adoptés dans leur ordre et leur intégrité. Au n° 101, on lit que l'amnistie fut publiée le 6 novembre. Jamsilla en parle sans en donner la date, mais il la place, comme Matteo, entre la capitulation de Naples et l'assemblée de Barletta.

Le paragraphe 104 est dans le manuscrit de Viterbe, car Papebroch l'a traduit; il se lit aussi dans celui de la famille de Gesualdo; Muratori ne l'a pas trouvé dans l'exemplaire qui servit d'original à son édition.

—

Digitized by Google

PARAGRAPHE 105.

Janvier 1256.

La chasse dans la forêt de l'Incoronata, près de Foggia, n'avait pas eu lieu depuis sept ans, c'est-à-dire, depuis l'an 1249, époque où Frédéric se livrait en Apulie à ce genre de plaisir, comme l'attestent les premières lignes du journal de Matteo.

—

PARAGRAPHE 106.

Fin de janvier 1256.

Je montrerai, au paragraphe 111, à quelle époque Manfredonia fut réellement bâtie. Les habitants de Siponto y furent transportés. Manfred put en concevoir le projet durant sa régence, mais il ne le mit à exécution que bien plus tard.

—

Digitized by Google

PARAGRAPHE 107.

2 février 1256.

Jamsilla rapporte que Manfred, vainqueur des armées pontificales, vint à Barletta et y tint une cour générale, le jour de la Chandeleur, 2 février 1256, treizième indiction (1). Dans cette assemblée, Gualvano Lancia, oncle du prince, fut fait prince de Salerne et grand maréchal du royaume de Sicile. Un autre Lancia fut créé comte de Squillace, Arrigo de Spernaria obtint la concession du comté de Marsico. Par sentence des barons assemblés, Pietro Ruffo, déclaré traître, fut dépouillé de ses dignités et du comté de Catanzaro. Les trois margraves Berthold, Oddo et Ludwig de Hohenburg, convaincus de conspiration, furent condamnés à mort. Manfred commua leur peine en une prison perpétuelle où ils périrent misérablement (2). La concordance des

(1) Il est presque inutile de faire observer que dans cette date le chiffre de l'indiction est défectueux. Jamsilla suivait l'indiction césaréenne, puisqu'il place la mort de Frédéric II à l'an 1250, 9e indiction; il est conséquent à tous les systèmes en rangeant le couronnement de Manfred à l'an 1258, 1re indiction. Mais, ici, il n'est d'accord avec aucun, puisqu'il fait correspondre l'indiction 13 à l'an 1256, tandis que, césaréenne ou pontificale, elle devait être la quatorzième.

(2) Jamsilla ap. Murat., *Scr. rer. ital.*, t. VIII, p. 578.

dates de Jamsilla et de Matteo est ici très-complète et ne laisse aucun doute.

PARAGRAPHES 108 ET 109.

20 et 24 février 1259.

La chronique de Jamsilla ne peut nous servir à éclaircir la question historique dont nous allons nous occuper, parce que son récit, très-complet jusqu'à l'assemblée de Barletta, n'est, depuis cette époque, qu'un abrégé précipité des faits qui signalèrent les années 1256, 1257 et 1258, où l'auteur s'arrête au couronnement de Manfred. Selon lui, une ambassade, conduite par un maréchal bavarois, était déjà venue trouver le prince de Tarente, lorsqu'il campait en présence du légat, près de Frigento, en 1255. Par la médiation des députés allemands, avait été conclue une trève qui devait être observée jusqu'à leur retour de la cour pontificale. Mais ce ne peut être la même députation dont parle ici Matteo. Il nous apprend que la veuve de Conrad et le duc de Bavière (Henri, son frère) envoyèrent une députation annoncer à Manfred *que Conradin, légitime héritier de Conrad, était encore vivant*, et les députés *prierent le prince de résigner le royaume*

Digitized by Google

à cet enfant dont les droits subsistaient dans toute leur force, ils demandèrent encore *le châtiment de ceux dont les discours mensongers avaient publié la mort du jeune roi*. La réponse de Manfred annonçait clairement qu'il n'était pas disposé à quitter, en faveur d'un enfant, une couronne gagnée par son courage et ses talents. Il promettait de la laisser à son neveu qu'il proposait d'élever près de lui.

Il devient ainsi évident que la députation de Bavière ne parut à la cour de Manfred qu'après son couronnement; le régent s'était réellement prévalu d'une fausse nouvelle pour se faire sacrer roi à Palerme, comme successeur de son neveu que l'on croyait mort. Matteo lui-même (1), Jamsilla (2) et une bulle d'Urbain IV (3) en font foi. On ne peut donc dater l'événement raconté dans les paragraphes 108 et 109 que du mois de février 1259 au plutôt. Il fallait ce délai pour que la nouvelle du couronnement de Manfred parvînt en Bavière et pour que l'ambassade arrivât en Apulie. Prolongé jusqu'en 1260, le retard aurait été inexplicable, lorsqu'il s'agissait de revendiquer des droits formels et de protester contre une sorte d'usurpation.

---

(1) Paragraphe 88.

(2) Ap. Murat., t. VIII, p. 584.

(3) Raynald., *Annal. ecclesiast.* anno 1262, n° xi.

Digitized by Google

PARAGRAPHE 110.

1er mars 1259.

Je soupçonne que les mots *Duca de Scocia* ont été écrits par une erreur de copiste au lieu de *Ducu de Svevia*, titre qui restait à Conradin, puisque Manfred refusait de lui restituer sa couronne. La date de ce paragraphe est fixée par ceux qui précèdent. La phrase, commençant à ces mots: *et se dice*, et finissant à ceux-ci : *mille onze*, ne se trouvait pas dans le texte publié par Muratori, mais elle existe dans le manuscrit de Viterbe et dans celui de la famille de Gesualdo. A la fin du même article, Matteo fait mention de la promotion de Lionello de Faiella aux fonctions de justicier dans la terre de Bari. Il y avait, dès le temps des rois normands, des magistrats avec le titre de justicier : chaque terre était gouvernée par un ou plusieurs de ces officiers; mais, depuis les constitutions de Frédéric II, il n'y en eut plus qu'un par province. Leur chef suprême se nommait grand justicier ou maître justicier ; il était rangé immédiatement après le grand connétable, et présidait le tribunal de la grande cour (1).

(1) Giannone, *Ist. civil. del regn. di Nap.*, lib. XI, c. 6, 4.

Digitized by Google

Les justiciers des terres ou provinces avaient de nombreux devoirs à exercer dans leurs justiciarats. Ils poursuivaient les criminels, dirigeaient la police, levaient l'impôt et le versaient au trésor royal. L'empereur Frédéric exigeait d'eux un exact accomplissement de leurs fonctions et de ses ordres (1).

PARAGRAPHES 111 A 114.

111. — Commencement de l'an 1263.
112. — Mars 1263.
113 et 114. — 13 avril 1263. Avril ou mai 1263.

Nous voyons ici le roi Manfred se préparer à bâtir la ville qui devait porter son nom. Il nomme Marino Capece commissaire des travaux préparatoires qui durent précéder immédiatement la construction de Manfredonia, puisque, au nombre des matériaux réunis à grands frais, on trouve *la chaux* dont l'emploi n'est pas ordinairement différé. L'époque où Manfredonia fut bâtie n'est pas douteuse. Il existe un diplôme par lequel le roi confiait ce grand ouvrage à Manfredi Ma-

(1) Petr. de Vinis, *Epist.*, lib. I, c. 4, 10; lib. II, c. 31; lib. III, c. 68; lib. V, c. 3, 5, 8, 9, 16, 18, etc.

Digitized by Google

lecta, son oncle, en l'année 1263 (1). Tous les paragraphes concernant la construction de la nouvelle cité, se rapportent donc à cette année et à celle qui la suivit. Manfred ayant été tué, près de Bénévent, au mois de février 1266, et la plupart des dates données par Matteo sur le fait qui nous occupe, appartenant aux mois de mars et avril, nous sommes limités par cela même entre les années 1263 et 1265. Voici l'ordre qui me paraît devoir être rigoureusement suivi :

1263.

Paragraphe 111. — Commencement de l'année. — Marino Capece conduit les approches.

P. 112. — Mars. — Astrologues appelés de Sicile et de Lombardie.

P. 113. — 23 avril. — Tracé des murs.

P. 114. — Avril ou mai. — Pose de la première pierre.

(Manfred était à Naples au mois d'août (2).

(1) *Ex reg. incest. R. cancellar. sicil.* anno 1453, ap. Rocch. Pirr., *Chronol. reg. sicil.* in Burmann. *Script. rer. sicul.*, t. V, p. 50. Della Guardia, *Discorsi delle famigl. nob..... imparentate colla casa della Marra*, p. 208.

(2) Lettres délivrées à la famille Fardella. Ap. Mugnos, *Teatr. genealog.*, lib. IV, p. 67.

Digitized by Google

1264.

Cette année, Mauro Pironto et Nicolo Campanella furent nommés officiers de la monnaie de Manfredonia (1).

1265.

P. 138. — Mars. — Les habitants de Siponto sont transférés à Manfredonia.

L'intervalle de deux années, environ, est le moindre que l'on puisse assigner pour élever une ville aussi vaste que Manfredonia; c'est encore le plus grand que nous ayons la liberté de choisir entre les dates certaines de 1263 et de février 1266.

PARAGRAPHE 115.

Juin 1261.

Au mois de mai 1260, Federico Maletta ou Malecta, envoyé par Manfred en Sicile pour y exercer l'office de capitaine général, fut tué en trahison par un Allemand nommé Goblus ou

(1) Pansa, *Ist. dell'antic. repubb. d'Amalfi*, t. II, p. 77.

Digitized by Google

Gobbanus, ancien adhérent du margrave Berthold de Hohenburg. Le meurtrier, réfugié sur les hauteurs de Trapani, profita de l'effroi et du désordre causés par son crime pour appeler à la révolte les ennemis de Manfred. Mais celui-ci envoya contre les insurgés Federico Lancia qui, *au mois d'octobre*, s'était rendu maître de Trapani et avait éteint la guerre civile (1). En même temps un imposteur, autrefois mendiant, appelé Giovanni de Cocleria, réussit à se faire passer en Sicile pour l'empereur Frédéric II. Il prétendait avoir consacré à la pénitence et à de longs pèlerinages le temps qui s'était écoulé depuis la mort du prince dont il usurpait le nom. La ressemblance extraordinaire de cet aventurier avec Frédéric II émut toute la Sicile : les mécontents se rallièrent à lui et formèrent bientôt une armée nombreuse. La nouvelle rébellion fut terminée par le succès des armes de Manfred, et ce prince visitant *en personne* la Sicile pacifiée, y reçut les hommages avec les présents des plus riches habitants du pays (2). Nous sommes donc autorisés par ces événements à placer au mois de mai

(1) *Appendix* ad Gaufr. Malaterr., *Hist.* ap. Murat., *Scr. rer. ital.*, t. V, p. 605. Daté de l'an 1258, mai de la 3e indiction ce qui donne l'année vraie 1260.

(2) *Id. ibid.* Sab. Malasp., *Rer. sicul.*, lib. II, cap. 6.

Digitized by Google

1261, le voyage que fit en Sicile le roi Manfred; son séjour s'y prolongea jusqu'en 1262, comme le prouvent des pièces diplomatiques dont nous parlerons dans un des prochains paragraphes.

D'un autre côté, cependant, une pièce citée par Gregorio prouve que Manfred était à Acerra au mois de juin 1261 (1); ce qui prouverait que Manfred se rendit d'abord à Tarente, puis dans la terre de Labour, avant de passer en Sicile : son départ d'Apulie aurait pu avoir lieu au mois de mai 1261, mais son voyage en Sicile n'aurait pris place que vers la fin de juin.

PARAGRAPHES 116 A 121.

116.	— 2 septembre	1233.
117.	— 13 septembre	
118.	— 26 septembre	
119.	— 28 septembre	
120.	— octobre.	
121.	— 1er novembre	

Les difficultés historiques et chronologiques dont ces paragraphes sont remplis, offrent une étude pénible à la critique; elles seraient très-

(1) Voir au *Tableau des séjours de Manfred.*

Digitized by Google

graves si le fait raconté avait une importance véritable. Mais la querelle entre le justicier Faiella et le sarrazin Raiel, inspecteur des ports, n'offre que des détails curieux pour la connaissance des mœurs apuliennes à cette époque, sans éclairer aucun événement notable.

Plusieurs personnages figurent ici à la fois et sont réunis contre les vraisemblances historiques. La rixe de *Lionello Faiella avec Raiel* s'élève en l'absence *du roi*. Le justicier insulté frappe son adversaire d'un coup de couteau à la tête et le fait emprisonner. Le comte de Caserte, *vice-roi de Naples*, expédie Andrea de Capua, avocat fiscal, pour juger et punir le vrai coupable. A la prière des parents du Sarrazin, *Taddeo de Sessa*, sur l'ordre obtenu du vice-roi, fait transporter le prisonnier de Castel del Monte à Barletta. Andrea de Capua envoie au roi copie de l'instruction dressé par lui, et retourne à Naples. Il est attaqué en chemin par des brigands, et les Sarrazins, compatriotes de Raiel, sont soupçonnés de ce méfait; enfin *Marino Capece, préposé à la construction de Manfredonia*, arrive apportant un ordre du roi pour que le justicier et Raiel se réconcilient; la volonté du souverain est accomplie.

L'absence de Manfred, et surtout le retour de Marino Capece, préposé à la construction de Manfredonia, prouvent que, si le texte n'a pas

Digitized by Google

été altéré, l'affaire se passa au plus tôt l'an 1261, puisque, dans les paragraphes précédents, on a vu que Manfredonia fut bâtie après le couronnement de Manfred, et que ce prince alla pour la seconde fois en Sicile, en l'année 1261. Lionello Faiella avait été nommé justicier de la province de Bari l'an 1259 (voir paragraphe 110). Andrea de Capua, avocat fiscal dès le temps de Frédéric II, survécut à la ruine de la maison de Souabe, et mourut conseiller de Charles d'Anjou (1). Tout reste jusqu'ici dans les conditions rigoureuses. Mais deux autres noms viennent porter le trouble dans la narration du chroniqueur. Le comte de Caserta ne fut point vice-roi, mais capitaine *citrà pharum*, sous Manfred; son nom de famille n'était pas Aquino, mais Rebursa (2) comme le prouvent les pièces authentiques (3); il exerça la vice-royauté sous Frédéric II, entre 1223 et 1239 (4). Quant à Taddeo de Sessa, sa

(1) Summonte, *Hist. di Nap.*, t. II, lib. II, p. 151, 2e éd.

(2) *Regest. Caroli I*, 1268, ap. Giustiniani, *Dizionar. geogr. del regn. di Nap.*, *verb.* Caserta.

(3) *Regest. Carol. I*, 1268, ap. *eumd. ibid.*

(4) Inveges, *Annal. di Palermo. Era sueva*, p. 606, 607. Part. 3.

Id. ibid., *Nobiliario viceregio*, p. 114.

D. della Guardia, *Nobil. famil.*, fol. 418, ap. Roccio Pirri, *Chronol. reg. sicil.* in Burmann. *Scr. rer. sicul.*, t. V, p. 60.

Digitized by Google

mort, arrivée en 1248, est tellement certaine, que l'anachronisme commis dans le journal de Matteo se réfute de lui-même; j'ai cité au paragraphe Ier les preuves de ce fait indubitable.

Que doit-on conclure de cet examen ? Le passage est-il falsifié ou inventé par le compilateur? Personne ne pourrait comprendre par quel motif il aurait imaginé un événement qui ne lui était d'aucune utilité pour sa classification, et dont l'intérêt historique est presque nul. D'une autre part, quelle raison pouvait le déterminer à interpoler, audacieusement et sans but, les noms d'un vice-roi et de Taddeo ? Celui qui examinera ce passage avec attention y découvrira, peut-être, comme j'ai cru le faire, que toute la difficulté offerte par deux grands anachronismes tient à un autre plus véritable et plus caché. L'expérience a suffisamment démontré, je pense, que chaque paragraphe de Matteo doit être étudié à part sous le rapport chronologique, et associé seulement après mûr examen à celui qui le précède, comme à ceux dont il est suivi. Il est évident que les paragraphes 116 à 121 se tiennent d'une manière telle qu'il est impossible de songer à les séparer. Leur connexion est complète et doit être respectée. Nous ne pourrions, non plus, rayer arbitrairement les noms d'aucun des personnages; si quelque chose doit être

Digitized by Google

retranché, ce ne doit être qu'une phrase insignifiante et incidente; si quelque mot doit être changé, ce ne sera que celui dont la lecture a pu être difficile, ou abrégée, dès l'origine.

Appliquons ces principes; et puisque rien ne nous permet de croire que l'article entier soit de pure invention ou arbitrairement falsifié, cherchons où doit porter notre critique, selon les règles qu'elle s'est prescrites.

En substituant au mot *Re* le mot *Imperatore*, (chose permise si l'on adopte avec nous l'idée que les titres ont pu être indiqués par des abréviations), et en supprimant le membre de phrase: *che era soprastante alla fabrica de Manfredonia*, toute la difficulté disparaît, tous les noms historiques sont conservés, et le fait attribué au règne de Manfred revient de droit à celui de son père. Le membre de phrase dont nous proposons la suppression, semble être une réelle intercalation. Matteo a déjà mentionné les attributions de Marino Capece, pourquoi les répéterait-il à si peu de distance du passage où il nous les a fait connaître? C'est peut-être là une de ces gloses qui, en s'adjoignant aux textes, en rendent l'intelligence si difficile. Rien ne s'oppose à ce que Faiella ait été deux fois justicier de la terre de Bari; Marino Capece, dont la famille était attachée à celle des Hohenstaufen,

Digitized by Google

put être, jeune encore, expédié de Sicile par Frédéric pour porter la lettre royale exigeant la réconciliation des deux ennemis. L'intervention de Taddeo de Sessa devient naturelle; le nom du comte de Caserte, vice-roi entre 1223 et 1239, fixe déjà une période assez circonscrite. La date de la naissance de Matteo, époque qu'il a choisie pour le commencement de sa chronique, resserre encore cette période entre l'an 1230 et l'an 1239; enfin le dernier voyage de Frédéric en Sicile ayant eu lieu en 1233, c'est dans l'espace de trois années que doit être placée l'époque cherchée. Maintenant, sur ces trois années, les deux dernières seulement furent signalées par le séjour de l'empereur en Sicile. Mais en 1232, Frédéric ne quitta l'Apulie qu'au mois de novembre selon Matteo (paragraphe 17), ou à la fin de septembre selon ses diplômes, et la rixe entre Faiella et Raiel arriva le 2 septembre. Au contraire, en 1233, Frédéric vint à Messine au mois d'avril, et était encore à Syracuse à la fin de décembre (1). Par ces motifs, je me crois autorisé à corriger le texte original par la suppression et les légères rectifications justifiées ci-dessus, et je reporte à l'an 1233 un fait qui ne peut évidemment ap-

(1) Voir, pour les preuves, notre *Tableau des séjours de Frédéric II.*

Digitized by Google

partenir à la régence ni au règne de Manfred, dont le nom ne paraît nulle part dans ces paragraphes.

PARAGRAPHES 122 ET 123.

122. — 25 décembre 1261.
123. — Janvier 1262.

Ici l'historien raconte que le jour de Noël il fut publié dans toutes les terres du royaume, que Manfred avait marié sa fille aînée au fils du roi d'Aragon, et que chacun s'apprêtât à contribuer à la dot. Le fils du roi d'Aragon était l'infant Pedro qui, après la mort de Manfred, profita de l'insurrection des Siciliens contre Charles d'Anjou, pour conquérir l'île tout entière et s'y établir avec Constance sa femme, héritière des droits de la maison de Souabe. Le mariage eut lieu à Montpellier, le 13 juin 1262, selon le contrat de mariage de don Pedro et de la princesse sicilienne, conservé dans les preuves de l'histoire de Languedoc (1). Urbain IV fit tous ses efforts pour empêcher une alliance si dangereuse pour

(1) Par les bénédictins de Saint-Maur, t. II, p. 556.

Digitized by Google

l'Église (1). Elle n'arrêta point la ruine de Manfred, mais fit que la Sicile resta au pouvoir de sa postérité. La contribution imposée aux peuples pour la dot des princesses du sang royal, n'était pas une innovation, Frédéric II en avait exigé une pareille pour les noces de sa fille naturelle Marguerite avec Albert de Thuringen (2). Dès le mois de janvier, des exacteurs s'empressent de recueillir le tribut, parce que les galères catalanes doivent venir chercher la fiancée au mois d'avril suivant. Comme Constance épousa don Pedro au mois de juin 1262, il est clair que le paragraphe 121 appartient au mois de décembre 1261, et le suivant au mois de janvier 1262.

PARAGRAPHE 124.

14 février 1262.

Je ne trouve aucun motif plausible pour juger que ce paragraphe soit hors de sa place véri-

---

(1) Bref d'Urbain IV au roi d'Aragon. Raynald., *Annal. eccl.*, anno 1262, c. 13.

(2) Petr. de Vineis., *Epist.*, lib. V, cap. 16.

Digitized by Google

table. Et, s'il est dans l'ordre original, il appartient à l'an 1262.

PARAGRAPHES 125 ET 126.

27 février 1268.

Les sommes considérables d'argent recueillies, pour la dot de Constance, par les justiciers d'Abruzze et d'Apulie, puis portées à Tarente, afin d'être expédiées en Sicile, indiquent clairement que Manfred s'y trouvait en 1262 (1), comme le prouvent les pièces diplomatiques; il résulte de ce témoignage authentique, combiné à ceux de Malaspina (2) et de Matteo, que Manfred ayant passé le détroit en 1261, pour comprimer les révoltes de Gobbanus et de Cocleria, ne revint sur le continent que vers la fin de juillet 1262.

---

(1) Deux diplômes en faveur de Sainte Marie des Teutons, datés de Palerme 18 juillet, 5e indiction, an 1262, 4e du règne de Manfred. Anton. Mongitor., *Mons. SS. Trinit. monument. hist.*, c. 4. ap. Burmann. *Script. rer. sicul.*, t. XIV, p. 30, 31.

(2) Voir les notes du paragraphe 115.

Digitized by Google

PARAGRAPHE 127.

Commencement de mai 1262.

Dans la première semaine de mai on apprit en Apulie que les galères catalanes étaient venues chercher la fiancée pour la transporter en Espagne. Selon Ramon Muntaner, *le roi d'Aragon envoya des messagers distingués pour conclure le traité avec les messagers du roi Mainfroi. Quand ils furent à Naples, ils firent les conventions avec le roi Mainfroi; et ils amenèrent, sur deux galères armées, la demoiselle âgée de quatorze ans* (1).

La reine, femme de Manfred, dont il est ici question, n'était pas la mère de Constance, Béatrix de Savoie, morte quelque temps avant, mais Hélène, fille du despote d'Épire, princesse presque aussi jeune que sa belle-fille. Il se présentera plus tard une occasion d'en parler plus en détail.

---

(1) *Chronique de* Ramon Muntaner, t. I, p. 34, éd. Buchon, 1827.

Digitized by Google

PARAGRAPHE 128.

24 mai 1262.

Dans la note 1, des paragraphes 125 et 126, j'ai cité les diplômes prouvant que Manfred n'avait pas quitté la Sicile avant le milieu de juillet. Les expressions *del detto mese* se rapportent par conséquent au départ de la princesse Constance pour Montpellier, et la nouvelle du retour de Manfred était alors prématurée.

PARAGRAPHE 129.

Juin 1263?

Les considérations que j'ai fait valoir dans le commentaire des paragraphes 115, 125, 126, m'empêchent d'admettre, pour établir la date de celui-ci, l'autorité de Gallo dans ses annales de Messine, où il fixe au 4 juillet 1262 le séjour de Manfred à Nola. N'ayant pu consulter cet auteur, je ne dois pas, sans doute, critiquer la validité de la pièce sur laquelle il se fonde; cependant, lorsque nous voyons Manfred passer en

Digitized by Google

Sicile au mois de juin 1261, y recevoir, en janvier 1262, les tributs envoyés pour la dot de sa fille, la faire embarquer sur les galères catalanes vers la fin d'avril, et délivrer des diplômes datés de Palerme le 18 juillet, il semble bien invraisemblable qu'entre le départ de Constance et l'époque où les diplômes furent délivrés, Manfred ait fait un voyage à Naples et dans la terre de Labour, ou que, tombé dangereusement malade à Caserte au mois de juin 1262, il ait eu le temps de se rétablir assez complétement pour repasser en Sicile vers le commencement de juillet. On peut voir dans le tableau des séjours de Manfred que ce prince était à Acerra au mois de juin 1261, à Naples le 13 août 1263 (1), à Capoue le 3 mai 1265. S'il fallait choisir parmi ces dates, je préférerais celle de l'an 1263, parce que l'on comprendrait comment Manfred, tombé malade à Caserte au mois de juin, serait venu, après son rétablissement, séjourner à Naples au mois d'août de la même année; la date que nous proposons ici n'est, toutefois, que conjecturale,

(1) Diplôme délivré à la famille Fardella, Naples, 13 août 1263. Ap. Mugnos, *Teatro genealog. delle famigl. nobil. del regn. di Sicil.*, lib. IV, p. 67.

Digitized by Google

et la découverte de quelque pièce, plus positive, pourrait seule écarter toute incertitude.

PARAGRAPHE 130.

Vers septembre 1254.

Aux détails que donne ici le chroniqueur sur la parenté de Manfred avec Giordano Lancia, on reconnaît, à mon avis, qu'il y est question de Giordano pour la première fois. Le fief conféré à ce noble piémontais était peu considérable et obscur : plus tard Manfred le créa comte de S. Severino, lui donnant ainsi l'un des principaux fiefs du royaume confisqués sur une famille rebelle (1). Cependant nous voyons que, dans l'ordre vicieux des notes de Matteo, il a été question du *comte Giordano* aux paragraphes 91 et 93. Ainsi le parent de Manfred était déjà comte lorsqu'il faisait avec lui la guerre contre l'armée pontificale, en 1255. Paglia, dans son histoire de Giovenazzo (2) et Giustiniani après lui, ont pensé pouvoir admettre la concession telle que

(1) Sab. Malaspina, *Rer. sicul.*, lib. II, c. 2.

(2) Apud Giustiniani, *Dizionario geogr., etc., del regno di Nap.*, *verb.* Giovenazzo.

Digitized by Google

la rapporte le journal de Matteo avec le même chiffre chronologique : mais je ne crois pas qu'une seule pièce authentique puisse justifier leur assertion, et, quant à la chronologie des Diurnali, son inexactitude est assez démontrée. Limités entre 1250 et 1255 par les motifs exposés ci-dessus, nous devons chercher, faute de renseignements positifs, à quelle année se rattachait le passage en question dans la série véritable des notes originales. Malheureusement, rien dans le texte ne peut nous servir de guide. Les termes *in chisto tiempo* sont vagues, et l'histoire des Lancia est si peu certaine, tant de récits divergents sont relatifs à leur généalogie même, que Raumer renonce à les concilier (1). Cependant Giordano joue un grand rôle dans la Toscane, où, l'an 1260, il assista puissamment les villes gibelines. Sa fidélité pour la famille de Souabe le conduisit à une mort cruelle. Il est à croire que le prince de Tarente ne songea pas à conférer des fiefs, tandis qu'il faisait la guerre à l'Église; car, alors, ses propres dignités étaient en péril. Il ne put pas non plus en accorder sous le règne de Conrad, puisque le roi, jaloux et indisposé contre le prince de Tarente, lui fit restituer les

(1) *Stammtafel der Lancia*, à la fin du tome IV de l'*Hist. des Hohenst.*

Digitized by Google

concessions de Frédéric II, puis dépouilla toute la famille Lancia des avantages féodaux dont Manfred avait cru devoir l'investir en exécution du testament de l'empereur. La disgrâce des Lancia, préparée et poursuivie par les margraves de Hohenburg, assistés de Pietro Ruffo, fut si complète, que la haine de Conrad les voulut faire exiler de la cour d'Épire. Mais si Giordano Lancia avait été du nombre des bannis ou des nobles privés de leurs terres, Matteo, toujours occupé de Giovenazzo, n'aurait pas manqué de nous informer que le roi Conrad avait retiré au comte Giordano le fief sur lequel son titre était assis. Le récit de notre auteur, relatif au séjour de Conrad en Italie, paraît d'ailleurs offrir peu de lacunes. Il ne reste donc plus qu'une époque où Manfred accorda vraisemblablement le comté de Giovenazzo à son parent : ce fut quand, après la mort de Conrad, Berthold de Hohenburg ayant abdiqué la régence, la remit aux mains de Manfred pour se soustraire à la jalouse surveillance des seigneurs gibelins (1). La date appartiendrait alors à l'année 1254, vers le mois de septembre, peu avant l'entrée d'Innocent IV dans le royaume.

---

(1) Jamsilla ap. Murat, *Scr. rer. ital.*, t. VIII, p. 506 et 510.

Digitized by Google

PARAGRAPHE 131.

Septembre 1234.

Quelle que soit l'incertitude où nous laissent les documents historiques sur la série des justiciers de la terre de Bari, nous apprenons cependant, par les *Regesta* de Frédéric II, que Filippo de Zunculo, Riccardo de Loria (1) et Landulfo de Franco exercèrent successivement cette charge dans la province dont Giovenazzo faisait partie. Landulfo de Franco était encore en fonctions en 1239 et 1240 (2). Si les constitutions de Sicile exigeaient que les justiciers fussent d'une autre province que celle où ils étaient appelés (3), elles ne fixaient pas la durée de leur exercice; on voit par le texte même de Matteo que Frédéric changeait souvent leur juridiction, ou les déposait s'il avait quelque motif de mécontentement. Voici un nouveau justicier envoyé pour prendre la place du Napolitain Lionello Faiella; Rinaudo d'Aquino vient gouverner, à son tour, la province de Bari. En admettant,

(1) *Regest. Frid. II*, ap. Caracci, p. 249.
(2) *Regest. Frid. II, Fasc.*
(3) *Constit. sicil.*, tit. 51.

Digitized by Google

comme j'ai cru devoir le faire, que Faiella ait rempli deux fois les mêmes fonctions dans la terre de Bari, la première sous Frédéric II, la seconde sous Manfred, il paraît presque impossible de décider après laquelle de ces deux magistratures il eut Rinaudo pour successeur. Cependant l'examen conduit à observer que Matteo fait ici allusion à l'époque où Faiella venait d'avoir une rixe si violente avec le Sarrazin Raïel, puisque, selon lui, les *habitants de la province suivirent, de leurs dons et de leurs regrets, un magistrat sous lequel aucune violence des Sarrazins n'avait été impunie.* Une autre particularité, d'une nature, il est vrai, moins décisive, est que le don envoyé à Faiella est compté en onces et non pas en augustales. Je considère cette observation comme accessoire, parce que, dans le journal de Matteo, plusieurs passages relatifs à des faits qui suivirent l'introduction des augustales, mentionnent des valeurs monétaires par l'ancienne dénomination des onces.

Ainsi la querelle entre Faiella et le Sarrazin Raïel ayant eu lieu, comme je l'ai montré, en 1233 (paragraphes 116 à 121), et n'ayant pas été terminée cette année, il en résulte que l'année suivante, au plutôt, Faiella quitta ses fonctions de justicier.

Rinaudo d'Aquino était fils puîné d'Adinolfo,

Digitized by Google

troisième fils d'Andrea d'Aquino, seigneur de Grotta Menarda; Andrea jouissait de ce fief en 1196; il le transmit à son second fils Landolfo, dont le second fils Tommaso, cousin de Rinaudo, engagea son héritage à la comtesse de Caserte, sous le règne de Conrad. On voit par là que Rinaudo, encore jeune et *n'ayant pas ailleurs exercé les fonctions de justicier*, peut, sans invraisemblance, avoir été envoyé, vers l'an 1234, dans la province de Bari (1).

PARAGRAPHES 132 ET 133.

132. — 10 octobre 1258.
133. — 27 octobre 1258.

Le passage de Malaspina, cité au paragraphe 89, montre, qu'après son couronnement Manfred se rendit de Sicile en Calabre, et de là à Foggia, où il tint une assemblée générale des barons et des nonces envoyés par toutes les villes en deçà de Roseto : le mois d'octobre semble s'accorder parfaitement avec le temps que le nou-

(1) Campanile, *Dell' armi ovvero insegne dei nobili*, p. 109, seg. Della Guardia *Discors. delle famigl.... imparentate colla casa della Marra*, p. 48.

Digitized by Google

veau roi dut mettre à parcourir ses États, depuis le phare jusqu'à Foggia; les syndics de Barletta et de la province de Bari s'empressèrent d'aller offrir au prince les hommages qu'exigeaient son avénement et son arrivée à Foggia. Si Matteo ne parle pas de la cour solennelle tenue par Manfred, on se souviendra que, dans l'état où son livre nous est parvenu, il passe sous silence des faits bien autrement importants, et souvent consacre ses éphémérides à des détails qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Au reste, la chasse de l'incoronata amenant autour du souverain une multitude de gentilshommes de tout le royaume, et surtout de Naples, avec les magistrats des communes, précédait ou suivait naturellement les assemblées convoquées pour cette fête célèbre.

PARAGRAPHE 134.

28 octobre 1258.

L'auteur rapporte une nouvelle querelle entre un gentilhomme napolitain et un Sarrazin. Elle est si voisine de celle entre Raïel et Lionello Faiella que le compilateur aura, sans doute, à cause de leur analogie, rapproché deux faits,

Digitized by Google

en réalité très-éloignés. L'événement qui nous occupe eut un funeste résultat, Mazzeo fut condamné par le roi à perdre la main gauche. Liguoro Caracciolo, fils du fidèle Giovanni (1), plaida vainement la cause du coupable. Manfred, après avoir puni la violence du chevalier napolitain, lui fit témoigner son intérêt, lui envoya cent augustales, et destitua le Sarrazin capitaine de ses gardes. On voit par là combien était grande l'animosité des chrétiens pour les musulmans, puisque les sujets de la maison de Souabe, accoutumés à voir leurs princes servis par ces infidèles, ne conservaient aucune mesure dans leurs disputes avec eux. La date de ce fait est, je crois, indiquée par le paragraphe précédent, qui ne peut guère avoir été placé dans un ordre différent. On y lit que des gentilshommes napolitains accoururent à la réunion de Foggia, et nous voyons, dans celui-ci, figurer le malheureux Mazzeo Gritti, ou plutôt Griffi (2), avec Liguoro Caracciolo, tous deux venus de Naples. Ce dernier vivait encore au temps où régnait Charles d'Anjou (3).

---

(1) Ammirato, *Famig. nobil. napolet.*, p. 109.

(2) Les Griffi jouissaient à Naples des honneurs du *Seggio di Porto*. Summonte, *Hist. di Napol.*, t. IV, add. p. 28.

(3) *Process. restitut. in reg. Cam.* ap. Carl. Borrelli, *Vindex neap. nobilit.*, p. 39.

Digitized by Google

PARAGRAPHE 135.

Commencement de 1265.

Manfred ne put songer à faire fabriquer la cloche énorme destinée à sa nouvelle ville, qu'après en avoir achevé les principales constructions. Nous avons vu, au paragraphe 111, que Manfredonia ne fut commencée que l'an 1263. La date du paragraphe 135 a disparu; on y lit seulement que Manfred songeait aux moyens de peupler la cité bâtie par ses soins; les travaux en étaient donc fort avancés, et la cloche ne fut terminée qu'au moment où les habitants de Siponto et de Civita émigrèrent à Manfredonia; le paragraphe 138 en est la preuve. Or, l'émigration eut lieu au mois de mars, et nous avons expliqué (paragraphe 111) pourquoi l'an 1265 nous paraissait préférable. Le séjour de Manfred à Foggia précéda, par conséquent, de fort peu l'inauguration de Manfredonia, et doit être fixé au commencement de 1265.

—

Digitized by Google

PARAGRAPHE 136.

2 décembre 1258.

Nous apprenons ici que, le 2 décembre, Manfred vint à Barletta, y demeura ensuite plusieurs mois, et célébra des fêtes où il déploya tout l'éclat de sa cour. Ce long séjour de Manfred à Barletta, et les réjouissances qui le signalèrent, appartiennent, sans doute, à l'année où ce prince revint de la Sicile après s'y être fait couronner, c'est-à-dire à l'an 1258, et aux premiers mois de 1259. On observera qu'il n'est nullement question, dans ce paragraphe, de la reine, femme de Manfred. Il en devait être ainsi. Béatrix de Savoie, première femme de Manfred, ne paraît pas avoir vécu pour partager sa couronne (1). Hélène, fille de Michel, despote d'Épire, seconde femme de Manfred, n'arriva en Apulie qu'au mois de juin 1259 (2).

---

(1) Sara Malaspina, *Rer. sicul.*, lib. II, c. 4, dit cependant que la *reine Béatrix* étant morte, Manfred épousa la fille de *Vataces*. Rien n'est moins concluant que ce passage, où l'erreur commise au sujet du beau-père de Manfred permet de soupçonner la royauté de Béatrix.

(2) *Anonim. di Trani*, ap. Davanzati, *Sulla seconda moglie de' re Manfredi*, p. 11.

Digitized by Google

D'autre part, Matteo raconte (paragraphe 108) qu'en février 1259, les ambassadeurs de Bavière vinrent à Barletta présenter à Manfred les protestations faites au nom de Conradin, son neveu; ce qui serait parfaitement d'accord avec les expressions de notre annaliste : *Nce fece stantia molti mesi.* Enfin, il résulte du tableau des séjours officiels de Manfred, qu'il habita le pays de Foggia et de Barletta depuis le mois d'octobre 1258 jusqu'au 20 novembre 1260, sauf le temps qu'il put consacrer à l'expédition de Grèce dont nous parlerons plus tard.

PARAGRAPHE 137.

Janvier 1260.

L'an 1260, le samedi 4 septembre, les Siennois, en guerre avec les Florentins depuis 1258, remportèrent, près des bords de l'Arbia, une grande victoire sur leurs ennemis, grâce à un renfort de 800 *cavaliers* allemands envoyés par Manfred sous les ordres du comte Giordano Lancia (1). Celui-ci fut créé podestat de Sienne l'an-

(1) *Cronica Sanese*, ann. 1258, 1260, 1261. Ap. Muarr., *Scr. rer. ital.*, t. XV, p. 28, seq.

Digitized by Google

née suivante, en mémoire du service éminent qu'il avait rendu à la république ; nous possédons encore la lettre où les Siennois annoncèrent à Manfred le succès éclatant dû à sa protection généreuse (1).

PARAGRAPHE 138.

Mars 1265.

Voir les notes du paragraphe 111.

PARAGRAPHE 139.

25 mars 1259?

Je n'ai trouvé jusqu'ici aucune donnée positive pour décider la place chronologique de ce

(1) Elle est imprimée dans un recueil assez peu estimé d'ailleurs, et publié par Louis Elzevir, sous le nom de : *Principum et illustrium virorum epistolæ*. On y trouve plusieurs pièces curieuses, entre autres celle-ci, où deux transpositions typographiques se sont glissées dans la même phrase : *Prælium initum est* 16 *die septembris* 1240, au lieu de : 4 *die septembris* 1260. La lettre est cependant d'un style assez élégant pour le temps où elle fut écrite, et ne paraît pas suspecte.

Digitized by Google

paragraphe. Mais le séjour du roi Manfred à Barletta, prolongé pendant plusieurs mois, depuis le 2 décembre 1258 jusque dans l'année suivante, indique l'an 1259 pour la date du fait raconté par Matteo. Je ne puis adopter l'opinion de graves écrivains italiens qui, sur la foi des Diurnali, rangent à l'an 1258 la concession du fief d'Alvarone (1), faite au jeune Amelio, pour prix de sa soumission : nous avons vu, au paragraphe 71, qu'en 1258, Manfred, encore régent, partit pour la Sicile le 14 mars, et le paragraphe 139 appartient au 25 du même mois, par conséquent d'une autre année.

PARAGRAPHE 140.

Commencement de 1259.

Dans la traduction latine de Papebroch, ce paragraphe est lié au précédent : il paraît en effet s'y rattacher, et appartenir au printemps de 1259.

---

(1) Carlantonio de Rosa, Giovanni Cassitto, ap. Giustiniani *Dizionario geogr. rag. del regn. di Nap.*, *verb.* Alberona.

PARAGRAPHE 141.

9 août 1262.

L'empereur de Constantinople, contemporain de Manfred, était Baudouin, qui perdit, en 1261, sa capitale conquise par Michel Paléologue. Dépouillé de sa couronne, Baudouin vint, en 1262, mendier l'assistance de tous les princes d'Occident; il implora la protection du pape Urbain IV, et les Vénitiens envoyèrent à Rome des députés intercéder en sa faveur; ils promirent d'assister l'empereur déchu, si le pontife s'intéressait au succès de ses armes (1). Ce fut naturellement en ce temps que Baudouin visita Manfred et lui offrit son alliance; il entretint, depuis, avec ce prince, une correspondance qui lui fut nuisible dans l'esprit des papes, et le priva longtemps de leur puissante coopération (2).

---

(1) Raynald., *Annal. eccl.*, ann. 1262, c. 39.

(2) Lettre de Baudouin à Manfred, datée de Paris, lundi 2 juillet 1263. L'empereur détrôné y promet à Manfred son assistance auprès du roi Louis IX, et l'invite à envoyer secrètement un négociateur affidé à la cour de France. Le courrier de Baudouin fut arrêté en route par Malatesta de Vérone, et le pape chargea son notaire Alberto de faire connaître à Louis IX les manœuvres ourdies en faveur de Manfred. Martene, *Thesaur. nov*, t. II, p. 23 et 354.

Digitized by Google

« lato, Matteo della Porta di Salerno; Cataldo e « Giacomo Protentini di Taranto; Rienzo di Fal- « coni, Gasparo di Persona ed Orlando Mara- « monte otrantini; Riccardo della Leonessa, « Guglielmo d'Evoli, Sarro d'Antignano e Pietro « d'Abenavoli di Capua; Simone di Sanguino, « Saccone di Monte Agana, Lorenzo Torto, ed « Eleuterio di Valignano d'Abruzzo; e Betumeno « e Jacet Saraceni (1). » On voit que l'exemplaire des Diurnali, consulté par Costanzo, différait bien peu du texte publié par Muratori. Antinori ajoute que le chevalier Valignano de l'Abruzze reçut de Manfred un collier d'or avec son portrait, et en mémoire de cet honneur fit ajouter à son écu un bras armé tenant un anneau d'or (2).

PARAGRAPHE 143.

3 décembre 1267.

Manfred avait épousé, au mois de juin 1259, Hélène, fille de Michel l'Ange, despote d'Étolie et

(1) Costanzo, *Ist. del regn. di Nap.*, t. I, p. 21, 22, Milano, 1805.

(2) Antinori, *Raccolt. di Memorie istoriche delle tre provincie degli Abbruzzi*, t. II, p. 121, not. 1.

Digitized by Google

d'Épire (1), et d'une princesse, fille de Terter, roi de Bulgarie. Une autre fille, née de la même union de Michel, fut donnée en mariage à Guillaume de Villehardouin, prince d'Achaïe et despote de Morée (2). Celui-ci, défait par Michel Paléologue dans un combat livré au mois d'août 1259 (3), resta prisonnier jusqu'en 1263 où son vainqueur le mit en liberté (4). On ne trouve nulle part, excepté dans les Diurnali, que le despote de Morée, beau-frère de Manfred, soit venu en Italie avant le règne de Charles d'Anjou. En effet, Baudouin, détrôné par Michel Paléologue, conclut, en 1267, le traité de Viterbe avec Charles, par la médiation du pape Clément IV. D'après les clauses de ce traité, le nouveau roi de Sicile s'engageait à secourir Baudouin contre les Grecs au prix d'importantes concessions, entre autres celle de la principauté d'Achaïe dont Charles devenait ainsi le seigneur suzerain (5). Guillaume de Villehardouin, ne songeant qu'à ses intérêts, et oubliant les droits de

(1) Raumer, *Gesch. der Hohenst.*, t. IV, p. 468. Du Cange, *Hist. de Constantin. sous les Franç.*, lib. V, p. 332, éd. Buchon.

(2) Du Cange, *ib.*, p. 377.

(3) *Id. ib.*, p. 334.

(4) *Id. ib.*, p. 372.

(5) *Traité de Viterb.* ap. *eumd. Recueil de chartes*, n° XXIII, *ibid.*, p. 455.

Digitized by Google

sa belle-sœur Hélène, consentit à cette mutation, et vint à la cour du vainqueur de Manfred, sans doute pour lui faire hommage de sa principauté (1). Il réussit même à conclure le mariage de sa fille unique Isabelle avec Philippe, fils puîné du roi Charles (2). Les historiens ne fixent pas positivement l'année où Guillaume passa de Grèce en Italie. Mais ce dut être au plutôt dans le mois de décembre 1267, puisque le traité de Viterbe fut conclu le 27 mai de la même année. Guillaume de Villehardouin assista d'ailleurs à la bataille de Scurcola, où il soutint la cause de Charles, son nouveau suzerain, au mois d'août 1268 (3).

A l'appui de tous ces documents, sur lesquels je fonde une date qui me semble certaine, je ferai observer au lecteur que le texte même de notre paragraphe est rédigé de façon à ne laisser aucun doute : on y lit : *Alli* 3 *di decembre..... venne lo dispota di Morea* CHE ERA *coinato de lo* RE MANFREDO et *sbarcao a Vieste et passao a trovare lo* PAPA ET LO RE. Par les mots *che era*, l'auteur montre que Manfred était mort quand il rédigea cette note. Par les mots *Re Manfredo*, il

(1) *Id. ibid.*, p. 411.
(2) Ce mariage fut consommé en 1269. *Id. ibid.*, p. 411-412.
(3) SCHOELL, *Cours d'hist. des États d'Europe*, t. VI, n° 407.

Digitized by Google

évite toute confusion avec le mot *Re*, évidemment appliqué à Charles d'Anjou, et, par l'association du roi avec le pape, il montre que les deux princes dont il parle agissaient de concert.

Papebroch, dans sa traduction, a gratuitement ajouté au texte le membre de phrase *si fortè inter ipsum et regem posset pacem componere*. Paraphrase qui a induit en erreur le savant Raynaldus lui-même. Annal. eccl. ann. 1260. C. 1.

PARAGRAPHE 144.

9 février 1255.

Les négociations dont il est ici question doivent être celles entamées par Manfred avec Alexandre IV en 1255, lorsque le pape envoya sommer le prince de Tarente de venir le 2 février se justifier du meurtre de Borrello et de sa résistance au légat. A la citation d'Alexandre, Manfred avait répondu par une lettre dont Marino Capece fut vraisemblablement chargé (voir paragraphe 79). Depuis ce temps, Alexandre excommunia solennellement Manfred le jeudi saint

Digitized by Google

de l'an 1257 (1), et une bulle d'Urbain IV atteste que jusqu'au mois d'août 1263, le prince n'avait voulu obéir à aucune sommation. Dans cette même année 1263, Urbain IV, par la bulle dont je viens de parler, accorda un sauf-conduit à son ennemi, pour comparaître devant la cour pontificale. Mais les délais furent circonscrits entre le 1er d'août et l'octave de Saint-Martin, 18 novembre. Les députés de Manfred furent Aitardo de Venosa et Giovanni de Brindisi (2). Tout porte donc à restituer la mission de Marino Capece à l'an 1255, d'autant plus que le pape Alexandre étant alors à Naples, Capece eut le temps de remettre la réponse du prince et de revenir en Apulie entre le 2 et le 9 février. On remarquera encore quelles étaient les conditions inadmissibles imposées par le pape selon Matteo; l'expulsion des Sarrazins et la réintégration des émigrés étaient ordonnées; tout cela convient aux rapports du pape Alexandre avec le prince régent, dont la situation précaire, soutenue seulement par ses auxiliaires musulmans, lui imposait un refus, et exigeait les nouvelles levées d'infidèles qu'il s'empressa d'appeler autour de

(1) Bulle d'Alexandre IV au roi Henri III, ap. Rymer, *Fœd. et Convent.*, t. I, part. 2, p. 26.

(2) Ap. Lünig, *Cod. ital. diplom.*, p. 411, 412.

Digitized by Google

lui. Le pape Clément IV assigna aussi Manfred à comparaître devant lui au plus tard le jour de la Purification, 2 février 1265; mais alors la guerre était commencée par Charles d'Anjou; Manfred défendait sa couronne les armes à la main, tandis qu'il envoyait encore des procurateurs pour l'excuser auprès du pape (1). Les conditions imposées par celui-ci n'étaient plus l'expulsion des Sarrazins, mais une entière abdication. D'ailleurs toutes les notes de Matteo, relatives aux mois de janvier et février 1265, ont disparu, et je n'en ai pas trouvé de vestige.

PARAGRAPHE 145.

La tempête dont parle Matteo dévasta l'Apulie dans un moment de crise politique comme en l'année 1255 ou 1265, puisqu'elle inspira de sinistres pressentiments. Mais je ne saurais choisir entre ces deux années, ni déterminer la date véritable d'un fait pareil qui n'a pas d'importance historique.

---

(1) Clem. IV. *Ep.* ap. Martene, *Thes. nov.*, t. II, p. 279. Le pape consulte le cardinal de S. Martino sur la justice de ses rigueurs envers Manfred; sa lettre est datée du 21 février; le 28, Manfred n'était plus.

Digitized by Google

PARAGRAPHE 146.

On pourrait supposer que le paragraphe 146 se rapporte à la translation des Sarrazins de Sicile en Apulie par l'ordre de Frédéric II, l'an 1246 (1) : mais les princes de la maison de Souabe firent si souvent venir d'Afrique des auxiliaires musulmans, que nous n'avons pas le droit, avec un renseignement si incomplet, d'attribuer le débarquement rapporté par Matteo à une date particulière et précise.

PARAGRAPHE 147.

29 juin 1263 ?

Je ne connais que trois pièces officielles établissant d'une manière positive le séjour de Manfred à Naples depuis son couronnement. Les deux plus anciennes portent le millésime 1258. Elles sont relatives à la rébellion de

(1) *Appendix* ad Gaufrid. Malaterr., *Hist.*, ap. Murat., *Scr. rer. ital.*, t. V, p. 605.

Digitized by Google

l'Allemand Gobbânus ou Goblus, à Trapani. La première est une lettre où Manfred félicite son oncle Federico Lancia d'avoir, par sa célérité, étouffé la guerre naissante en Sicile; elle est datée de Naples, l'an 1258, sans désignation de mois ni d'indiction (1). La seconde est la nomination du même Federico Lancia aux fonctions de vicaire général en Sicile; elle est aussi datée de Naples, l'an 1258, le 8 septembre, 13e indiction (2). Cette dernière date est matériellement en désaccord avec son millésime. La 13e indiction césaréenne commençait le 24 septembre 1254, puis revenait le 24 septembre 1269. Or, Federico Lancia fut deux fois nommé par Manfred vicaire général en Sicile : la première en 1256, 15e indiction césaréenne (3); la seconde en mai 1260, 3e indiction césaréenne et pontificale, pour venger la mort de Malecta et combattre Gobbanus (4). Le troisième document diplomatique est celui que nous avons cité au paragraphe 129 : il prouve que Manfred était à Naples au mois d'août 1263, et si les

(1) Ap. Inveges, *Annal. di Palerm.*, part. 3, fol. 87, *ex registr. reg. scr. pal.*

(2) Pirro, *Chronol. reg. sicil.* in Burmann. *Scr. rer. sicul*, t. V, p. 56, *in cancell. neap.*

(3) *Append.* ad Gaufr. Malaterr., *loc. supr.*

(4) *Append.* ad Gaufr. Malaterr., *loc. supr.*

Digitized by Google

critiques approuvent ma conjecture au sujet de la maladie de ce prince à Caserte, Manfred serait venu à Naples le 29 juin, pour y apaiser les premiers mouvements d'une dangereuse insurrection.

PARAGRAPHE 148.

10 juillet et septembre 1259.

Le manuscrit de Viterbe et celui de la famille de Gesualdo contiennent la fin de ce passage à partir des mots : *lo settembre*. C'est un précieux fragment qui nous éclaire sur la véritable année que l'auteur avait en vue. Le général des troupes envoyées par Manfred dans les États pontificaux, fut Percivallo de Oria, comme l'attestent les lettres d'Urbain IV et Malaspina (1). En 1259, Percivallo partit pour cette campagne agressive, avec le titre de gouverneur dans la marche d'Ancône, le duché de Spolète et la Romagne (Romaniola) (2). Il conduisit avec lui une nom-

(1) Urban. IV. *Ep.* ap. Martene, *Thes. nov.*, t. II, p. 82, seq. Sab. Malasp., *Rer. sicul. hist.*, lib. II, c. 20.

(2) Benigni I, Pr. 32, 33, ap. Raumer, *Gesch. der Hohenst.*, t. IV, p. 443, not. 4.

Digitized by Google

breuse armée de chevaliers et d'archers (1). Les premiers étaient les feudataires que Manfred venait de convoquer pour prendre part à la guerre (2); les autres furent certainement les troupes sarrazines de Lucera ou d'Afrique, dont l'arc était l'arme spéciale.

La même année Manfred, qui avait épousé au mois de juin, Hélène fille du despote d'Épire, passa en Romanie pour assister son beau-père Michel l'Ange et son beau-frère Guillaume de Villehardouin, prince du Péloponnèse et d'Achaïe, dans leur expédition contre Michel Comnène Paléologue. Vers l'époque de l'équinoxe d'automne, fut livrée la bataille d'Achrida, où les Grecs, favorisés par une trahison d'Ange Michel, prince d'Étolie, remportèrent une victoire complète. Le prince d'Achaïe fut pris par les vainqueurs, et Manfred ne s'échappa qu'avec peine (3). Ce récit s'accorde parfaitement avec celui de Matteo, qui place en septembre l'expédition de Percivallo dans les États du pape, et celle de Manfred en Romanie. Nous avons des pièces diplomatiques de Manfred, datées du camp près de Pescara au

(1) Sar. Malasp., *loc. supr.*

(2) *Id. ibid. Catalogue des feudataires*, Ap. Carl. Borrelli, *Lit. ab. antiq. repetit. Monum.*, p. 170.

(4) Nicephor. Gregor., *Hist. byz.*, lib. III, c. 5.

mois de juillet 1259, et d'Orta le 18 novembre; les unes appartiennent à l'époque où le roi faisait les préparatifs de son expédition, les autres à celle où il était de retour dans ses États (1).

PARAGRAPHE 149.

29 août 1261.

Alexandre IV ne mourut qu'en 1261, le jour de Saint-Urbain, 25 mai (2). Urbain IV, son successeur, monta sur le trône apostolique le 29 août de la même année (3).

PARAGRAPHE 150.

7 avril 1264.

Ce paragraphe ne se rapporte pas à l'an 1261, puisqu'il est daté du mois d'avril, et qu'Urbain IV ne fut intronisé qu'au mois d'août; il faut con-

(1) Voir le *Tableau des séjours de Manfred.*
(2) Raynald., *Annal. eccl.*, ann. 1261, c. 7.
(3) *Id. ibid.*, c. 8.

Digitized by Google

clure du texte même de Matteo, que le pape Alexandre n'avait pas encouragé les efforts des émigrés. Son successeur, d'un caractère plus actif et plus intolérant, prit, vis-à-vis de Manfred, une attitude hostile. Cependant ce fut seulement à la fin de 1263 que la rupture fut rendue irrévocable par une bulle d'excommunication terrible, dont la date n'est pas conservée, mais qui fut rendue certainement après les inutiles tentatives d'accommodement repoussées au mois de novembre précédent (1). Les annales ecclésiastiques désignent clairement la fin de 1263 comme le véritable début de la lutte décisive entre Manfred et le saint-siége; par conséquent nous avons droit de placer en 1264 les levées faites par Ruggiero de S. Severino, pour servir la cause de l'Église et celle des nobles bannis, comme lui, du royaume.

PARAGRAPHE 151.

Mai 1264.

Les Romains dont il est ici question furent les

(1) Rocchi Pirri, *Agrig. eccl. notit.* 3, lib. III, ap. Burmann. *Scr. rer. sicul.*, t. III, p. 737.
Lunig., *Cod. it. dipl.*, t. IV, p. 411.

Digitized by Google

Annibaldeschi, Pietro de Vico et ses adhérents d'Orvieto, dont les efforts, concertés avec Percivallo d'Oria et Giovanni de Manerio, tendaient à occuper tout le patrimoine de saint Pierre et envelopper le pape Urbain IV avec tout le sacré collége (1). Il n'est pas vrai que le pontife se soit retiré à Viterbe. Élu dans cette ville, Urbain la quitta pour se rendre à Orvieto, où il demeura depuis le mois de novembre 1262, jusqu'en 1264. Vers le mois d'août, quelques Gibelins d'Orvieto s'étant rendus maîtres d'un des forts de la ville, le pape alla chercher un asile plus sûr à Pérouse; il y mourut (2). Le 7 janvier 1264, le même pape songeait à faire prêcher la croisade contre Manfred (3). Sa résolution fut exécutée au mois de mai suivant (4). Faits importants, parfaitement d'accord avec les Diurnali, sauf l'incident de la fuite du pape.

---

(1) Urb. IV. *Ep.* ap. Martene, *Thes. nov.*, t. II, p. 81 (lettre datée du 20 mai 1264), et p. 82. Clem. IV. *Ep.* ap. *eumd. ibid.*, p. 155. San. Malaspin., *Rer. sicul.*, lib. II, c. 12. Theod., *Vallicol. in vita Urb. IV.* ap. Murat., *Scr. rer. ital.*, t. III, part. 2, p. 417.

(2) Raynald., *Annal. eccl.*, ann. 1264, c. 31.

(3) Urb. IV. *Ep.* ap. Martene, *Thes. nov.*, t. II, p. 33.

(4) *Ejusd. Ep.* ap. *eumd. ibid.*, p. 70, datée du 4 mai.

Digitized by Google

PARAGRAPHE 152.

Juillet 1265.

Une armée de croisés rassemblée à Lyon aux frais de l'Église et conduite contre Manfred par Gilles le Brun, connétable de France, avec Philippe de Montfort, et Robert, comte de Flandre, encore enfant, passa le col de Tende et les autres défilés du Piémont en juin 1265. Elle vainquit en Lombardie et en Toscane tous les obstacles opposés à sa marche, et malgré la résistance des Gibelins Palavicino et Boso de Doaria, parvint à Rome, où Charles d'Anjou, venu par mer, l'attendit avec impatience depuis le mois de juin jusqu'aux fêtes de Noël (1).

---

(1) Raumer, *Gesch. der Hohenst.*, t. IV, p. 509, 511. Nangis, *Ann. du règne de saint Louis*, p. 252, éd. 1741. *Descript. vict. obt. per Carol. sicil. reg.* ap. Duchesne, *Hist. franc. script.*, t. V, p. 834, 835. *Lettre de Clément IV à Charles d'Anjou* (le pape y témoigne la crainte que l'armée des croisés n'arrive pas jusqu'à Rome), datée de Pérouse 30 octobre 1265. Autre lettre du même pape, annonçant à Charles qu'il a donné des ordres pour faciliter le passage des croisés dans la marche d'Ancône, datée du 25 décembre 1265. Ap. Martene, *Thes. nov.*, t. II, p. 219, 256.

Digitized by Google

PARAGRAPHE 153.

1er août 1265.

Charles d'Anjou était arrivé à Rome le jeudi qui précéda la Pentecôte; 21 mai 1265 (1). Avant l'arrivée des croisés, il était déjà entré en campagne; plusieurs engagements avaient eu lieu : nous en parlerons bientôt. Manfred, qui s'était avancé aux environs de Tivoli et menaçait la campagne de Rome, reçut une nouvelle inopinée et secrète qui le força de rétrograder et de ramener ses troupes dans les limites du royaume, au mois d'août 1265. Ces détails sont fournis par deux lettres de Clément IV : le pape y raconte aux cardinaux de Saint-Adrien et de Sainte-Cécile les événements récemment accomplis (2).

---

(1) *Ep. Clem. VI*, ap. Martene, *Thes. nov.*, t. II, p. 136.

(2) *Ejusd. Ep.* ap. *eumd. ibid.*, p. 189 et 190, datées des 23 et 25 août.

Digitized by Google

PARAGRAPHES 154 A 161.

154. — 24 août		
155. — 28 août		
156. — 29 août		
157. — 30 août		
158. — 31 août		1265
159. — 1er septembre		
160. — 3 septembre		
161. — 5 septembre		

Tous ces faits appartiennent évidemment à la fin de l'année 1265, puisque les hostilités ne commencèrent entre Charles et Manfred que depuis le mois de juin, et se terminèrent, par la bataille de Bénévent, au mois de février 1266. L'ordre primitif n'a pas été dénaturé depuis le n° 153 jusqu'au n° 161. Une remarque importante à faire sous le rapport chorographique, est que le camp de Manfred ne pouvait être à Fresolone, comme le dit Matteo (paragraphe 159); car Fresolone est une bourgade du comté de Molise, au nord de Bojano, entre *Campo Basso* et Isernia. L'auteur nous apprend qu'il passa par S. Germano, bien au delà à l'ouest de Fresolone, pour se rendre au camp, dont le véritable emplacement ne pouvait être qu'à *Frosinone* dans les États de l'Église, comme l'itinéraire de Matteo,

Digitized by Google

et le paragraphe 171 le prouvent clairement. On s'y rendait directement de *Campo Basso* par *S. Germano*.

PARAGRAPHE 162.

5 septembre 1265.

Tous les passages relatifs à l'arrivée du comte de Flandre et à ses attaques contre Manfred ont été disposés par le compilateur dans un désordre tel que de graves historiens ont été conduits, par la lecture peu approfondie des Diurnali, à établir, sur la foi de Matteo seul, une campagne particulière faite avant l'arrivée de Charles d'Anjou par une armée imaginaire sous les ordres du comte de Flandre (1).

(1) Cette erreur, évitée par le savant Raumer, est commise par Raynaldus, *Annal. eccl.*, anno 1262, p. 22; il cite l'autorité de Matteo; le même anachronisme est répété par Costanzo, lib. I; par Giannone, *Ist. civil. del. regn. di Nap.*, lib. XIX, c. 1; par Collenuccio, *Compendio dell' Hist. del regn. di Nap.*, lib. IV; et par Summonte, qui place la fausse croisade en 1262, *Hist. di Napol.*, lib. II, p. 163, 2e éd. Pour expliquer cette incroyable partie du récit, le chevalier di Cesare suppose gratuitement une croisade venue en 1262 combattre Manfred,

Digitized by Google

Une telle illusion s'évanouira dès que l'on aura étudié les Diurnali comme nous l'avons fait jusqu'ici. Robert, comte de Flandre, à peine adolescent, ne parut en Italie qu'à la fin de 1265 (voir le commentaire du paragraphe 152); il se trouva, sans doute, à l'avant-garde de Charles d'Anjou; mais la campagne n'ayant commencé qu'après la fête de Noël 1265, et ayant été achevée au mois de février 1266, nous devons toujours renfermer entre ces limites les passages relatifs au comte de Flandre. Ce fut, en effet, durant l'hiver, et au plus tôt en janvier, que le comte de Flandre put camper à la vue des tentes de Manfred. Mais Matteo disant : *Venne lo conte di Fiandria ad accamparsi a vista de lo campo* NUOSTRO, il est clair que le prétendu comte de Flandre vint camper à la vue du camp où se trouvait en personne le chroniqueur de Giovenazzo. Nous verrons, au paragraphe 172, que Matteo, venu au camp de Manfred le 1er septembre 1265, en partit le 19 octobre. A cette époque, le comte de Flandre n'était pas encore arrivé; seulement le *comte de Provence* faisait,

---

sous les ordres d'un seigneur de la maison de Flandre; il soumet son hypothèse à l'examen des critiques, et je ne pense pas qu'ils se montrent disposés à l'adopter.

DI CESARE *Storia di Manfredi*, not. 34, ad lib. IV. Napol. 1837.

Digitized by Google

depuis le mois de juillet, une guerre d'escarmouches très-acharnée contre les postes avancés de Manfred (1). Il faut donc nécessairement lire ici *conte di Provenza*, comme au paragraphe 168.

PARAGRAPHE 163.

6 septembre 1265.

Le comte de *Provence*, et non de *Flandre*, ayant campé le 5 septembre à la vue des tentes de Manfred, il est naturel d'adopter l'ordre du manuscrit, et de croire que, le lendemain, les Sarrazins de Manfred et les cavaliers de Charles en vinrent aux mains.

---

(1) Lettre où le pape Clément IV presse le comte Charles de porter un prompt secours à Tivoli, menacé par Manfred, datée du 14 juillet 1265. Ap. Martene, *Thes. anec.*, t. II, p. 160. *Descript. vict. obt. per Carol. sic. reg.* ap. Duchesne, *Hist. franc. script.*, t. V, p. 833.

Digitized by Google

PARAGRAPHES 164 ET 165.

11 septembre 1265.

Quelques doutes pourraient s'élever sur l'époque où Manfred réunit le conseil ici mentionné. On sait qu'avant la bataille de Bénévent il adressa aux barons réunis une allocution éloquente qui nous a été conservée par les historiens (1). Trois choses nous éclairent et empêchent de confondre des faits analogues.

1° La date : *Alli* 11 *dello detto mese*, sans désigner aucun mois particulier, prouve cependant que ce paragraphe n'a pas rapport à février 1266, puisque la bataille de Bénévent fut livrée le 26 de ce mois, et que le conseil de guerre ne put être convoqué si longtemps avant l'action décisive.

2° Matteo parle de la délibération comme ayant eu lieu pendant son séjour au camp; les détails qu'il donne sont trop circonstanciés pour qu'il en fût autrement. C'était donc en 1265 et au mois de septembre ou d'octobre.

(1) San. Malaspis., *Rer. sicul.*, lib. III, c. 8. *Descr. vet. obt. per Carol. sicil. reg.* ap. Duchesne, *Hist. franc. script.*, t. V, p. 840.

Digitized by Google

3° Le conseil fut certainement assemblé par Manfred au mois de septembre 1265, parce que le comte de Molise, un des barons les plus influents, n'y figure pas, et il arriva au camp le 8 octobre (paragraphe 166).

Par conséquent, la date du 11 septembre 1265 est celle que nous cherchions.

L'armée n'eut qu'une marche très-courte à faire, pendant la nuit, pour repasser le Garigliano, voisin de Frosinone.

PARAGRAPHES 166 ET 167.

8 et 9 octobre 1265.

Il n'est pas nécessaire de prouver que ces paragraphes dépendent de l'année 1265. La convocation des barons, sous peine de félonie (paragraphe 153), ne pouvait avoir été faite que dans l'extrême péril où se trouvait Manfred à l'approche des croisés; de toutes parts on accourait au camp, et cependant le voisinage de l'ennemi inspirait une grande frayeur.

Digitized by Google

PARAGRAPHE 168.

11 octobre 1265.

Voici encore une fois le nom de comte de Flandre donné à Charles d'Anjou : la méprise est cependant palpable ; comme nous l'avons déjà dit, le comte de Flandre n'était pas arrivé à Rome avant Noël 1265. Matteo ayant quitté le camp de Manfred le 15 octobre de la même année, il en résulte que le 11 octobre précédent est la seule date admissible. Quant à la révolte des Romains, qui, selon Matteo, força le comte de Flandre (Provence) à rétrograder précipitamment, on n'en trouve pas de détails dans les Annales ecclésiastiques, ni dans les lettres de Clément IV. Sous le pontificat d'Urbain IV, il y eut à Rome une grande révolte excitée par Pietro de Vico, et comprimée par Gantelin, Gaucelin ou Gantelme que Charles d'Anjou, élu sénateur, avait envoyé à Rome comme son lieutenant ou vicaire (1). On voit que cette rébellion

(1) Une lettre de Clément IV mentionne seulement des émissaires qui, sous des habits ecclésiastiques, s'introduisaient à

Digitized by Google

ne présente, ni par sa date, ni par les personnages qui s'y firent remarquer, rien de commun avec celle dont parlent les Diurnali. La tentative infructueuse de Pietro de Vico ne découragea pas les Gibelins romains; nous lisons, dans un des plus précieux écrits contemporains, que Manfred, instruit de l'approche des Français et d'accord avec ses amis de Rome, se préparait à surprendre la ville pontificale. Charles, décidé d'abord à combattre l'ennemi s'il franchissait la frontière (2), n'eut que le temps de courir protéger Rome elle-même; presque sans troupes et sans chevaux, sans ressources pécuniaires, il défendit, avec une poignée d'hommes, les abords de la capitale, et ne reprit l'offensive qu'après

---

Rome pour y exciter les partisans de Manfred. Elle est datée du 14 juillet 1265. Ap. Martene, *Thes. nov.*, t. II, p. 161.

Sab. Malasp., *Rer. sicul.*, lib. II, c. 13 et seq. *Ep. Urb. IV*, ap. Martene, *Thes. nov.*, t. II, p. 82, seq. *Descr. vict. ob. per Carol. sicil. reg.* ap. Duchesne, *Hist. franc. scr.*, t. V, p. 830.

(2) Charles l'avait écrit au pape; celui-ci en fut épouvanté et conjura les cardinaux de s'y opposer; ce fut, sans doute, pour obéir au pontife que le comte de Provence ne franchit pas le Garigliano avant l'arrivée de son armée; et Manfred, informé de l'intention de ses adversaires, se retirait ainsi à dessein en deçà du Garigliano, frontière de l'Église. *Clem. IV Ep.*, ap. Martene, *Thes. nov.*, t. II, p. 164, datée du 18 juillet 1265.

Digitized by Google

l'arrivée des croisés (1). Ces motifs justifient suffisamment la date que nous avons adoptée.

PARAGRAPHES 169, 170 ET 171.

169. — Octobre 1265.
170. — 14 octobre 1265.
171. — 15 octobre 1265.

Voir le paragraphe précédent.

Le conseil général des barons, tenu au mois d'octobre, par Manfred, révèle les premiers indices de la défection si funeste à la maison de Souabe. Il ne doit pas être confondu avec une autre assemblée tenue à Bénévent par le même prince, et dans un instant moins difficile, à l'époque où Charles venait d'arriver à Rome. Les barons, appelés à Bénévent sous peine de rébellion (voir le texte de Matteo au paragraphe 153), furent conjurés de s'armer pour le salut du royaume ; ils promirent une fidélité déjà ébran-

(1) *Descript. vict.*, etc., ap. Duchesne, *Hist. franc. script.*, t. V, p. 833, 834. San. Malaspin., *Rer. sicul.*, lib. II, c. 17 affirme que Charles avait amené avec lui, par mer, mille cavaliers d'élite.

Digitized by Google

lée par leur faiblesse et leurs complots criminels (1). J'ai parlé au paragraphe 164 de l'autre harangue de Manfred aux barons, au moment où les deux armées prenaient les armes pour livrer la mémorable bataille de Bénévent. Il est facile de reconnaître ici que les barons, à l'instigation du comte de Molise, refusant d'envahir les terres de l'Église et déclarant qu'ils sont seulement tenus à conserver intacts les États héréditaires de Manfred, faisaient allusion à leurs serments de l'assemblée réunie à Bénévent vers le mois de juin. Matteo se trouve de cette manière complétement d'accord avec Malaspina.

PARAGRAPHE 172.

19 octobre 1265.

Il est clair que ce paragraphe est la fin du précédent, et ne peut porter d'autre date que celle d'octobre 1265.

---

(1) Sab. Malasp., *Rer. sicul.*, lib. II, c. 20.

Digitized by Google

PARAGRAPHE 173.

Octobre 1264.

Urbain IV qui, depuis longtemps, traitait avec le comte de Provence pour lui conférer le fief de Sicile, rompit toutes les négociations entamées par ses prédécesseurs avec Henri III, roi d'Angleterre, dont le fils Edmond était investi par l'Église de cette royauté illusoire. Les cruelles divisions suscitées en Angleterre par l'ambition de Simon de Montfort, comte de Leicester, durèrent depuis l'an 1258 jusqu'en 1265, et empêchèrent Henri III de conquérir le royaume offert par les papes à son jeune fils. Cependant sa renonciation formelle ne fut donnée qu'en 1265, le 26 juin, et adressée à Clément IV (1). Urbain IV, agissant comme si la promesse d'investiture n'avait plus de valeur, puisque le vassal de l'Église n'exécutait pas la sienne, se regarda comme libéré de tout engagement, à partir du 25 avril 1264, et, se réservant la concession finale avec l'investiture, envoya le cardinal de Sainte-Cécile traiter au nom de l'Église avec Charles d'Anjou

(1) Rymer, *Fœd. et Conv.*, t. I, II, part. 2, p. 97. Le roi était encore captif.

Digitized by Google

et le roi Louis IX (1). Les pourparlers durèrent quelques mois; Charles d'Anjou, acceptant les conditions stipulées, promit d'entrer à Rome avec son armée à la Saint-Michel de la même année (2).

PARAGRAPHE 174.

Fin de 1264.

Le 10 octobre 1264, Urbain IV mourut à Pérouse. Clément IV, son successeur, ne fut élu que cinq mois après (3).

PARAGRAPHE 175.

Fin de mai 1265.

Charles d'Anjou, élu sénateur de Rome depuis le mois d'août 1263 (4), ne put partir pour l'Ita-

(1) *Urb. IV. Ep.* Ap. Martene, *Thes. nov.*, t. II, p. 49.
(2) *Ejusd. Ep.* Ap. *eumd. ibid.*, p. 86.
(3) *Clem. IV. Encyclic.* Ap. Raynald., *Annal. eccles.*, anno 1265, c. 4.
(4) *Urb. IV. Ep.* Ap. Martene, *Thes. nov.*, t. II, p. 26.

Digitized by Google

lie qu'au printemps de 1265. Il arriva *par mer* à Rome le 21 mai (1).

PARAGRAPHE 176.

12 septembre 1265.

Comme nous l'avons démontré, l'armée des croisés n'entra en Italie qu'au mois de juin 1265. Son approche ne fut certaine que vers le mois de septembre; et quoiqu'elle eût pour chef nominal le jeune comte de Flandre, il faut lire ici : *conte di Provenza.*

PARAGRAPHE 177.

Fin de septembre 1265.

Au paragraphe 164 on a vu le comte Giordano Lancia figurer parmi les seigneurs réunis en conseil par Manfred, le 11 septembre 1265. Le départ de Giordano eut donc lieu peu de jours

(1) *Clem. IV. Ep.* Ap. Martene, *ibid.*, p. 134 et 136.

Digitized by Google

après; il revint bientôt de son infructueuse mission, et se trouvait à la bataille de Bénévent où il fut fait prisonnier (1).

PARAGRAPHE 178.

18 octobre 1265.

La chronique de S. Germano nous indique clairement quel est le pays désigné par Matteo sous le nom de Marca. C'est la province entre Sora et la marche d'Ancône : Avezzano en faisait partie (2). Une chronique contemporaine de Charles d'Anjou rapporte que Manfred, instruit de l'approche des croisés, s'avança sur le territoire de l'Église jusqu'auprès d'Arsoli et de l'abbaye de Farfa; le comte de Provence y déjoua tous les efforts de son rival pour descendre dans la campagne de Rome (3). La date donnée par les Diurnali, et la rébellion du royaume de Naples

(1) *Carol. I. Ep.* ad *Clem. IV. in descript. vict. ob. per Carol. sicil. reg.* Ap. Duchesne, *Hist. franc. script.*, t. V, p. 847.

(2) *R. S. German.*, p. 1045 et 1050.

(3) *Descript. vict. obt. per Carol. sicil. reg.* Ap. Duchesne, *Hist. franc. script.*, t. V, p. 834.

Digitized by Google

contre Manfred, font voir que ce prince tenta, vers la fin de 1265, l'expédition dont il est ici question.

PARAGRAPHES 179 A 183.

Premiers jours de mars et 7 mars 1266.

Matteo se trompe en écrivant que Charles d'Anjou avait quitté Bénévent pour se rendre à Naples le jour de Saint-Mathias. Cette fête est célébrée le 24 février les années communes, et le 25 les années bissextiles. Or, la bataille de Bénévent fut livrée le 26, et, le dimanche 1er mars 1266, Charles écrivait de Bénévent à son protecteur Clément IV pour lui annoncer que le corps de Manfred, découvert parmi les morts, venait d'être reconnu par le comte de Giordano Lancia, prisonnier, et le comte de Caserte, traître à son beau-frère Manfred, maintenant féal du nouveau roi (1). On ne peut donc adopter ici, pour date, que les premiers jours de mars, puisque nous voyons l'auteur, venu pour assister à l'entrée du vainqueur, partir de Naples le 7 de mars, en qua-

(1) *Carol. I. Ep.* ad *Clem. IV. in Descr. vict. obt. per Carol. I. sicil. reg.* Ap. Duchesne, *Hist. franc. script.*, p. 845, 847.

Digitized by Google

lité de syndic à Giovenazzo. Il est d'ailleurs certain que Charles entra à Naples immédiatement après avoir quitté Bénévent (1).

PARAGRAPHE 184.

Après le 28 mars 1266.

La nouvelle organisation politique introduite par Charles d'Anjou dans le royaume de Sicile, fut presque pareille à l'ancienne. Jozzolino della Marra fut, dans cette circonstance, le conseiller du vainqueur. Par ses suggestions, toutes les taxes, collectes, contributions, toutes les impositions et les exactions, autrefois instituées, furent conservées. Il remit à Charles les registres des produits de chaque province et de tous les offices. Le roi, tributaire et vassal du saint-siége, découvrit avec joie cette source inespérée de richesses pour son trésor. Il accabla promptement ses sujets de charges assez pesantes, pour que la mémoire de Manfred, autrefois maudite, fût

(1) San. Malasp., *Rer. sicul.*, lib. III, c. 15.

Digitized by Google

pleurée par une nation aussi avide de changement qu'elle était impatiente du joug présent (1).

PARAGRAPHE 185.

10 mai, année incertaine.

La plus ancienne charte des rois angevins, conservée aux archives de la monnaie de Naples, nous apprend que Pandolfo Fasanella fut nommé justicier en Apulie immédiatement après la mort de Manfred. Il se rendit dans sa province avant le 23 mars, et sa commission était d'y garder les côtes, afin d'arrêter les Allemands, Lombards et Toscans gibelins, qui viendraient au secours de Manfred, tué récemment (*jam interfecti*).

La charte dont nous venons de donner l'analyse est datée du 23 mars 1266; elle est délivrée par Pietro de Montefuscolo, en exécution du mandat royal du 14 mars (2). Cette pièce semble indiquer

---

(1) San. Malasp., *loc. supr.*, c. 16. Jozzolino continuait à remplir les fonctions de *Magister rationalis* en 1269, comme le prouve la pièce des archives royales de Naples citée par Summonte, *Hist. di Nap.*, lib. III, t. II, 2e éd., p. 239.

(2) *Syllabus*, *Membr. ad reg. sicl. archiv. pertinent.* Neapol. 1824, t. I, p. 1 et not.

Digitized by Google

que l'année romaine, commençant au 1er janvier, était suivie par Charles d'Anjou, qui garda cependant l'indiction césaréenne fixée en septembre, comme l'on peut s'en convaincre par les deux pièces, page 165 du tome premier, dans le recueil que nous avons cité plus haut.

D'après une seconde charte, Pandolfo Fasanella était encore justicier de la terre de Bari, le 3 d'août 1266. Ce n'est donc pas à cette année qu'on peut classer le justiciarat de Buondelmonte, comme l'indiquent les Diurnali. Voici l'ordre connu des justiciers de la province de Bari, depuis 1266 jusqu'en 1284.

Indiction	9.	1266.	Mars 23.....	Pandolfo Fasanella.
		—	Août 3.....	*Id.* (1)
		1269.	Jacobo? (2)..	
—	13.	1270.	Août 20.....	Johannes de Brayda.
—	2.	1274.	Août 30.....	Symon de Bellovidere.
—	6.	1278.	Septembre 12.	*Id.*
—	9.	1281.	Juin 5.....	Johannes de Arechis.
—	11.	1282.	Novembre 8..	Golfridus de Summessot.
—	12.	1284.	Mai 25.....	Petrus Rolandi.
—	13.	—	Décembre 24.	*Id.* (3)

On voit aisément que cette liste est incomplète, et les pièces d'où elle est tirée ne nous

(1) *Syllabus.*, *Membran. ad. reg. sicl. archiv. pertinent.*, t. I, p. 1, 2, 37, 95, 165, 226, 267, 271, 273.

(2) Pansa, *Ist. dell' antic. repubbl. d'Amalfi*, t. II, p. 76.

(3) *Syllabus.*, *loc. supr.*

Digitized by Google

donnent qu'accidentellement les noms des justiciers. Buondelmonte, de race florentine et guelfe, fut vraisemblablement justicier sous Charles d'Anjou; mais à défaut de renseignements plus précis, nous ne pouvons que l'exclure de la date fixée par les Diurnali, sans prétendre lui en assigner une dans les grandes lacunes de l'histoire des magistrats provinciaux.

PARAGRAPHE 186.

Été de 1266.

PARAGRAPHE 187.

Commencement de 1283.

Ce ne fut pas en 1265 ni en 1266 que le prince de Salerne, fils aîné de Charles d'Anjou, parcourut le royaume; il en visita les provinces durant les années 1283 et 1284. De nombreuses pièces, émanées de lui, portent la désignation des différents lieux où il séjourna. Les premières sont datées de la plaine de S. Martino et de Nicotera, et appartiennent au commencement de

Digitized by Google

1283; les dernières sont datées de Foggia, de Barletta, de Brindisi et de Manfredonia, 28 janvier, 6-27 février, 13 mars 1284 (1). Nous trouverons au paragraphe 190 un fait qu'il faudra rapporter à l'an 1283. Celui que nous examinons maintenant doit évidemment être aussi attribué à la même année. Sa rédaction le prouve. L'auteur parle ici pour la première fois du *fils aîné du roi Charles, appelé Charles, comme son père, et prince de Salerne.* Il ne le désigne pas avec tant de détails au paragraphe 190, dont la date est de quelques mois plus récente.

PARAGRAPHE 188.

10 avril 1267.

Cette date concorde, jour pour jour, avec la lettre où Clément IV annonce au podestat, au conseil et aux citoyens de Florence, que Charles Ier s'est rendu à la cour pontificale et a été créé vicaire général de l'empire alors vacant (1).

(1) *Syllabus, Membran. ad. reg. sicl. archiv. pertinent.* Neapol. 1824, t. I, p. 249, seq., et 260, seq.

(1) *Clem. IV. Ep.* Ap. Martene, *Thes. nov.*, t. II, p. 456.

Digitized by Google

PARAGRAPHE 189.

10 avril 1267 ?

Événement rapporté par Cornelio Vitignano dans sa chronique, et répété par Antonio Beatillo (Hist. di Bari, lib. 3, p. 137). Je n'ai pu vérifier si ces auteurs s'appuyaient sur un autre témoignage que celui des Diurnali.

PARAGRAPHE 190.

1re semaine d'octobre 1283.

Costanzo avait évidemment ce passage en vue, lorsqu'il désignait les Diurnali comme s'étendant depuis la mort de Frédéric II jusqu'au temps de Charles II.

Charles II, dit le Boiteux, fils de Charles Ier et son successeur, épousa, en 1270, Marie de Hongrie, dont il eut quatorze enfants. Les quatre premiers furent :

1. Charles Ier, dit Martel, roi de Hongrie, né en 1272.

2. Louis de Sicile, évêque de Toulouse, canonisé.

Digitized by Google

3. Robert qui fut roi de Naples.

4. Philippe de Sicile, prince de Tarente, et premier des princes angevins de ce nom (1).

L'an 1288, celui-ci, avec ses frères aînés, fut livré comme otage, pour son père Charles II, prisonnier en Aragon. En supposant Philippe né en 1275 (ce ne pouvait être avant), il fut envoyé en Espagne à l'âge de treize ans. Charles Ier étant mort en janvier 1284 (2), Charles II n'était plus alors prince de Salerne, mais roi de Naples malgré sa captivité. J'en déduis que Philippe vint en Apulie l'an 1283, au plus tard, pour la chronologie, et au plus tôt pour sa jeunesse. Il aurait été âgé d'environ huit ans. On voit par là quel long espace de temps embrassaient les notes de Matteo, et dans quel état de mutilation elles nous sont parvenues.

PARAGRAPHE 191.

Octobre 1267.

En 1267, Charles d'Anjou ne passa point en France, mais en Toscane, où il avait été envoyé

(1) P. Anselme, *Hist. généal. et chron. de la maison de France*, t. I, p. 396, 397, 398, 399, 400, 412.

(2) Summonte, *Hist. di Napol.*, lib. III, t. II, p. 317, 2e éd.

Digitized by Google

par le pape comme vicaire de l'Empire et pacificateur, *paciarius*, des républiques (1). Il était resté à Viterbe depuis le 10 avril jusqu'au 27 mai, où il conclut le traité dit de Viterbe, avec Baudouin, empereur de Constantinople (2). Le bref de paciaire de la Toscane lui fut délivré le 4 juin 1267 (3). Une lettre du pape, datée du 4 août, lui interdit de faire acte d'autorité sur les terres régies par le cardinal de Sainte-Cécile in via Lata (4). Deux autres lettres du même pontife, datées du 15 et du 17 octobre 1267, invitent Charles à ne pas entrer en Lombardie à la rencontre de Conradin, mais à revenir défendre la limite de son royaume (5). La reine Béatrix mourut à Nocera au mois de juillet 1267; elle fut ensevelie au monastère de Santa Maria Mater Domini, comme le prouve l'inscription de son tombeau (6). Plus

(1) *Clem. IV. Ep.* Ap. Martene, *Thes. nov.*, t. II, p. 456, 457.

(2) *Ejusd. Ep.*, ap. *eumd. ibid.*, p. 466, 472. Traité de Viterbe. Ap. du Cange, *Hist. de Constantinople sous les François*, recueil, de chartes, n° 23.

(3) *Brev. Clem. IV.*, ap. Lunig, *Cod. ital. dipl.*, t. I, p. 1073, 1074.

(4) Ap. Martene, *Thes. nov.*, t. II, p. 515.

(5) Ap. *eumd. ibid.*, p. 524, 525.

(6) Desnoulis, *Hist. des rois de Sicile*, p., 143. *Epitaph.*, ap. Summonte, *Hist. di Napol.*, lib. III, t. II, p. 215, 2e éd.

Digitized by Google

tard, son corps fut exhumé pour être déposé en Provence auprès de son père le comte Raymond Bérenger (7).

PARAGRAPHES 192 à 195.

192.	— 1er novembre	1267.
193.	25 novembre	
194.	Fin de novembre	
195.	27 décembre	

On ne saurait douter que ces paragraphes ne se rapportent aux mesures politiques et fiscales prises par Charles d'Anjou à la fin de 1267, pour se mettre en défense contre Conradin.

PARAGRAPHE 196.

25 mars 1268.

Les expressions *lo iorno de capo d'anno* 1268 sembleraient, au premier coup d'œil, indiquer le jour de l'an, premier de janvier. Mais nous avons

(7) *Clem. IV. Ep.*, ad Carol., *Sic. reg.*, ap. Martene, *Thes. nov.*, t. II, p. 615.

Digitized by Google

fait remarquer, paragraphe 1, que Matteo semble avoir suivi l'ère de l'incarnation. Le présent passage nous confirme dans cette pensée. Car il était impossible de se rendre de Naples à Tarente en quatre jours, à cette époque où les moyens de transport et les routes étaient si difficiles (voir paragraphe 195). Il faudrait presque ce temps à un courrier voyageant sur le même cheval; d'ailleurs, la révolte des provinces ne dut pas éclater si longtemps avant l'approche de Conradin. En admettant que le 25 de mars fût alors le premier jour de l'année en Apulie, tout rentre daus la limite des probabilités.

PARAGRAPHES 197 ET 198.

197. — 9 juin 1268.
198. — 11 juin 1268.

Selon Collenuccio, les chefs de l'insurrection en faveur de Conradin, furent Roberto de S. Sofia qui, le premier, déploya la bannière impériale, Ramondo, son frère, Piero et Gulielmo, deux frères, comtes de Potenza, Enrico le Vieux, comte de Rivello, Enrico Pietrapalomba, Allemand dont il est question au paragraphe 203,

Digitized by Google

sous le nom de Ruberto de Petra Palumbo, et les familles nobles Castagna, Scornavacca, Filangera et Lottiera. Tous ces insurgés, réunissant leurs forces, parcoururent l'Apulie, la Capitanate et la Basilicate, dévastèrent Spinazzola, Lavello, Minervino, Montemilone, lo Guaragnone et d'autres villes. Les places, gardées par des garnisons françaises, comme Gravina, Montepeloso, Melfi, Troja, Barletta, Trani, Molfetta, Bitonto, Bari, résistèrent à leurs efforts. L'insurrection tentée par les habitants de Foggia fut violemment réprimée (1).

Le duc della Guardia, dans son ouvrage sur les familles nobles unies à la sienne (2), pense que le comte de Tricarico, qui releva la bannière de Souabe en Basilicate et en Apulie contre Charles d'Anjou, fut Roggiero, fils de Simone de Tricarico, et frère de Goglielmo, comte de Caserte, ainsi que de Jacopo, seigneur de Solofra. Nous devons cependant reconnaître que cette assertion du savant généalogiste napolitain est basée plutôt sur des conjectures que sur des preuves irrécusables. Dans les temps de troubles qui signalèrent le règne de Frédéric II et de ses

(1) Collenuccio, lib. IV, fol. 114, éd venet., 1552.

(2) D. della Guardia, *Discorsi delle famigl. nob. imparentate colla casa della Marra*, p. 417.

Digitized by Google

descendants, les fiefs enlevés à des seigneurs rebelles passèrent par tant de mains qu'il est difficile de reconnaître à quelles familles appartenaient ceux qui en obtinrent les concessions ; les comtés de Marsico, de S. Severino et de Caserte en sont des exemples frappants. On peut consulter d'ailleurs l'arbre généalogique des familles San Severino et Tricarico dans l'ouvrage de Campanile (1). Le même auteur (2) range, parmi les partisans de Manfred contre Charles Ier, Giordano Filangeri, autrefois vice-roi de Sicile et de Calabre sous Frédéric II. C'est peut-être le même dont il est question dans Collenuccio.

PARAGRAPHES 199 ET 200.

15 juin 1268.

Le 15 juin 1268 tombe en effet un vendredi (3).

---

(1) *Dell' Armi ovvero insegne dei Nobili.* Napoli, 1518, p. 91, seq.

(2) *Id. famigl. Filangeri.*

(3) Voir le calendrier perpétuel dans l'*Art de vérifier les dates*, t. I.

Digitized by Google

PARAGRAPHES 201 ET 202.

2 juillet 1268 et nuit suivante.

Probablement le jour de la Visitation, 2 juillet.

PARAGRAPHES 203 ET 204.

13 juillet 1268.

Roberto da S. Sofia et Petra Palumbo furent livrés par les habitants de Corneto entre les mains de Ruggiero de San Severino et de Pierre de Belmont, condottieri de Charles Ier en Apulie (1).

PARAGRAPHE 205.

6 août 1268.

---

(1) Collenuccio, lib. IV, fol. 121, ed. venet. 1552.

Digitized by Google

PARAGRAPHES 206 ET 207.

8 août 1268.

PARAGRAPHE 208.

Mardi 14 août 1268.

Ce paragraphe est encore transposé, il devait suivre celui devant lequel il est placé. On a vu au n° 206, que le 8 d'août, Ruggiero de San Severino était à Canosa. Ici, Matteo le représente partant, le mardi, pour aller combattre à Melfi le comte de Tricarico. Le 8 août 1268, tombant un mercredi (1), Ruggiero ne put se mettre en marche que le *mardi* 14, quatre jours après la Saint-Laurent.

PARAGRAPHE 209.

10 août 1268.

---

(1) Voir le calendrier perpétuel dans l'*Art de vérifier les dates*, t. Ier.

Digitized by Google

PARAGRAPHE 210.

15 août 1268.

Charles Ier gagna la bataille de Scurcola le 23 août de cette année (1). L'armée de Conradin fut mise en déroute complète; le jeune prince, fuyant du champ de bataille, fut trahi et livré au vainqueur par Giovanni Frangipani, seigneur d'Astura. Il fut exécuté à Naples le 29 octobre (2).

---

(1) *Carol. I. Ep.* ad. *Clem. IV.*, ap. Martene, *Thes. nov.*, t. II, p. 624.

(2) Raumer, *Gesch. der Hohenst.*, t. IV, p. 615

FIN DU COMMENTAIRE.

Digitized by Google

Digitized by Google

DATES DES DIURNALI RESTITUÉES.

1230.

Paragr.		
55.....	.....	Naissance de Matteo.
15.....	.....	Les sauterelles dévastent l'Apulie.

1232.

17.....	Septembre.....	Frédéric II passe en Sicile.

1233.

2.....	13 mars.....	Simone Rocca, outragé par un Sarrazin, vient demander justice à l'empereur.
3.....	20 mars.....	Frédéric II visite les constructions du château de Trani.
6.....	9 juin.....	La ville de Giovenazzo est exemptée de loger les Sarrazins.
116 à 121..	2 septembre au 1er novembre.....	Querelle du justicier Faiella avec le sarrazin Raiel.

1234.

16.....	.....	Disette en Apulie.
18.....	20 février.....	Frédéric II revient de Sicile.
131.....	Septembre.....	Rinaudo d'Aquino nommé justicier de la terre de Bari.

Digitized by Google

1239.

Paragr.		
12.....	.....	Le comte de Caserte épouse une fille naturelle de l'empereur Frédéric.

1240.

86-87.....	24 août.....	Combat naval devant Barletta.
72.....	Fin d'octobre.....	Une galère vénitienne échoue au rivage de Molfetta; elle est prise et pillée.

1244.

15.....	3 septembre.....	Disgrâce du justicier Caracciolo Russo; nouveau justicier; nouvelles exactions dans la province de Bari.
21, 22, 23.	28 octobre, 5 novembre	
24, 25, 26.	12, 15, 25 novembre..	

1245.

11, 65....	25 novembre.....	Tremblement de terre.

1249.

1.....	.....	Frédéric, vaincu en Lombardie, revient en Apulie.
20.....	Mai.....	Défaite d'Enzius annoncée à Frédéric II.

1250.

4, 5.....	20, 22 avril.....	Trahison et supplice du Cavarretto de Bari.
9, 10.....	1er septemb., 18 oct.	Pauluccio della Marra tue un Sarrazin; entrée de Manfred à Barletta.
8.....	27 novembre.....	Mort du médecin Zaccaria.

Digitized by Google

Paragr.		
27,28,29,30	29 novemb. Décembre.	Maladie et mort de Frédéric II.
31.....	Décembre.....	Lettre de Manfred notifiant la mort de son père.
32.....	Décembre.....	Obsèques de l'empereur.
33.....	28 décembre.....	

1251.

34.....	5 janvier.....	Retour du comte de Molise.
35,36,37,38	7 janvier. 12 février..	Manfred, régent pour Conrad, cherche à contenir le royaume dans l'obéissance. Il envoie à Naples le comte de Caserte; révolte de Naples.
78.....	Février.....	Manfred invite les Napolitains à se rendre.

1252.

39.....	8 et 11 janvier.....	Débarquement de Conrad; son entrée à Barletta.
40, 41....	Septemb. et 11 novemb.	Conrad attaque les comtes d'Aquino et de Sora, dévaste leurs fiefs, et se rend maître de Capoue.
42.....	1er décembre.....	Conrad met le siége devant Naples.

1253.

43 à 48....	Janvier à octobre....	Siége et prise de Naples par Conrad.
49, 50.....	10 et 24 décembre...	Conrad à Barletta, à Melfi.

1254.

51.....	24 février.....	Parlement tenu par Conrad.
52, 53, 54.	Avril, mai, 21 mai....	Conrad saccage plusieurs villes d'Apulie; sa mort.

Digitized by Google

Paragr.		
58.....	27 juillet.....	Manfred à la cour d'Innocent IV.
61.....	1er septembre.....	Le Sarrazin Zaid attaqué par Massentio Roccha.
130.....	Septembre.....	Manfred donne à Jordano Lancia le fief de Ginvenazzo.
62.....	4 septembre.....	Le pape Innocent IV envoie Federico de Murra comme justicier dans la terre de Bari.
60.....	8 septembre.....	Parlement tenu par le pape.
63.....	Fin de septembre....	Deux capitaines allemands viennent traiter avec le pape.
55.....	Octobre.....	Matteo et Jozzolino della Marra se rendent à Naples.
81.....	18 octobre.....	Manfred fuit de Capoue et se retire en Apulie.
56.....	26 octobre.....	Matteo et Jozzolino della Marra a la cour pontificale.
55.....	27 octobre.....	Entrée d'Innocent IV à Naples.
64.....	1er novembre.....	Le pape célèbre une messe solennelle à Naples.
66.....	8 décembre.....	Les Sarrazins de Lucera défaits par Jacopo Savelli.
67.....	10, 12 décembre.....	On apprend en Apulie la maladie et l'agonie du pape.
70.....	Milieu de décembre..	Les Napolitains relèvent leurs murailles et pressent l'élection d'un nouveau pape.
68.....	21 décembre.....	Manfred rassemble les Allemands et arme contre l'Église.
69.....	Fin de décembre.....	Manfred défait Principalle Grimaldo.

1255.

79.....	Janvier.....	L'administrateur de l'église de Foligno vient, au nom du pape Alexandre IV, sommer Manfred de se soumettre à l'Église.

Digitized by Google

Paragr.		
81.....	Commenc. de février.	Les exilés implorent l'assistance du pape.
144.....	9 février.....	Marino Capece rapporte la réponse du pape aux représentations de Manfred.
82.....	Fin d'avril.....	Le légat et son armée arrivent à Barletta.
83.....	15 mai.....	Le légat s'avance jusqu'à Trani et Monopoli.
74.....	Mai.....	Manfred passe de la terre de Bari en Capitanate.
84.....	17 juin.....	Retraite du légat.
91.....	9 septembre.....	Jordano Lancia traverse la plaine de Melfi et se rend à Lucera.
92.....	13 septembre.....	Les exilés rappellent leurs troupes dispersées en Apulie.
90.....	20 septembre.....	Manfred à Salerne.
93.....	Fin de septembre....	Jordano Lancia, avec trois mille hommes, quitte Lucera et va joindre Manfred dans la terre de Labour.
94, 95.....	Commencement d'octobre. 6 octobre...	Naples est sommée de se rendre à Manfred; elle lui ouvre ses portes.
96.....	26 octobre.....	Les exilés quittent l'Apulie.
97 à 104...	Du 28 octobre au 25 décembre.....	Manfred entre à Naples, publie l'amnistie, occupe Capoue, le comte de Fondi, et célèbre Noël à Chieti.

1256.

105.....	Janvier.....	Manfred vient chasser dans la forêt de l'Incoronata.
106.....	Fin de janvier.....	Manfred forme le projet de bâtir une nouvelle ville.
107.....	2 février.....	Entrée solennelle de Manfred à Barletta.

Digitized by Google

1257.

.....

1258.

Paragr.		
71.....	14 mars.....	Manfred passe en Sicile.
88.....	11 août.....	Couronnement de Manfred à Palerme.
89.....	11 septembre.....	Manfred en Calabre.
132, 133...	10 et 27 octobre.....	Manfred à Foggia; les syndics de la province viennent lui rendre hommage.
134.....	28 octobre.....	Querelle entre un Sarrazin et un gentilhomme napolitain; supplice de ce dernier.
136.....	Décembre.....	Manfred à Barletta; fêtes qu'il y célèbre.

1259.

108, 109...	20, 24 février.....	Manfred donne audience aux ambassadeurs de Bavière.
110.....	1er mars.....	Départ des ambassadeurs bavarois.
139.....	25 mars.....	Aventure du jeune Amelio de Molise.
140.....	Avril ou mai.....	Plaisirs de Manfred à Barletta.
148.....	10 juillet et septembre.	Manfred envoie ses troupes sur le territoire de l'Église, et passe en Grèce pour secourir le despote d'Épire.

1260.

137.....	Janvier.....	Manfred envoie Jordano Lancia en Lombardie et en Toscane.

Digitized by Google

1261.

Paragr.		
115.....	Juin.....	Manfred passe en Sicile.
149.....	29 août.....	Urbain IV élu pape.
122.....	25 décembre.....	Manfred impose à ses États une taxe extraordinaire pour la dot de sa fille.

1262.

123.....	Janvier.....	On lève les contributions pour la dot de la princesse Constance.
124.....	14 février.....	Mort du jeune Azzolino Russo.
125, 126..	27 février.....	Les sommes levées en Apulie sont envoyées en Sicile.
127.....	1re semaine de mai...	On apprend l'arrivée de galères catalanes.
128.....	24 mai.....	La nouvelle de leur départ se répand en Apulie.
141.....	9 août.....	Baudouin, empereur de Constantinople, débarque à Bari.
142.....	24 août.....	Tournoi en honneur de Baudouin.

1263.

111.....	Commenc. de l'année.	Marino Capece chargé des preparatifs pour bâtir Manfredonia.
112.....	Mars.....	Astrologues appelés de Sicile et de Lombardie.
113.....	23 avril.....	Manfred trace les fondations de sa ville.
114.....	Avril.....	On pose la première pierre de Manfredonia.
129.....	Juin.....	Manfred tombe malade à Caserte.
147.....	29 juin.....	Manfred à Naples.

Digitized by Google

1264.

Paragr.		
150.....	7 avril	Ruggiero de S. Severino lève des troupes sous la protection du pape.
151.....	Mai.....	Conjuration à Rome en faveur de Manfred.
173.....	Octobre.....	Urbain IV appelle Charles d'Anjou à la conquête du royaume de Naples.
174.....	10 octobre.....	Mort d'Urbain IV.

1265.

131.....	Commenc. de l'année.	Manfred ordonne de fondre une cloche énorme pour Manfredonia.
138.....	Mars.....	Manfred transfère à Manfredonia les habitants de Siponto et de Civita.
151.....	Fin de mai.....	On apprend que Charles d'Anjou comte de Provence, arrive en Italie.
152.....	Juillet.....	L'armée des croisés, conduite par le comte de Flandre, descend en Lombardie.
153.....	1er août.....	Manfred rappelle ses troupes dans le royaume; il convoque ses vassaux.
154 a 161..	24 août au 5 septembre	Matteo et Jozzolino della Marra se rendent au camp de Frosinone. Députation des Napolitains à Manfred. Il envoie Joffredo (Loffredo) à Naples.
162.....	5 septembre.....	Le comte de Provence campe en vue des tentes de Manfred.
163.....	6 septembre.....	Affaire entre les Sarrazins et la cavalerie de Charles d'Anjou.
164, 165..	11 septembre.....	Conseil tenu au pavillon de Manfred.
176.....	12 septembre.....	On répand la nouvelle que les croisés s'approchent.
177.....	Fin de septembre....	Jordano Lancia envoyé par Manfred au secours des Gibelins de Lombardie.

Digitized by Google

Paragr.		
166, 167...	8 et 9 octobre.....	Le comte de Molise arrive au camp; après lui viennent Corrado d'Acquaviva et Ramondo Capece.
168.....	11 octobre.....	Le comte de Provence retourne précipitamment à Rome.
169, 170..	Octobre, 14 octobre..	Les Romains appellent Manfred; il leur promet son secours.
171.....	15 octobre.....	Le comte de Molise et les barons protestent contre l'invasion du territoire de l'Église; ils sont congédiés.
178.....	18 octobre.....	Manfred envahit les États du pape. Révolte dans le royaume.
172.....	19 octobre.....	Retour de Matteo en Apulie.

1266.

179 à 183..	Premiers jours de mars et 7 mars.....	Charles d'Anjou, vainqueur de Manfred, marche de Bénévent à Naples, où il fait son entrée avec la reine.
184.....	Après le 28 mars.....	Nouveaux justiciers envoyés dans les provinces.
186.....	Été.....	Charles favorise les intérêts de l'Église.

1267.

188.....	10 avril.....	Le pape nomme Charles d'Anjou vicaire général de l'Empire.
189.....	10 avril.....	Chute d'un clocher de Bari?
191.....	Octobre.....	Conradin entre en Italie.
192 à 194..	1er novembre, 25, et fin de ce mois.....	Charles convoque les barons et tient un parlement; il est mal conseillé par Pignatelli.
143.....	3 décembre.....	Guillaume de Villehardouin, despote de Morée, débarque à Viesti.

Digitized by Google

Paragr.		
195.....	27 décembre.....	Matteo part de Naples pour l'Apulie avec Francesco Loffredo, nouveau justicier.

1268.

196.....	25 mars.....	Arrivée de Matteo et de Francesco de Loffredo à Tarente. Révolte de la province.
197, 198...	9 et 11 juin.....	Révolte de la terre de Bari. Le comte de Tricarico, venu de Basilicate, défait les troupes au service de Charles Ier, et relève dans six villes d'Apulie la bannière impériale.
199, 200..	15 juin.....	Francesco de Loffredo se retire avec Matteo à Castel del Monte.
201, 202..	2 juillet.....	Le comte de Tricarico veut entraîner Loffredo dans le parti de Conradin; ses efforts sont inutiles. Loffredo envoie son fils à Bitonto.
203, 204..	13 juillet.....	Ruggiero de S. Severino défait Roberto de Petra Palumbo. Fioramonte de Loffredo vient trouver Francesco à Castel del Monte.
85.....	Commencem. d'août..	Des galères, venues de Sicile, relèvent la bannière de Souabe sur la rivage de Bari.
205.....	6 août.....	Francesco de Loffredo occupe Andria.
206, 207..	8 août.....	Il rencontre à Canosa Ruggiero da S. Severino.
209.....	10 août.....	Francesco de Loffredo envoie Boffillo Caraccioln au camp de Charles I.
208.....	14 août.....	Ruggiero de S. Severino s'avance vers Melfi pour attaquer le comte de Tricarico. Matteo et Francesco de Loffredo soumettent les villes révoltées.

Digitized by Google

Paragr.		
210.....	15 août.....	Matteo et Francesco de Loffredo arrivent au camp de Sora.

Grande lacune.

1283.

187.....	Commenc. de l'année.	Charles, prince de Salerne, parcourt le royaume.
190.....	1re semaine d'octobre.	Philippe, quatrième fils de Charles prince de Salerne, vient chasser e Apulie.

FIN.

VA1- 1533428

Digitized by Google

Digitized by Google

ERRATA.

Pag. XXXVIII, lign. 13, Illustri, *lisez* : Illustris.
XLIX, — 23, Guillem, *lisez* : Guillilman.
LIX, — 10, Amalrice, *lisez* : Amatrice.
27, note, lign. 1, entre le millésime 1256, entre le mot *Ambasciatori*.
40, lign. 16, et se disse, *lisez* : et se disse.
66, note, lign. 5, Januœ, *lisez* : Januæ.
80, — — 8, ne forte exultarent, *lisez* : ne hostes ejus cito exultarent.
104, note, lign. 11, n, *lisez* : n°.
140, lign. 18, voir la note, *lisez* : voyez le commentaire.
161, — 13, le paragraphe 121, *lisez* : le paragraphe 122.
172, — 12, l'incoronata, *lisez* : l'Incoronata.
176, — 2 (paragraphe 108), *lisez* : (paragraphe 108, voir le commentaire).
177, lign. 8, voir les notes, *lisez* : voir le commentaire.
192, note, lign. 3, Lunio cod. it., *lisez* : Löwio cod. It.
212, not. 2 } *Syllabus.*, Membran., *lisez* : *Syllabus* Membran.
213, — 1 }
215, — 1 }
218, note, lign. 5, recueil, de chartes, *lisez* : recueil de chartes

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

140
N
37

Digitized by Google

Digitized by Google